



MÉTÉO



Aujourd'hui

Demain

Mis à part quelques bancs de brouillard ou de stratus le matin sur le Plateau, le temps sera généralement ensoleillé. Vents faibles.

Au nord, établissement d'une nappe de stratus temporaire et de la bise. Au-dessus d'environ 2000 mètres, assez ensoleillé. Un peu moins chaud en montagne.

Lac des Brenets 751,05 m				Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,27 m	6°	-5°	900 m	7 h 36	17 h 56
Fêtes à souhaiter: Julienne					

### COMBAT DE MILLIARDS DANS UN TUNNEL

NTF: avantage provisoire au Lötschberg-Simplon ▶ 4

### ECOLE JURASSIENNE DE SOINS INFIRMIERS

Des jalons sont posés à Delémont et à La Chaux-de-Fonds ▶ 15

### CASERNE DE POLICE: 2 RECOURS REJETÉS

Le Conseil d'Etat neuchâtois remporte la seconde manche au TF ▶ 15

### LA GROGNE DES AUTOMOBILISTES

L'entretien des routes du Jura bernois en question ▶ 23

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

## OPINION

### Mascarade

En cette période de carnaval, immense est la variété des moyens utilisés pour exorciser les démons par la dérision.

La sage et décadente Venise oublie sa décrépitude dans la beauté de ses masques.

L'immense et pauvre Brésil noie ses malheurs dans le délire de la samba.

Au Paraguay, plus simplement, on vote.

Une mascarade qui, pour la huitième fois en quelque 34 ans, a vu le général-président Alfredo Stroessner être officiellement plébiscité par environ 90% des suffrages au terme d'élections, qualifiées par l'ensemble des observateurs présents, de simple parade de consultation démocratique.

Bref, un non-événement dont il n'y aurait pas grand-chose de neuf à dire s'il n'incitait, à travers le temps, à tirer un semblant de parallèle entre le Paraguay et le Nicaragua.

Un Nicaragua dont les tendances totalitaires de ses maîtres marxistes excitent aujourd'hui la haine d'un président Reagan oublieux qu'il y a un peu plus de 10 ans seulement, le pays était exploité par une bande d'affairistes très semblable à celle qui met en coupe rase le Paraguay actuel: les Somoza.

Un clan familial qui, alors, gérait le pays comme une simple

affaire privée, et dont les abus avaient jusqu'au bout été couverts par les Etats-Unis.

Avec les conséquences qui en ont logiquement découlé.

Aujourd'hui, Washington approuve implicitement la politique menée par Stroessner au Paraguay.

Pour empêcher, paraît-il, la contamination marxiste. Et probablement avec les mêmes conséquences prévisibles, si l'on en croit le petit psychodrame qui s'est dernièrement déroulé à Asuncion.

Le général Stroessner va gaillardement sur ses 77 ans. Malgré sa brillante, sinon probante réélection, se pose donc la question de sa succession.

Au sein du parti officiel «colorado», deux options se sont affrontées. Celle des traditionalistes qui envisageaient de profiter de l'occasion pour assouplir le régime et celle des «durs», soutenus par l'armée, qui entendent à tout prix maintenir fermé le carcan. Ces derniers l'ont emporté.

On peut estimer que Washington est pour le moins au courant. Manifestement, cela n'a pas incité l'administration Reagan à accorder au problème le dixième du temps qu'elle consacre à quêter auprès du Congrès quelques dollars pour les «Contras».

A quelques mois de la fin d'un mandat, il y a des héritages qu'il est tellement plus simple de léguer à ses successeurs...

Roland GRAF



## Pirmin d'or!

Notre envoyé spécial



Laurent GUYOT

Super-favori de la descente masculine de Calgary, Pirmin Zurbriggen, hier, est devenu le deuxième champion olympique suisse de descente de l'histoire, devant Peter Müller et le Français Franck Piccard.

▶ 11-13-14 (ASL)

## Palestiniens enterrés vivants

Territoires occupés: répression israélienne en roue libre

Les autorités militaires israéliennes ont présenté hier comme une «exception» et un acte de «folie», dans le cas où il serait confirmé, l'incident de Salem, dans les territoires occupés, où des soldats israéliens auraient tenté, il y a dix jours, d'enterrer vivants quatre Palestiniens.

Deux militaires, un sergent-chef et un autre soldat, ont été arrêtés. Au total, cinq soldats pourraient être

impliqués dans cette affaire, et d'autres arrestations sont possibles, a indiqué un porte-parole de l'armée israélienne.

L'affaire, qui remonte au 5 février, avait été relevée la semaine dernière par des journaux israéliens. C'est pourtant seulement dimanche que la justice militaire s'est penchée sur cet incident. Le chef des forces israéliennes dans les territoires occupés, le général

Amram Mitzna, a déclaré lundi: «Même dans mes cauchemars les plus terribles, je ne pourrais imaginer cela.»

C'est après la dispersion d'une manifestation à Salem, un village proche de Naplouse, que des soldats israéliens, utilisant un bulldozer, auraient recouvert de trente centimètres de terre quatre jeunes Palestiniens. Le conducteur de l'engin, qui avait d'abord refusé de

rouler sur le corps des Palestiniens, a accepté de pousser un tas de terre sur eux.

Selon un témoin, deux des prisonniers ont été entièrement recouverts tandis que les cheveux des deux autres dépassaient. Lorsque les témoins les ont dégagés, deux d'entre eux étaient sans connaissance et ont dû être hospitalisés.

### DEUX RÉOLUTIONS

De son côté, la commission des Droits de l'homme des Nations Unies a approuvé, hier à Genève, deux résolutions sur les violations des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés par Israël.

Par ailleurs, la police israélienne a rétabli le calme hier en fin d'après-midi dans la prison de Chata, dans la vallée de Jezréel (nord d'Israël), où deux détenus palestiniens avaient fait sauter une charge explosive, ont constaté des correspondants sur place.

Enfin, le secrétaire général de la Ligue arabe, Chedli Klibi, s'est entretenu hier à Tunis avec Marack Gouling, secrétaire général adjoint de l'ONU pour le Proche-Orient, au sujet de la situation dans la région. (ats, reuter, afp, ap)

## «Contraire à ma tâche»

Kurt Waldheim exclut de démissionner

Le président autrichien Kurt Waldheim a exclu, hier soir à la télévision, de démissionner car cela serait «contraire à sa tâche d'assurer le fonctionnement des institutions» et pourrait entraîner de «graves difficultés» pour le pays.

Il a estimé qu'on pouvait «chercher en vain une preuve d'une culpabilité personnelle ou d'une implication dans des crimes de guerre» dans le rapport de la commission internationale d'historiens, présidée par le Bernois Hans-Rudolf Kurz, remis lundi dernier au gouvernement autrichien.

«La foi dans notre patrie est en jeu», a-t-il ajouté, avant d'attaquer la commission chargée d'enquêter sur ses activités dans les Balkans alors qu'il servait dans la Wehrmacht.

Certains de ces historiens, a-t-il estimé, ne «voulent en aucune manière me rendre service», et certaines de leurs conclusions sont «fondées sur des suppositions et des hypothèses».

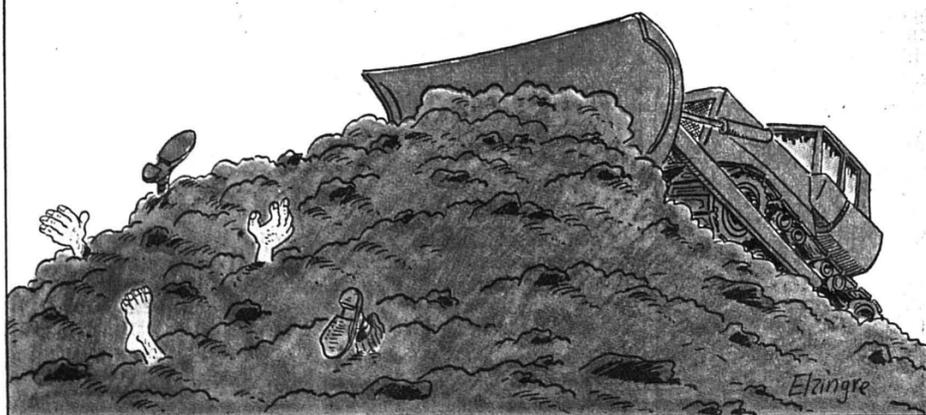
«En tant que chef de l'Etat, je considère que ma tâche est d'assurer le respect des principes fondamentaux et le fonctionnement des institutions de notre

République», a déclaré M. Waldheim. «Il ne serait pas conforme à cette tâche qu'un chef de l'Etat cède à la pression extérieure et mette ainsi en question la signification de décisions démocratiques. Une telle mesure pourrait être le point de départ d'un développement qui amènerait de nouvelles difficultés beaucoup plus graves».

Il est «indubitable», a estimé M. Waldheim, que «l'on ne peut s'attendre à un apaisement du débat à l'étranger que lorsque la polémique aura cessé en Autriche». Il a donc lancé un appel «à tous les Autrichiens, en particulier à tous les responsables politiques de notre patrie, à ne pas verser de l'huile sur le feu et à placer les intérêts de l'Etat au-dessus des intérêts des partis».

L'émission ayant été enregistrée à l'avance, le texte en est parvenu avant sa diffusion à certains hommes politiques. Des responsables du parti socialiste, membre de la coalition gouvernementale, n'ont pas caché leur mécontentement à la lecture du texte, estimant que M. Waldheim n'avait pas du tout répondu aux accusations portées contre lui. (ats, afp, reuter)

Révolutionnaire: des Israéliens offrent un coin de terre à des Palestiniens!



Les colonnes de L'Impartial une base solide pour votre publicité

## L'ÉVÉNEMENT

## Les sorcières de Salem

Du plomb de gros calibre dans l'air, l'image d'Israël.

La politique de la «main de fer» exercée par Tsahal dans les territoires occupés, appropriée ou pas selon les points de vue, n'en demeurait pas moins jusqu'à présent une réponse visant à contenir l'agitation. A défaut de vouloir y apporter une solution plus judicieuse.

Une réponse qui est, dans l'échelle de la répression, en train de dériver de manière significative.

Car l'affaire des quatre jeunes Palestiniens enterrés vivants à Salem dépasse largement la volonté, sinon les ordres donnés par l'état-major, de juguler la vague incessante de manifestations.

Exaction est le terme approprié.

Certes, il s'en trouvera toujours pour considérer, cyniquement, que les actes de violence de ce genre sont le corollaire inévitable de tous les conflits, larvés ou directs. Que la guerre est sale, les bavures fatales.

En l'espèce, les faits qui se sont produits à Salem sont révélateurs.

Ils démontrent à l'envi que

l'armée israélienne, face à une campagne durable de protestation, perd les pédales. Tsahal, efficace instrument militaire admiré par quelques-uns lors des conflits israélo-arabes, se révèle n'être qu'un instrument inadéquat dès lors qu'il s'agit de mater des civils palestiniens.

Le célérité avec laquelle a été annoncée l'ouverture d'une enquête et des arrestations ne suffira pourtant pas à régler l'affaire, ni à restaurer une image d'Israël profondément corrodée depuis deux mois.

C'est, à ce niveau, un seuil qui a été dépassé à Salem.

Il est d'ailleurs symptomatique que certains officiers de haut-rang appellent maintenant le gouvernement à la raison. De fait, l'urgence d'une solution politique se fait chaque jour plus pressante.

Rien, malheureusement, n'en laisse deviner l'augure: la tension dans les territoires occupés, plutôt que d'amener Tel Aviv à amorcer une réflexion de fond, a durci les positions respectives. A tel point que Shamir a accusé Pérès d'avoir favorisé l'explosion palestinienne.

Cette dernière, en se perpétrant, pourrait bien finir par provoquer celle de la coalition israélienne.

Pascal-A. BRANDT

## Sans surprise

## Le général Stroessner remporte les élections au Paraguay

Le général Alfredo Stroessner a été élu à un huitième mandat consécutif à la tête du Paraguay, lors d'élections sans surprise qui ont vu l'opposition crier à la fraude.

Le dépouillement des deux-tiers des voix donne une victoire écrasante au Président Stroessner avec 89% des suffrages, a annoncé M. Sabino Montanaro, chef du Parti Colorado (au pouvoir).

Seuls deux candidats, dans lesquels l'opposition a refusé de se reconnaître, s'étaient présentés contre le général de 75 ans, arrivé au pouvoir en 1954 à la faveur d'un coup d'Etat militaire. L'oppo-

sition avait appelé les électeurs à boycotter ce scrutin qualifié de «mascarade».

Les résultats officiels — semblables à ceux du précédent scrutin de 1983 — ont laissé apparaître quelques votes de protestation, mais les dirigeants de l'opposition ont accusé le Parti Colorado d'avoir truqué les opérations.

Domingo Laino, dirigeant du Parti libéral radical authentique (PLRA, interdit) — la principale formation de l'opposition — a affirmé que 60 à 65% des 1,4 million d'électeurs inscrits ne s'étaient pas déplacés.

(ats, reuter)

## Glasnost et perestroïka

## Londres réclame des preuves concrètes

Le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui est arrivé avant hier pour une visite officielle de trois jours en URSS, a réclamé «des preuves concrètes» des changements annoncés dans la politique soviétique, dans l'intérêt même des relations Est-Ouest.

Au cours d'un discours prononcé lors d'un repas offert par le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, le ministre britannique s'est félicité des «nouveaux fragments d'ouverture», tout en appelant Moscou à montrer «davantage de sincérité» (ats, afp)

## LE MONDE EN BREF

**BANGKOK.** — Les premiers pourparlers entre le Laos et la Thaïlande depuis le début du conflit frontalier qui s'est réactivé il y a deux mois se tiendront aujourd'hui à Bangkok, a-t-on annoncé de sources officielles laotienne et thaïlandaise.

**JOHANNESBURG.** — Une gigantesque opération de chasse à l'homme lancée après le putsch militaire écrasé par l'intervention de l'armée sud-africaine, mercredi dernier, dans le bantoustan du Bophuthatswana a conduit à l'arrestation de 374 personnes.

**PÉKIN.** — Préoccupées par une brusque hausse des naissances ces deux dernières années, les autorités chinoises ont annoncé une série de mesures destinées à accroître la pression sur les cadres locaux chargés de faire respecter la politique de l'enfant unique, politique qui n'est plus prise au sérieux à l'heure actuelle.

**GENÈVE.** — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont repris à Genève leurs négociations sur la limitation des essais d'armes nucléaires. Les délégations sont

conduites par MM. Robert Barker et Igor Palenykh.

**BILBAO.** — Les séparatistes basques, qui ont revendiqué la responsabilité de la mort de plus de 600 personnes en 20 ans, ont annoncé qu'ils retireraient temporairement leur offre de trêve avec le gouvernement espagnol, selon un communiqué de l'ETA publié dans la presse basque.

**MANAGUA.** — Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a annoncé une importante réforme monétaire, notamment la mise en circulation d'une nouvelle monnaie, le «nouveau Cordoba», dont la parité équivaudra à un dixième du dollar américain, et qui représentera mille fois la valeur de l'ancienne monnaie.

**PARIS.** — Le satellite de télécommunications européen Eutelsat-1 F-4, lancé en septembre 1986, affiche désormais complet et ses dix «répéteurs» qui retransmettent vers la terre les signaux envoyés par des antennes émettrices au sol ont tous été loués.

**LONDRES.** — La Grande-Bretagne enregistrera en 1988 l'un

des plus forts taux de croissance de l'Europe occidentale en dépit d'un ralentissement marqué, estime la banque britannique National Westminster dans ses dernières perspectives.

**MOSCOU.** — Des généraux soviétiques ont affirmé que l'expérience de l'armée rouge en Afghanistan ne l'empêcherait pas de se porter au secours d'autres régimes amis dans le monde.

**KHARTOUM.** — Le gouvernement soudanais a confirmé des arrêtés d'expulsion frappant quatre organisations humanitaires opérant dans le sud du pays en proie à la famine et à la guerre civile.

**POITIERS.** — Les deux principaux accusés de «l'affaire des médecins de Poitiers» se sont vu refuser une demande de mise en liberté, dès le premier jour de leur procès en Cour d'assises. Afin d'assurer «un débat loyal, à égalité», les avocats des anesthésistes Bakari Diallo et Denis Archambeau avaient demandé la mise en liberté de leurs clients, accusés de

la mort d'une jeune femme pour une sordide rivalité entre «blouses blanches».

**PALM SPRINGS.** — Le compositeur américain Frederick Loewe, auteur des partitions musicales de certains des plus grands succès du cinéma hollywoodien, comme «My Fair Lady», «Brigadoon» et «Gigi», est mort dans un hôpital de Palm Springs à 86 ans.



(Béllino AP)

Retour compromis  
L'Exodus palestinien victime d'un attentat

Le ferry-boat Sol Phryne, acheté par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour reconduire symboliquement 131 Palestiniens expulsés par Israël, a été endommagé hier matin par une explosion en rade du port chypriote de Limassol.

L'OLP a accusé les services secrets israéliens d'avoir perpétré cet attentat qui n'a pas fait de victimes.

Un porte-parole de l'ambassadeur d'Israël à Nicosie, Ben Mattityahu, a refusé de commenter les accusations palestiniennes sur l'implication du Mossad dans cet attentat qui a endommagé un grand réservoir de carburant et ouvert une brèche par laquelle l'eau a pénétré dans la coque.

Selon Bassam Abou Cherif, proche conseiller du chef de l'OLP Yasser Arafat, venu à Athènes pour superviser l'opération «bateau du retour», le Mossad est à l'origine de ce sabotage. «Seuls les Israéliens avaient intérêt à faire une chose pareille», a-t-il déclaré.

«C'EST UN AVERTISSEMENT»

Un interlocuteur anonyme se réclamant de l'organisation extrémiste juive Kach, du rabbin Meir Kahane, a par contre revendiqué cet attentat. «C'est un avertissement. La prochaine fois nous ferons sauter le bateau avec tous ses passagers», a-t-il dit.

Un autre interlocuteur anonyme, affirmant représenter le «Front de Salut de la Palestine», a

également revendiqué cet attentat. Dans un appel téléphonique à l'agence nationale de presse grecque ANA, cet interlocuteur a affirmé qu'un commando de cette organisation basée à Damas a attaqué le navire «parce que le Front a rejeté à plusieurs reprises d'idée de Yasser Arafat d'organiser ce voyage de propagande».

L'interlocuteur a souligné que «son mouvement agirait contre toute compagnie maritime qui proposerait un bateau de remplacement pour servir les buts de propagande de Yasser Arafat».

M. Abou Cherif a rejeté cette revendication, en soulignant qu'il n'existe pas de «Front de Salut de la Palestine». Il s'agit, selon lui, d'une méthode bien connue du Mossad.

L'OLP affrètera un autre «bateau du retour», après le sabotage du Sol Phryne, a par ailleurs annoncé à Tunis Abou Iyad, proche collaborateur de M. Arafat.

Le Sol Phryne avait été affrété en 1982 pour évacuer les combattants palestiniens de Beyrouth lors du siège de la capitale libanaise par l'armée israélienne. Yasser Arafat y avait pris place alors pour quitter le Liban.

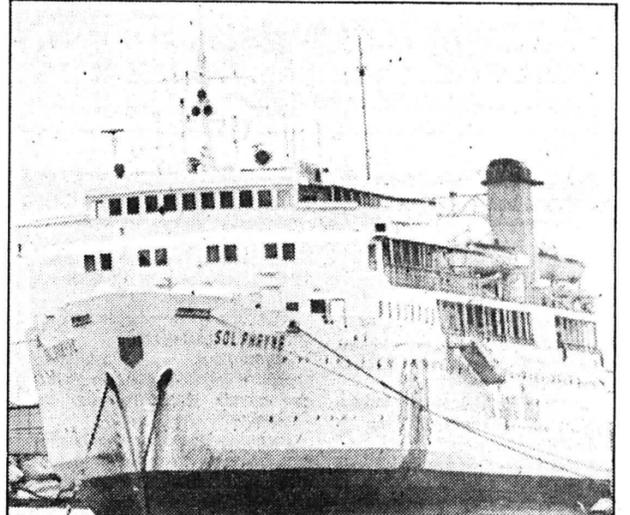
Cet attentat est le second dans la ville de Limassol en 24 heures. Dimanche à 12 h 45 (11 h 45 HEC), trois cadres palestiniens du Fatah (principale composante de l'OLP), avaient été tués dans l'explosion de leur voiture et l'OLP avait mis en cause le Mossad en l'accusant d'avoir perpétré ce «triple assassinat».

Ces trois Palestiniens étaient venus négocier l'achat du Sol Phryne, a-t-on appris hier auprès de la police chypriote.

Par ailleurs, les autorités israéliennes ont observé un mutisme total après l'explosion qui a endommagé le navire.

«Pas de commentaire», a déclaré un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères.

Les nouvelles de l'explosion et d'un nouveau report de l'appareillage du «bateau du retour» ont toutefois été accueillies avec une indéniable satisfaction dans les cabinets ministériels et par l'homme de la rue. (ats, afp)



Le Sol Phryne en rade à Limassol.

(Béllino ap)

## Archives pillées

## Disparition de documents de l'époque nazie à Berlin

Les autorités ouest-allemandes ont annoncé hier que des dizaines de milliers de documents datant de l'époque nazie avaient disparu des archives américaines de Berlin, mais ont démenti qu'ils aient pu être utilisés pour faire pression sur des anciens nazis.

M. Volker Kaehne, porte-parole du Département de la Justice de Berlin-Ouest, a déclaré que le directeur-adjoint des archives nazies — dont le nom officiel était le Centre de documentation de Berlin — était soupçonné d'être mêlé à ce vol. Il a précisé que le suspect était un Allemand de l'Ouest, mais n'a pas donné d'autres détails sur son identité.

Le quotidien berlinois «Morgenpost» avait rapporté avant-hier que 80.000 documents avaient été volés, et que des anciens nazis avaient payé des millions pour maintenir le secret sur leurs activités passées. Le «Morgenpost» avait ajouté que de nombreux documents contenaient «des informa-

tions secrètes sur des responsables du Troisième Reich».

M. Kaehne a précisé que ces documents avaient probablement été vendus à des marchands ou des collectionneurs dans le monde entier, pour des sommes considérables. «Nous avons des preuves que certains documents ont été vendus pour des sommes allant jusqu'à 5000 marks pièce». L'enquête vise certains marchands ouest-allemands, sur lesquels il n'a donné aucune précision.

Le Centre de documentation, géré par le Département d'Etat américain depuis la fin de la guerre, contient environ 30 millions de documents saisis après la victoire alliée. Il y a notamment un fichier complet à 60% des membres des SA et des SS et une liste quasiment complète des membres du parti nazi.

L'accès à ces archives est strictement limité aux universitaires et aux organismes officiels.

(ap)

## Le président sortant battu

## Deuxième tour nécessaire à Chypre

Le président sortant Spyros Kyprianou a été battu lors du premier tour des élections présidentielles qui se sont tenues avant-hier à Chypre, indiquent les résultats définitifs publiés hier.

Aucun candidat n'ayant obtenu plus de 50 pour cent des voix, un second tour aura lieu dimanche prochain. Il opposera les deux candidats arrivés en tête au premier tour, M. Glafkos Clérides, président du parti conservateur DISY, et M. George Vassiliou, candidat indépendant soutenu par le parti communiste AKEL.

M. Clérides a obtenu 33,34 pour cent des suffrages, contre 30,09 à M. Vassiliou. Le président Kyprianou, qui brigait un troisième

mandat sous l'étiquette du parti de centre droit DIKO, en a obtenu 27,29 pour cent et M. Vassos Lysarides, président du parti socialiste EDEK 9,22 pour cent.

Le président Kyprianou a reconnu sa défaite et félicité ses deux adversaires dans une brève allocution télévisée. C'est la première fois depuis l'indépendance de Chypre, en 1960, qu'un président sortant n'est pas réélu et qu'il y a ballottage à l'issue du premier tour.

La semaine qui vient va donc voir, estiment les observateurs, d'intenses tractations politiques, et chacun des deux candidats va essayer de récupérer à son profit les voix des candidats malheureux au premier tour. (ats, afp)

## Comme prévu

## Finlande: Koivisto reconduit dans ses fonctions

Le président finlandais Mauno Koivisto a été reconduit pour six ans dans ses fonctions, hier à Helsinki par un collège de 301 grands électeurs.

C'est le second mandat de M. Koivisto, social-démocrate de 64 ans, qui a bénéficié de l'appui de 45 grands électeurs conservateurs de son premier ministre Hari Holkeri, recueillant ainsi 189 des 301 voix.

A l'élection présidentielle au suffrage direct du 1er février, M. Koivisto était certes arrivé en tête mais n'était pas parvenu à obtenir la majorité absolue. Il avait recueilli 47,9% des voix.

Conformément à la loi électorale, il revenait donc à un collège de 301 grands électeurs, également élus au suffrage direct le 1er février, de désigner le président de la République. (ats, afp)

## INSOLITE

## Dérider les animaux

## Animateur nommé dans un zoo de Londres

Le zoo de Londres vient de nommer un animateur chargé tout spécialement de dérider et tirer de l'ennui ses nombreux pensionnaires au bord de la neurasthénie.

Le poste a été confié au Dr David Shepherdson, un diplômé d'éthologie (science qui étudie les comportements des espèces animales) et spécialiste des blaireaux, qui aura le titre de «chercheur en enrichissement du comportement».

Parmi les projets à l'étude: des

enregistrements en play-back pour que les gibbons puissent refaire les duos dont ils sont coutumiers dans la jungle, une termitière pour égayer les mangoustes, des douches pour les cochons et les singes, a indiqué un porte-parole du zoo.

Le comportement nocturne des animaux fera l'objet d'une recherche spéciale parce que l'on sait très peu de choses sur les difficultés ressenties par les animaux vivant en captivité. (ats, afp)

Suite au départ d'un titulaire, le service de l'électricité cherche un

# STT monteur électricien

pour le service  
des installations intérieures.

**Qualités requises:**

- formation complète niveau CFC;
- entregent et mobilité d'esprit;
- permis de conduire.

**Nous offrons:**

- sécurité de l'emploi et prestations sociales;
- travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

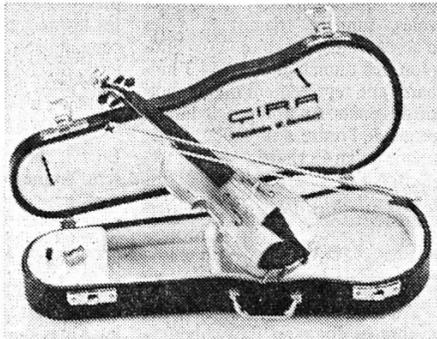
Le candidat retenu doit être ou devra être domicilié sur le territoire de la commune de Tramelan et participer au service de piquet.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire aux Services techniques Tramelan, case postale, 2720 Tramelan, jusqu'au 29 février 1988.

## Bijoux Mini Paux

présente pour la première fois à La Chaux-de-Fonds et en exclusivité pour le canton de Neuchâtel

les miniatures de violons  
en or ou en argent  
de Roswitha Çira



André Paux, bijoutier, joaillier diplômé  
Rue de la Serre 10, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 20 20  
Fermé le lundi



### Caisses de compensation du bâtiment et de la gypserie-peinture du canton de Genève (administration privée)

Dans le cadre de la restructuration de notre système d'informations basé sur l'utilisation d'un IBM 38 (CPF-RPG), nous cherchons un ou une

## analyste- programmeur(euse)

**Nous demandons:**

- nationalité suisse ou permis de travail valable;
- bonne expérience sur ce matériel;
- aptitudes à évoluer rapidement vers un poste de chef de projet, à participer aux différents développements en appliquant une méthodologie, à s'intégrer dans une petite équipe dynamique.

**Nous offrons:**

- un poste stable dans un cadre de travail agréable situé à proximité de la gare (2 minutes);
- une formation continue aux techniques informatiques;
- des conditions sociales modernes;
- un horaire variable;
- des possibilités de parking intéressantes.

Les personnes intéressées et possédant le profil requis voudront bien adresser un dossier complet, avec prétentions de salaire à l'adresse suivante:

CCB  
Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève

## Demandez notre superoffre de reprise en faveur d'une Carina II 1600 Liftback GL.

Carina II 1600 Liftback GL.  
5 portes, 5 places, 5 vitesses, 1587 cm<sup>3</sup>,  
55 kW (75 ch) DIN, fr. 19 290.-;  
en option boîte automatique  
à 3 rapports fr. 1000.-.

Nous vous offrons le modèle  
Carina II 1600 Liftback GL  
à des conditions époustoufflantes.  
Rendez-nous visite!

## TOYOTA Le N°1 japonais

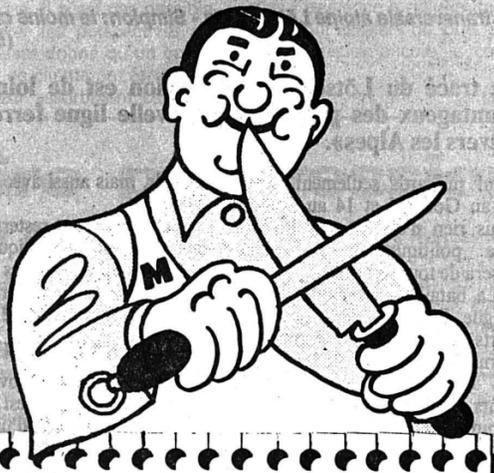


Rendez-vous au centre Toyota  
pour faire un essai



Avenue Léopold-Robert 117  
☎ 039/23 64 44

# Prix «Super» pour la viande !



dans nos boucheries  
jusqu'au samedi 20 février



**Porc:**

## Rôti, tranches

dans le cou  
épiciées aux fines herbes

kg ~~17.-~~ **13.-**



**Volaille:**

## Poulets «Cordon-Rouge»

frais, de France  
pièces de 1-1,2 kg

kg ~~820~~ **7.-**

# MIGROS

Société coopérative MIGROS  
Neuchâtel-Fribourg



## PRECI-COAT S.A.

Les traitements de surface et la technique des couches minces sont la base de notre savoir-faire. Notre technologie est à la pointe de la recherche et s'appuie sur un équipement et une infrastructure d'avant-garde. Nos collaborateurs restent notre meilleur atout. Ils sont tous impliqués dans le processus et motivés par la réussite de l'entreprise tout autant que par leur propre succès. Nos produits sont le reflet de notre engagement; ils représentent la synthèse de tous nos efforts. L'entreprise est en constante évolution depuis plusieurs années.

Vous vous situez au carrefour des idées et de leur mise en pratique, parce que vous en avez les moyens. Nous vous proposons de nous rejoindre en posant votre candidature aux postes de:

## jeunes ingénieurs ETS

responsables techniques pour nos activités de revêtements de couches dures sous vide. La formation étant assurée par nos soins, il n'est pas nécessaire que les candidats soient expérimentés;

## électroplaste CFC

ayant plusieurs années d'expérience dans le placage et divers traitements galvaniques afin de renforcer l'équipe de notre département de galvanoplastie;

## secrétaire

diplômée d'une école de commerce ou possédant un CFC d'employée de commerce, pour un poste de secrétaire-réceptionniste ayant les qualités suivantes:

- travailler de manière indépendante et avoir de l'initiative;
- connaître de manière approfondie une seconde langue (allemand ou anglais)
- maîtriser la technique du traitement de texte.

Veillez faire parvenir vos offres écrites avec curriculum vitae et tous documents usuels à l'attention du chef du personnel, Preci-Coat S.A., rue Louis-Chevrolet 19, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Notre maison est spécialisée dans la vente de fournitures de polissage (horlogerie et branches annexes).

A cet effet nous cherchons:

## REPRÉSENTANT

pour la Suisse romande et partie Suisse allemande.

**Nous demandons:**

- Age 25 à 45 ans
- Bilingue
- Expérience dans la vente
- Connaissances de la branche.

**Nous offrons:**

- Activité intéressante et variée
- Portefeuille clients
- Bon salaire, fixe et commissions, gratification
- Avantages d'une entreprise en pleine expansion.

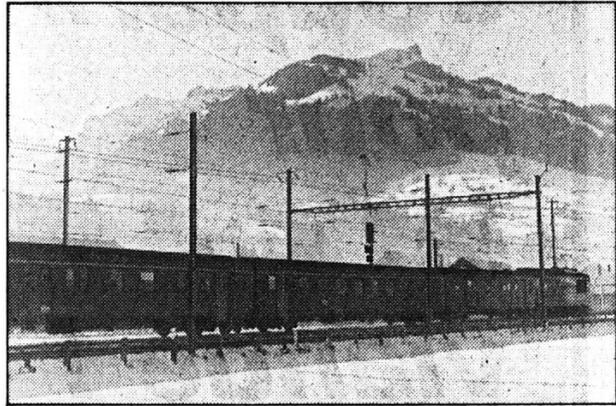
Faire offres manuscrites avec photo et références à:

OUTILS - MACHINES  
**Bocks S.A.**  
2800 DELEMONT

Route de Porrentruy 33 - ☎ 066/22 99 55

# Combat de milliards dans un tunnel

## Avantage provisoire au Lötschberg-Simplon



La transversale alpine Lötschberg - Simplon: la moins chère. (Béllno AP)

**Le tracé du Lötschberg - Simplon est de loin le plus avantageux des projets de «nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes».**

Neuf milliards seulement, contre 12 au Gothard et 14 au Splügen. Mais rien n'est dit, car le choix sera politique et l'Allemagne pèsera de tout son poids.

La bataille est ouverte. Hier, à Brigue, l'Office fédéral des transports a informé les cantons de Berne et du Valais sur les premières estimations concernant les coûts de la future traversée. Au début 89, l'autorité fédérale devra avoir fait son choix, après consultation des cantons et discussions avec nos voisins italiens et alle-

mands, mais aussi avec le reste de l'Europe.

Le dernier mot restera au Parlement et le poids politique supplantera sans doute tous les arguments techniques ou financiers. Mise en service: pas avant 2006!

### BLS MOINS CHER

La nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes, ce n'est pas seulement le percement d'un nouveau tunnel de base sous le Simplon ou le Gothard, mais c'est tout un réseau de chemin de fer reliant le

sud de l'Allemagne à la région milanaise, à travers la Suisse. Ainsi, les investissements articulés par l'Office des transports ne portent-ils pas seulement sur les tunnels de base, mais sur l'ensemble des aménagements (nouvelles voies, tunnels, triages) et voies d'accès indispensables. Au Simplon, les tunnels de base (4,3 milliards) ne représentent que la moitié des coûts. Au Splügen, le tunnel serait de l'ordre de 3 milliards, de même qu'au Gothard.

### La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Au total des investissements, net avantage donc au Lötschberg - Simplon, malgré le fait que l'on envisage de percer deux nouveaux tunnels de base l'un de Frütigen à Rarogne, l'autre de Viège à Domodossola, en abandonnant l'actuel Simplon. Neuf milliards au total, dont 6,4 sur sol suisse.

Gothard de base: 12 milliards, pratiquement entièrement en Suisse. Gothard de base avec embranchement en direction des Grisons (Y): c'est le projet le plus cher, près de 20 milliards.

Selon le tracé choisi (direction l'Autriche ou Zurich) le Splügen avec chaque fois des investissements de plus de la moitié sur sol étranger.

Bien qu'il figure au nombre des hypothèses étudiées, le projet du comité Pro-Lötschberg - Simplon d'utiliser le tunnel actuel entre Brigue et Iselle («L'Impartial» du 12 février) n'est pas officiellement présenté. «Il ne répond pas à toutes les exigences posées pour une comparaison équitable des projets», précise Fritz Bürki, le patron de l'Office des transports.

### BATAILLE POLITIQUE

En fait, la bataille qui s'annonce sera éminemment politique. Les cantons alémaniques penchent pour le Gothard ou le Splügen. Le BLS appartient à une compagnie privée, dans laquelle le canton de Berne est largement représenté. Le Gothard est la seule ligne à travers les Alpes qui appartienne entièrement aux CFF et, selon Fritz Bürki, il est normal qu'il lui accorde la préférence.

On sait la Bundesbahn allemande intéressée au Splügen, en ligne directe sur Munich, mais qu'elle se satisfait très bien d'un Gothard de base.

La décision dépendra aussi, en partie, du rapport qui sera publié cet été sur les coûts d'utilisation, les retombées économiques et les conséquences politiques de tel ou tel tracé. Il s'agira aussi de savoir quelle part nos partenaires étrangers sont prêts à assumer. La facture italienne pour le Splügen pourrait être fatale à ce projet.

Y. P.

# Réduction des indemnités

## Caisse-maladie déboutée par le Tribunal fédéral des assurances

Les caisses-maladies ne peuvent, en modifiant leurs statuts, réduire ou supprimer sans justification particulière les indemnités journalières d'une certaine importance en cours de versement.

La seule volonté de freiner les coûts ne suffit pas, si l'équilibre financier de la caisse n'est pas menacé. C'est ce qu'a jugé le Tribunal fédéral des assurances, dans un arrêt publié hier, en déboutant une caisse qui entendait cesser ses prestations en faveur d'un assuré.

La caisse en cause avait révisé ses statuts en 1985, supprimant notamment le droit à une indemnité journalière pendant une seconde période, après la période légale de 900 jours. L'un de ses assurés, dans l'incapacité de travailler régulièrement depuis plusieurs années, venait précisément d'entrer dans cette seconde période, après une suspension de 180 jours. Dès l'entrée en vigueur des statuts, la caisse avait cessé de lui verser les 50 fr par jour auxquels il avait encore droit pendant près de 300 jours selon son contrat antérieur.

La Cour fédérale a confirmé un jugement du Tribunal cantonal zurichois dans cette affaire, rétablissant l'assuré dans ses droits. La position de la caisse était en revanche appuyée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Pour les juges fédéraux, les caisses n'ont pas un droit illimité à diminuer leur couverture allant au-delà du minimum légal. Lorsqu'il s'agit de prestations en cours de versement et qui sont importantes, les caisses ne peuvent y toucher sans justification particulière, sous peine d'entamer la confiance de leurs assurés.

Lorsqu'elles adaptent leurs prestations, les caisses-maladie doivent trouver un compromis entre la nécessité d'avoir une situation financière saine et le respect des droits de leurs assurés. Une atteinte grave à ces droits ne se justifie que si l'équilibre financier de la caisse est en danger ou si le but de la révision des statuts ne peut être atteint autrement. Il ne suffit pas que le freinage des coûts en soit ralenti, a souligné la Cour.

(ats)

# Secret bancaire violé

## Une farce de carnaval tourne au vinaigre

Une farce d'une clique de carnaval a tourné à la violation du secret bancaire à Coire, dans les Grisons.

Au cours du cortège de samedi passé cette clique a bombardé les spectateurs avec des extraits de comptes bancaires en pensant qu'il s'agissait simplement de vieux papiers, a indiqué hier un porte-parole de la Société de Banque Suisse (SBS).

Une collaboratrice de la banque a remis ces papiers confidentiels à la clique sans se rendre compte de leur importance. La SBS a décidé de réexaminer les mesures de sécurité à sa succursale de Coire.

Les papiers distribués contenaient non seulement des extraits de comptes, mais aussi des rappels et des lettres. Leur lecture a beaucoup intéressé les habitants de Coire, a déclaré à Bâle le porte-parole de la banque Yves Sohr-

mann. Ces documents provenaient tous de la succursale de la SBS à Coire.

Ces papiers passent normalement dans un broyeur avant d'être brûlés. Une employée de longue date les a toutefois remis à la clique sans se rendre compte de leur importance, violant ainsi le secret bancaire.

Cette farce ne constitue pas une bonne publicité pour la SBS, a admis le porte-parole. Il a également regretté que la clique n'ait pas cessé d'utiliser les documents confidentiels pour alimenter son canon à papier après avoir remarqué leur nature.

La SBS va procéder à un contrôle de la sécurité de sa succursale de Coire. Il n'est par ailleurs pas exclu qu'un client de la banque porte plainte pour violation de secret bancaire, selon Yves Sohrmann. (ap)

# 1200 Genevois pour défendre Cointrin

## Un super bataillon à tout faire

Les grandes trompettes des médias ont salué la création du régiment d'aéroport de Zurich-Kloten en 1987 mais pas encore le moindre tam-tam pour accueillir le nouveau bataillon d'aéroport de Cointrin, créé en janvier dernier.

Et pourtant, commandés par le lieutenant-colonel Jean-François Duchosal, 1200 Genevois devraient accourir au pas de charge si Cointrin était menacé. En temps de paix aussi, cette troupe rendra des services, notamment pour protéger des conférences internationales.

La Suisse comble les lacunes de son système de mobilisation. Elle se dépêche de protéger ses points sensibles contre un ennemi potentiel capable de fondre sur ses failles en quelques minutes.

En février 83, le conseiller d'Etat genevois Alain Borner charge civils et militaires d'élaborer une meilleure défense de Cointrin. Fin 86, Berne donne le feu vert. Début 88, la nouvelle unité est opérationnelle.

Les têtes galonnées sont d'accord: si Zurich est un objectif militaire, Genève est un objectif stratégique,

en raison de la présence des installations internationales.

En cas de crise, la Suisse devrait garantir aux diplomates étrangers venus négocier à Genève, de pouvoir atterrir et décoller en toute tranquillité.

### Une enquête de

Jean-Philippe Ceppi

Complètement indépendants, les hommes du lieutenant-colonel Duchosal défendent bec et ongles le tarmac du bout du lac.

S'ils sont dépassés, ils pourront appeler du renfort.

Défendre un aéroport? C'est le métier de Duchosal, commandant-adjoint du Service de sécurité de l'aéroport de Cointrin (SSA) et adjoint du robuste major Roland Troyon.

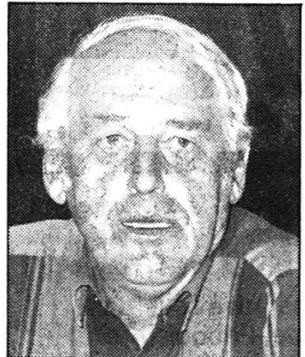
Habitué des coups durs, détournements d'avions et autres désamorçages de bombes, il veut faire «un bataillon de choc, de grande qualité psychique et physique. Dynamique, souple, rapide. Il n'y aura pas de planqués».

(BRR)

## LA SUISSE EN BREF

**PAPIER.** — L'an dernier, l'industrie suisse du papier a pu augmenter sa production de 4% à 1,13 millions de tonnes. Les capacités de production ont été pleinement mises à contribution dans la majorité des entreprises. Cependant, la pression croissante des importations, la hausse tendancielle des coûts et le fléchissement des prix ont provoqué un resserrement des marges et une légère dégradation des bénéfices, selon une analyse parue dans le dernier «Bulletin» du Crédit Suisse.

**SOCIALISTES.** — «Ceux qui pensent que le pss va totalement changer de cap devront attendre et surmonter leur déception», a déclaré le président du Parti socialiste suisse Helmut Hubacher. Le conseiller national bâlois pense que son parti — qui fêtera son centième anniversaire cette année — doit améliorer ses structures, son organisation et son marketing.



**FAILLE.** — La faille qui a été constatée à plusieurs reprises déjà dans le passé dans le rocher de l'historique colline de Valère à Sion donne aujourd'hui de sérieux soucis aux autorités valaisannes.

**SALONS DE JEUX.** — Les Zurichois vont se prononcer sur une initiative populaire opposée au développement des salons de jeux. Ainsi en a décidé le Grand Conseil, qui a déclaré valable l'initiative baptisée «Halte à la croissance sauvage des salons de jeux et des machines à sous».

**CAMBRIOLAGES.** — Pas moins de 33 vols avec effraction ont été commis dans le canton de Zoug au cours du week-end passé. Toutes les communes du canton à l'exception de Menzingen et Neuheim ont reçu de la visite.

**ENFANCE.** — Déposé en juin dernier par la conseillère nationale Judith Stamm (pdc, LU), un postulat demandant un rapport sur les mauvais traitements infligés aux enfants a été accepté par le Conseil fédéral.

**CATALYSEUR.** — Les autorités zurichaises ont l'intention de taxer lourdement les véhicules non équipés de catalyseurs. Le projet de nouvel impôt cantonal sur les véhicules, présenté par l'exécutif cantonal, prévoit une augmentation générale de 15%. Un «malus» de 40% pénalisera dès 1991 les véhicules non-catalysés.

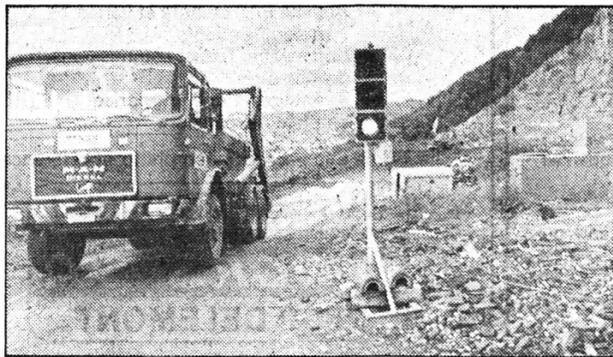
**ROTE ANNELIESE.** — La «Rote Anneliese», le virulent journal d'opposition du Haut-Valais, fête en cette mi-février la parution de son centième numéro. Les responsables, réunis en une association où l'on trouve principalement des membres du Parti socialiste de la partie alémanique du canton, ont annoncé non sans humour: «Malgré ce jubilé on continue.»

**DRAGUEUR.** — Le Tribunal correctionnel de Vevey a condamné à deux ans et demi de réclusion et à huit ans d'expulsion de Suisse un «drapeur» italien de 35 ans, considéré comme violent et dangereux et reconnu coupable de viol et d'attentat à la pudeur avec violence, de lésions corporelles simples, de voies de fait et de séquestration.

**VOTE.** — Une commission du Conseil des Etats présidée par M. Hubert Reymond (lib, VD) a accepté à l'unanimité une motion du Conseil national visant à faciliter le vote par correspondance.

**ELECTROCHOC.** — L'inspection fédérale des installations à courant fort a décidé d'interdire la vente d'appareils électrochocs pour l'«auto-défense». Ces appareils produisent en effet des courants électriques qui peuvent mettre les personnes en danger.

**DÉCHARGE.** — La décharge multi-composants «Bärengraben», à Würenlingen, sera fermée à la fin de l'année. Le site avait été placé sous les feux de l'actualité en septembre 1986, avec la découverte de l'entreposage illégal de déchets classés «spéciaux».



(Béllnos AP)

# Longue enquête en vue

## Incendie de l'Hôtel International à Zurich

Il faudra des semaines, voire des mois, pour déterminer les causes et responsabilités juridiques de l'incendie de l'Hôtel International qui a coûté la vie à six personnes à Zurich-Oerlikon.

On ignorait encore hier si des poursuites seraient engagées et le cas échéant contre qui. Selon les premières estimations, les dégâts au bâtiment et au mobilier s'élèvent à deux ou trois millions de francs.

Les six victimes, âgées de 19 à 62 ans sont deux couples de diners schaffhousois et zurichois, un apprenti cuisinier et un sommelier de nationalité malaise.

Tous se trouvaient dans le restaurant Panorama-Grill du 31e étage au moment du drame. La police n'a pas révélé leurs identités. On devrait en savoir plus lors de la conférence de presse spéciale que tiendra la police aujourd'hui. (ats)

## KALÉIDOSCOPE

### Lausanne: maçon tué

Un accident mortel du travail, dont la cause n'est pas encore établie, est survenu hier matin à la rue de Bourg, au centre de Lausanne. Sur un chantier de rénovation et de transformation d'un immeuble, une benne qui était soulevée par une grue est soudainement redescendue, mais sans se détacher, et est tombée sur un ouvrier. Celui-ci, un maçon italien de 40 ans, a été tué.

### Giswil (OW): incendie criminel

Une étable et une grange ont été la proie des flammes à Giswil dans le canton d'Obwald. Le bétail a pu être sauvé à temps. En revanche les denrées fourragères et une partie des machines agricoles ont brûlé. Dans les deux cas, il s'agit d'actes criminels. L'incendiaire a été arrêté et a avoué être l'auteur de ces deux forfaits.

### Bürglen (UR): carnavaliers accidentés

Une voiture a fauché un groupe de musiciens de carnaval près de Bürglen. Cinq des jeunes gens, âgés de 14 à 19 ans, ont été blessés et hospitalisés. Pour des raisons inconnues, la voiture s'est soudain déportée sur la voie de gauche le long de laquelle cheminaient les musiciens. La police a confisqué le permis du conducteur, qui était pris de boisson. (ats)

# L'embaras du choix

## Multitude de cours et conférences à Neuchâtel

La prolifération de cours à vocation technique a radicalement modifié l'attitude des ingénieurs. De renfermés et casaniers, ils sont devenus prolixes et... mobiles. Pour le plus grand bien de la compétitivité des entreprises d'ailleurs. La fin du mois de février, les mois de mars et avril verront l'organisation de plusieurs de ces cours à Neuchâtel.

Par ordre chronologique, signons tout d'abord un séminaire sur l'environnement et l'industrie. Avec l'application des nouvelles ordonnances de la loi sur la protection de l'environnement, Centredoc à Neuchâtel a jugé utile de présenter la situation actuelle et future de l'industrie dans ce contexte.

Le jeudi 25 février à la Faculté des lettres de l'Université, les

chefs d'entreprise et les collaborateurs scientifiques intéressés pourront assister à des exposés sur la situation actuelle et future en matière d'environnement, sur l'écologie chez Aluisse, sur les mesures des immissions et émissions, etc.

### LES REVÊTEMENTS EN MICROTECHNIQUE

Dans le cycle de conférences sur les nouveaux matériaux, le rendez-vous désormais traditionnel de l'Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH), la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM) et l'Institut de microtechnique de l'Université (IMT) est fixé les lundi 7, 14 et 21 mars. Organisé par M. Jacques Durand, le thème de ce cours est l'utilisation des revêtements en microtechnique.

L'introduction théorique sera donnée par le professeur Christian Coddet de l'Université de Compiègne, puis suivront les conférences

d'application avec notamment le docteur Hans Hintermann du CSEM et le docteur Jürg Steffen d'ASULAB SA. Ces conférences se dérouleront au grand auditorio de l'IMT.

### FORUM EUROPÉEN FRÉQUENCE ET TEMPS

Du 16 au 18 mars, toujours à Neuchâtel, se tiendra «Le Forum Européen Fréquence et Temps». Organisée avec l'aide de la FSRM pour la 2e fois, cette importante conférence scientifique traitera des sujets aussi variés que les fréquences standards atomiques, les résonateurs et oscillateurs, les temps et les fréquences, les matériaux et procédés. C'est au micro de l'Aula des Jeunes Rives que se succéderont pendant 3 jours les plus grands spécialistes de la question.

### MICROFABRICATION EN TECHNOLOGIE DU SILICIUM

Toujours sous la houlette de la FSRM, un cours théorique et pratique sur l'instruction aux procédés

de microfabrication en technologie du silicium sera donné du 18 au 22 avril et du 3 au 7 octobre dans les locaux de l'IMT. Il traitera principalement de la photolithographie, des méthodes de dopage, de l'oxydation du silicium, des procédés de dépôt de couches minces, de la caractérisation des composants et du micro-usinage du silicium.

Le cours est constitué d'une partie théorique et d'une importante partie pratique avec l'encadrement de spécialistes dans des conditions de travail professionnel. Le responsable est le professeur Nico De Rooij.

J. H.

• Tous ces cours sont payants et des renseignements peuvent être pris auprès des sociétés organisatrices mentionnées.

## Près de 300 licenciements

### Dollar et concurrence asiatique terrassent une entreprise zurichoise

L'entreprise textile Otto et Johann Honegger S. A., Wald (ZH), cessera ses activités à fin juillet et licenciera la totalité de ses 280 employés.

La cause de cet arrêt de la production est la concurrence toujours plus vive des produits textiles importés d'Extrême-Orient encore renforcée par la faiblesse du dollar, a déclaré hier le délégué du Conseil d'administration Beat Honegger.

Un plan social a été mis sur pied et la firme zurichoise a également ouvert un bureau permanent dans le but de replacer les personnes touchées.

Selon un communiqué de l'entreprise, il n'est pas possible d'améliorer les perspectives de ventes étant donné qu'un grand nombre de clients ont fortement réduit leur assortiment ces der-

niers temps. Un redimensionnement de la production ou l'introduction du chômage partiel ne résoudrait pas le problème.

Le syndicat va essayer d'entrer en contact avec l'entreprise afin de proposer ses services et prêter son concours en cas de divergences au niveau du plan social.

L'entreprise avait réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 34 millions de francs. L'arrêt de la production ne met pas en cause l'existence juridique de la société qui essaiera de louer ses locaux, précise encore le communiqué.

(ats)

## Spectaculaire progression

### Chiffre d'affaires d'ASP Holding: plus 65 %

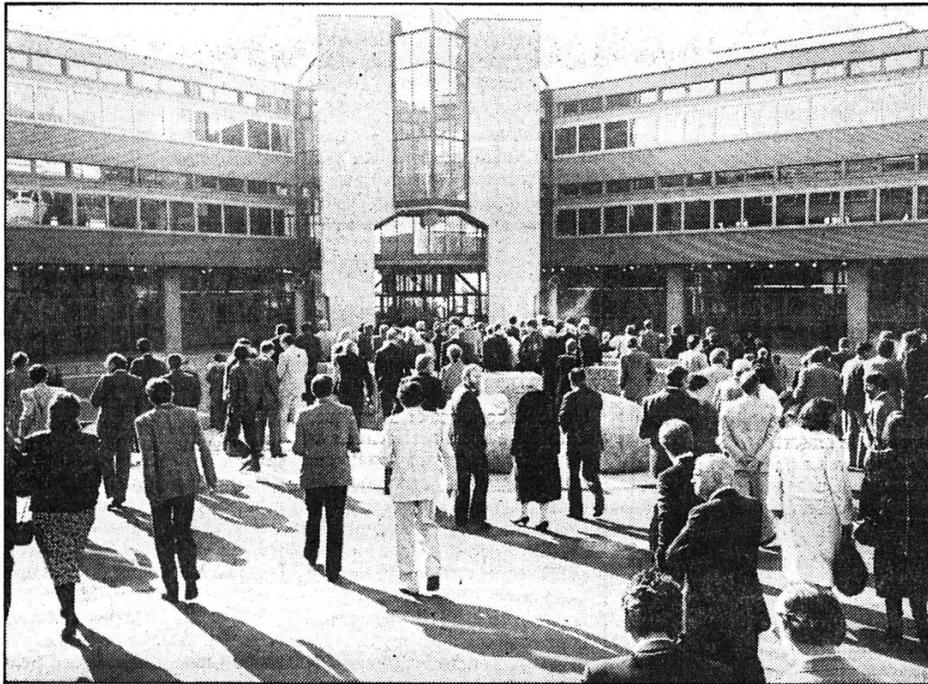
L'exercice écoulé s'est avéré «riche en événements et en succès» pour le groupe d'informatique ASP Holding, à Stettlen (BE). Après la création du holding en juillet, c'était en septembre, l'ouverture du capital au public. Plusieurs entreprises ont en outre été reprises au cours de l'année, ce qui a permis une augmentation du chiffre d'affaires de 65% à 14,3 mio. de frs, selon les informations divulguées hier. Le bénéfice brut du groupe informatique

s'est élevé à 6 (en 1986: 3,3 mio. de frs. En raison de l'augmentation des effectifs (75 personnes contre 21 en 1986), les frais de personnel ont progressé de 36% à 3,1 mio. La marge brute d'autofinancement et le bénéfice d'exploitation s'inscrivent en fin de compte à resp. 1,8 (1,6) et 1,5 (1,4) mio.

L'ouverture au public a provoqué un afflux de fonds propres d'un montant de 7,1 mio. de frs, qui a servi à reprendre la totalité

du capital de Logon AG, à Zurich, Computerhaus AG, à Wil, Online Micro Informatik AG, à Berne et CMI S.A. à Genève.

Le conseil d'administration propose aux actionnaires le versement d'un dividende de 25 frs plus un bonus de 25 frs également, en guise de «remerciement pour la confiance accordée par les actionnaires». Les actions émises en septembre donnent droit à un tiers du dividende et du bonus, soit deux fois 8,35 frs. (ats)



La forte participation des industries favorise la mise sur pied de tels cours.

(Photo archives Schneider)

### L'ÉCONOMIE EN BREF

**JAPON.** — L'excédent commercial japonais, en données brutes, s'est légèrement contracté et a atteint, selon les statistiques douanières, 3,07 milliards de dollars en janvier, contre 4,30 milliards un an auparavant.

**PERTES.** — Les sept fondations de placement collaborant avec des banques, et soumises à la surveillance fédérale, ont subi des pertes de cours de plus de 300 millions de francs dans le groupe de placement des actions à la suite du krach boursier du 19 octobre.

**SULZER.** — Les actions nominatives de la société Sulzer Frères S.A., à Winterthur, ont été très demandées aux Bourses de Zurich et de Genève. A Zurich, le cours a passé de 4025 à 4400 fr et à Genève il a progressé de 425 fr à 4450 fr. De nombreux cours ont été payés, a indiqué un courtier.

**ÉTATS-UNIS.** — Les prix des produits importés aux Etats-Unis ont fait un bond de 14,8 pour cent en moyenne en 1987, reflétant la forte dépréciation du dollar intervenue ces deux dernières années.

**GRÈVE.** — La grève des 32.500 ouvriers du constructeur automobile Ford-UK est entrée dans sa deuxième semaine et aucune perspective de négociation n'est en vue, indique-t-on de source syndicale à Londres.

**OBLIGATIONS.** — L'Union des Banques Suisses (USB) est la dernière des grandes banques à réduire au-dessous de 4% le taux d'intérêt de ses obligations de caisse à court terme. La rémunération a été diminuée d'un quart de points sur les titres d'une durée de 3 à 7 ans, a communiqué lundi la banque.

### BOURSE

<b>DOW JONES</b>	12.02.88	<b>1983,26</b>
	15.02.88	

<b>ZURICH ↑</b>	12.02.88	<b>484,50</b>
	15.02.88	<b>491,60</b>

<b>\$ US ↑</b>	Achat	<b>1,39</b>
	Vente	<b>1,42</b>

### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	444.—	447.—
Lingot	20.000.—	20.250.—
Vreneli	138.—	148.—
Napoléon	127.—	136.—
Souverain \$	145.—	152.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.25	6.45
Lingot	280.—	295.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	21.035.—	21.276.—

### CONVENTION OR

Plage or	20.400.—
Achat	20.000.—
Base argent	330.—

### INVEST DIAMANT

Février 1988: 220

A = cours du 12.02.88  
B = cours du 15.02.88  
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

### HORS BOURSE

	A	B
Roche b/ce	100000.—	105000.—
Roche 1/10	10075.—	10600.—
Kuoni	32500.—	33000.—

### ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	—	900.—
B. Centr. Coop.	880.—	905.—
Crossair p.	1350.—	1375.—
Swissair p.	1500.—	1015.—
Swissair n.	950.—	935.—
Bank Leu p.	2540.—	2575.—
UBS p.	3025.—	3070.—
UBS n.	590.—	595.—
UBS b.p.	116.—	119.—
SBS p.	325.—	329.—
SBS n.	276.—	277.—
SBS b.p.	282.—	288.—
C.S. p.	2360.—	2385.—
C.S. n.	468.—	467.—
BPS	1660.—	1650.—
BPS b.p.	158.—	159.—
Adia Int.	6725.—	6825.—
Elektrowatt	3000.—	3075.—
Forbo p.	2875.—	2900.—
Galenica b.p.	589.—	600.—
Holder p.	4675.—	4725.—
Jac Suchard	8075.—	8300.—
Landis B	1040.—	1050.—
Motor Col.	1325.—	1325.—
Moeven p.	4800.—	4925.—
Bührlé p.	820.—	840.—
Bührlé n.	190.—	190.—
Bührlé b.p.	210.—	210.—
Schindler p.	4250.—	4275.—
Sibra p.	400.—	400.—
Sibra n.	295.—	295.—
SGS	3450.—	3500.—
SMH 20	70.—	67.—
SMH 100	190.—	190.—
La Neuchâtel	790.—	820.—
Rueckv p.	12800.—	13600.—
Rueckv n.	6760.—	6825.—
Witbur p.	5200.—	5325.—
Witbur n.	2800.—	2890.—
Zurch p.	5425.—	5500.—
Zurch n.	2830.—	2860.—
BBC I—A—	1845.—	1900.—
Ciba-gy p.	2710.—	2740.—

Ciba-gy n.	1405.—	1440.—
Ciba-gy b.p.	1830.—	1865.—
Jelmoli	2050.—	2075.—
Nestlé p.	8400.—	8510.—
Nestlé n.	4100.—	4195.—
Nestlé b.p.	1320.—	1345.—
Sandoz p.	12475.—	12700.—
Sandoz n.	5050.—	5090.—
Sandoz b.p.	1865.—	1870.—
Aluisse p.	585.—	598.—
Cortailod n.	2075.—	2100.—
Sulzer n.	4025.—	4400.—
Inspectorate p.	1780.—	1800.—

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	66.—	67.25
Aetna L.F. cas	66.50	66.50
Alcan alu	35.75	37.50
Ammax	23.50	25.—
Am Cyanamid	64.75	66.—
ATT	40.50	40.75
Amoco corp	103.50	104.50
ATL Richt	109.—	109.—
Baker Hughes	23.—	22.50
Baxter	33.25	33.25
Boeing	65.—	66.50
Unisys	47.50	48.—
Caterpillar	83.50	84.50
Citicoop	26.75	28.—
Coca Cola	51.—	52.—
Control Data	113.50	116.50
Du Pont	58.75	60.—
Eastm Kodak	56.25	56.75
Exxon	60.—	61.25
Gen. Elec	91.—	94.50
Gen. Motors	100.50	101.50
Gulf West	43.25	43.25
Halliburton	19.75	21.25
Homestake	86.—	89.50
Honeywell	27.—	28.50
Inco Ltd	155.—	158.—
IBM	105.50	107.—
Litton	81.75	82.50
MMM	61.50	61.50
Mobil corp	83.—	84.50
NCR	48.75	49.—
PepsiCo Inc	73.25	73.50
Phil Morris	125.50	127.50
Philips pet	19.75	19.75
Proct Gamb	116.—	118.—

Rockwell	25.25	25.25
Schlumberger	47.50	48.50
Sears Roeb	49.—	50.—
Smithkline	80.25	80.—
Squibb corp	90.50	91.25
Sun co inc	75.50	78.—
Texaco	52.—	53.25
Wwarner Lamb.	107.—	107.—
Woolworth	57.25	58.—
Xerox	77.50	78.50
Zenith	21.—	21.—
Anglo am	22.50	22.50
Angold	121.—	122.—
De Beers p.	14.—	14.25
Cons. Goldf I	21.—	20.—
Aegon NV	45.50	48.—
Alko	68.—	68.75
Algem Bank ABN	27.75	27.50
Amro Bank	41.75	44.—
Philips	19.25	20.25
Robeco	61.—	62.75
Rolinc	56.75	57.75
Royal Dutch	156.50	157.—
Unilever NV	82.—	82.75
Basf AG	190.—	193.—
Bayer AG	209.—	212.—
BMW	420.—	425.—
Commerzbank	174.—	178.—
Daimler Benz	523.—	533.—
Degussa	232.—	230.—
Deutsche Bank	338.—	340.—
Dresdner BK	191.—	194.—
Hoechst	205.—	205.—
Mannesmann	96.50	97.25
Mercedes	430.—	435.—
Schering	351.—	359.—
Siemens	306.—	314.—
Thyssen AG	96.50	98.—
VW	187.—	193.—
Fujitsu Ltd	15.75	15.75
Honda Motor	15.—	15.25
Nec corp	21.50	22.—
Sanyo eletr.	5.55	5.40
Sharp corp	12.—	11.—
Sony	52.—	52.50
Norsk Hyd n.	36.25	37.—
Aquitaine	63.50	63.50

### NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	47.—	26½
Alcan		

Motorola inc	44¼	44¼
Polaroid	28¼	28¼
Raytheon	68¼	68¼
Ralston Purina	70¼	70¼
Hewlett-Packard	57¼	57¼
Texas instrum	47¼	47¼
Unocal corp	32¼	32¼
Vesting elec	50¼	50¼
Schlumberger	9¼	9¼

(L. F. Rothschild and Co Geneva)

### TOKYO

	A	B
Ajinomoto	3380.—	3500.—
Canon	1040.—	1070.—
Daiwa House	1700.—	1660.—
Eisai	2430.—	2440.—
Fuji Bank	3310.—	3310.—
Fuji photo	4000.—	4040.—
Fujisawa pha	1990.—	2020.—
Hitachi	1450.—	1460.—
Hitachi	1270.—	1270.—
Honda Motor	1420.—	1420.—
Kanegafuchi	981.—	978.—
Kansai el PW	2630.—	2650.—
Komatsu	620.—	630.—
Makita elct.	1700.—	1760.—
Marui	3010.—	3030.—
Matsush el I	2300.—	2320.—
Matsush el W	2110.—	2140.—
Mitsub. ch. Ma	575.—	561.—
Mitsub. el	613.—	615.—
Mitsub. Heavy	585.—	577.—
Mitsui co	712.—	720.—
Nippon Oil	1150.—	1160.—
Nissan Motor	783.—	785.—
Nomura sec.	3300.—	3370.—
Olympus opt	1170.—	1230.—
Rico	1250.—	1270.—
Sanyko	2050.—	2110.—
Sanyo elect.	525.—	522.—
Shiseido	1610.—	1630.—
Sony		

## L'expressionnisme venu de l'Est

### Angel Patchamanov à Espace Noir Saint-Imier

Espace Noir accroche actuellement, pour la première fois à l'Ouest, l'œuvre de Angel Patchamanov. Né en 1944 à Galabovo, Bulgarie, l'artiste fit ses études au Gymnase artistique de Sofia.

Spécialisé dans la peinture monumentale, il est l'auteur de mosaïques, fresques, vitraux, gobelins, sculptures. Très connu dans son pays, il a marqué de sa patte moult institutions bulgares.

A Saint-Imier il fait voir une série de petites toiles, aquarelle, acryl. Les thèmes vont des représentations folkloriques, liturgiques

qu'il réalise dans un style géométrique. Ailleurs, des paysages, expressionnistes, évoquent la mer, les oiseaux.

Ses toiles les plus récentes marient les deux styles. Centre de la toile géométrique, de petites touches de couleur bleue, ajoutent à l'atmosphère, soulignent l'expression d'une note personnelle.

D. de C.

● Espace Noir, Saint-Imier, tous les jours de 10 h à 22 h. Fermé le lundi, jusqu'au 29 février.

## Noire, de toute façon

### 12 graveurs accrochés à La Sombaille

Etant donné son importance - 52 œuvres accrochées - l'exposition des graveurs de la «Main noire» investit généreusement les cimaises du Home médicalisé La Sombaille.

Quant aux écritures employées, elles n'en sont pas moins variées, burin classique, aquarelle, manière noire, technique mixte, elles permettent une analyse de la situation de la gravure au cours du soir de l'Ecole d'art de la Ville, puisque c'est là que les graveurs accrochés s'y rencontrent pour créer.

On y voit les œuvres de Regina Gafner, Jean-Jacques Reuby, conservateur du Musée des beaux-arts du Locle, Roger Müller, responsable de l'atelier de la «Main noire», France Giovannoni, Shila Sen Gupta, Albert Guex, Cornélie

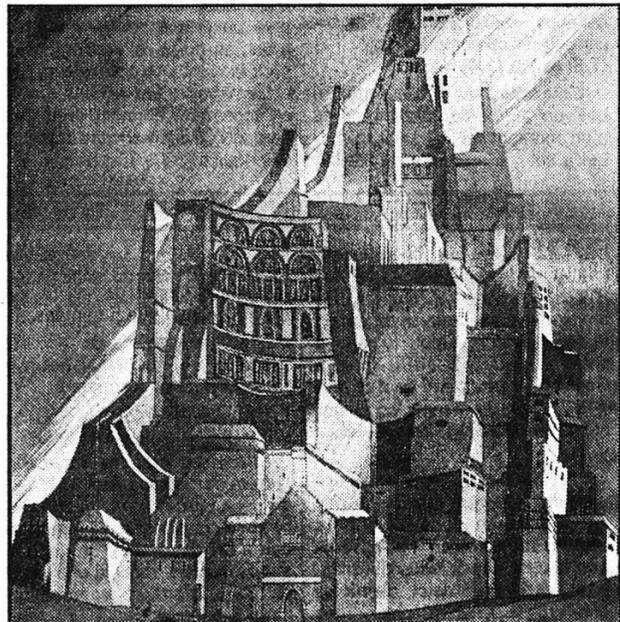
Edye, Albert Affolter, Anna Draper, Paula Willi, Pierre Vaucher et Georges Coulin.

L'exposition est remarquable pour la qualité des œuvres, pour la plupart, et très significative par les sujets choisis, signifiant que les créateurs font en ce moment une sorte de bilan des différentes tendances esthétiques actuelles, d'ailleurs parfaitement assimilées. Délaissant pour la plupart l'abstraction, les artistes s'interrogent, expriment leurs sentiments.

Exposition particulièrement intéressante, captivante à suivre, et dont les suites sont attendues avec le plus grand intérêt.

D. de C.

● Home médicalisé de La Sombaille. Jusqu'au 4 mars.



La nave va, aquarelle de France Giovannoni (photo Impar Gerber)

## LES 33 TOURS DU JAZZ

### Jazz suisse

#### ONE MORE TIME POUR LES AMIS DU JAZZ DE CORTAILLOD

C'est par un cinquième volume que le saxophoniste-arrangeur et leader Henry Du Pasquier marque les vingt ans d'activité de «sa» grande formation ref. Sonor disc So 30-067. Ce fondateur des New Hot Players affirme une nouvelle fois sa fidélité au jazz dixieland des Spaniers, Crosby, en réenregistrant Darktown Strutter's ball avec ses 13 musiciens. New Orleans Masquerade, avec banjo, est de la même veine et enchâssera les nostalgiques des «new hot».

Mais les Amis sont avant tout Un Big Band et les 3 trompettes, 6 sax, trombone et rythmes se font apprécier dans la dizaine d'arrangements signés par leur chef. Si Eric Faessler drums, n'est pas visible sur la photo de la couverture, il est par contre omniprésent et le prouve tout au long du disque par son soutien discret mais efficace.

#### LES 20 ANS DES BOWLER HATS

C'est par deux mélodies reprises de King Oliver: Chattanooga stomp et Working man blues que les Bowler commencent ce «mini-concert» marquant leur majorité! Le mariage de Georges Etienne à la clarinette avec la trompette et le trombone bouchés de Zuber et Gerber est un excellent début où le goût du terroir est encore accentué par le banjo.

Mahogany Hall Stomp est du même style dixieland sauvage, arrangé, alors que Boot that thing permet à Steiner de faire valoir ses dons de boogie-man au clavier. La qualité, les arrangements sont épanouis dans Charleston ou Old fashioned love. Qualité sonore à mentionner, l'ambiance du Club Bowler Hats à Lyss. L'historique de l'orchestre est retracé par 20 photos sur les pages intérieures de la double couverture du LP ML 581 Dixieland Jazzband Jubilee.

#### LES BLACK BOTTOM STOMPERS ÉDITÉS AUX ÉTATS-UNIS

C'est un véritable coup de maître que l'ensemble zurichois réussit avec son 7e disque Stomp off SOS 1130, édité outre-Atlantique par le label le plus traditionnel de ces dix dernières années. C'est une réalisation «live» au jazz club de Bulach, dans des conditions optimales, pour cet ensemble parmi les meilleurs d'Europe d'entre les formations dévolues au style nouvelle orléans. U. Fahrni cornet et F. Baertschi clarinette sont depuis 15 ans dirigés par Werner Doesseger tromboniste, + washboard, piano, banjo et tuba. Ils font vivre ces mélodies louisianaises que sont East coast trot, Just gone, South african blues, Long, deep & wide, Weary blues, Chicago buzz, dont la couleur, le relief et la vivacité contrastent avec les blues lents que sont Mountain city ou Four O'clock (+ harmonica). Roq.

# Derrière la forme, signes d'homme

Exposition Henri Passet, sculptures, au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds

Sculptures hiératiques, colonnes antiques, la force créatrice de Henri Passet semble avoir touché la plénitude dans cette phase des années 70. Mais il serait réducteur de considérer cela comme un sommet et de s'y arrêter; Henri Passet, sculpteur de Genève né en 1928, a une trajectoire de recherche incessante. C'est à prendre en compte et éminemment éclairant pour l'approche de son œuvre.

Dans l'exposition du Musée des beaux-arts, on peut refaire ce chemin. Partir de l'humain, de la forme d'un corps de femme et sentir que l'artiste a imprimé d'abord tous ses doutes à sa représentation. En masses de fer amalgamées, le corps apparaît et se dissimule à la fois. On sent des influences, on pressent surtout que la recherche a commencé et que cet artiste-là ne s'arrêtera pas, ne trouvera pas non plus selon lui, même si ses créations satisferont le bonheur du regardeur.

Après les matières agglomérées, viennent les objets, les souliers, tout spécialement, dans lesquels, mis en paires, se dessinent à nouveau un buste, un corps.

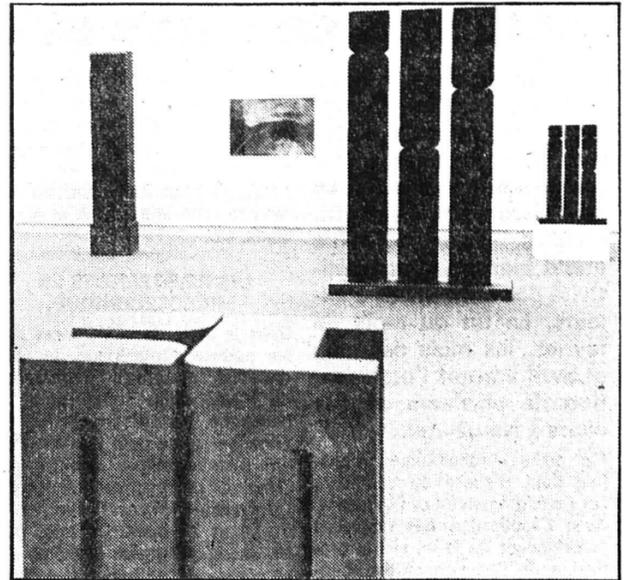
Le parcours de l'exposition, prend des allures de course de relais. A chaque étape, autre forme, autre manière de célébrer la même chose. La sculpture s'épure vers le classicisme moderne, le corps demeure en son centre, mais stylisé, puis, signalé par un élément, une idée, réalisée en fer rouillé ou en blanc, métal peint.

Paradoxe: l'idée du corps inspi-

rateur se précise, touche à la sensualité pure et pénètre au-delà de l'enveloppe de chair pour attendre un frémissement interne, et des indices d'intérêt d'un autre ordre, volupté, douceur, chaleur d'une matrice, se font jour; alors l'enveloppe sculpturale devient sobre, géométrique, pure de lignes, grande de masse. Comme si, Passet ayant apprivoisé le souffle de l'être humain longtemps cherché, il voulait d'une part créer un antagonisme sensible dans les formes, et célébrer dans l'esprit tout le tenu et la délicatesse de cette âme enfin cernée.

Quelques sculptures sont admirables de cette sensibilité-là et permettent au sculpteur d'oser ensuite plus l'impact par la forme, majesté et grandeurs ensemble, signes hiératiques purs en quelque sorte, et le secret de la vie étant à l'intérieur, à voir par un signe, un arrondi, une anfractuosité. Voilà ce qui le différencie et le rapproche à la fois des abstraits classiques, lui qu'il est impossible de cataloguer. Heureusement, d'ailleurs, et ainsi peut-il toujours surprendre par sa liberté de création.

La dernière salle de l'exposition montre les polychromies, œuvres récentes et nouveau virage. Sculptures qui jouent des pleins et des vides en transparence. Sortes de parois de métal, elles appellent un environnement moderne, demandent une intégration dans des lieux quotidiens; comme des signes qui aimeraient là se faire voir, par leurs couleurs juxtaposées en une



Une voie pavée de signes incontournables, les sculptures de Passet parlent à divers niveaux. (Photo Impar-Gerber)

dynamique propre, par leur signe de ce qu'il reste d'humain en elles, où l'on retrouve les données de Passet sur sa représentation des figures, avec proportions omniprésentes. Henri Passet semble quitter l'art d'exposition pour entrer dans le paysage plus quotidien, en se fondant par les matériaux et les formes, mais le signe, l'appel demeurent.

On peut encore admirer les dessins et l'œuvre gravé réalisés par Henri Passet en une expression

propre, mais dans lesquels on retrouve le mouvement de l'artiste.

● Exposition au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 13 mars, puis Aargauer Kunsthaus du 26 mars au 1er mai

Musée Rath, Genève, du 19 mai au 19 juin.

Catalogue richement illustré édité par le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, commissaire général Edmond Charrière, conservateur.

## Requiem de Verdi

Avant l'exécution par l'ensemble «Cantabile»

A la mort de Rossini, en 1868, Verdi avait composé un «Libera me», représentant sa participation à une messe, qui serait écrite par plusieurs compositeurs italiens. Ce projet d'hommage ne se réalise pas, mais Verdi utilise l'œuvre, lors du décès de son ami Alessandro Manzoni. Son admiration pour l'écrivain du premier anniversaire de sa mort. En 1874 avait lieu la première exécution.

Le Requiem de Verdi est une partition extrêmement riche. Il s'écoute comme une œuvre religieuse, certes, dont on suit le texte mot à mot, mais il s'écoute aussi comme le meilleur Verdi, celui des œuvres de la fin de sa vie, où son talent de mélodiste s'est affiné, s'appuyant sur des harmonies de plus en plus riches.

On ne saurait tenir rigueur au compositeur d'avoir adopté une esthétique qui correspond non seulement à sa propre nature, mais encore à l'esprit caractéristique de l'époque. Sur ce point-là, malgré l'expression intense qui anime les diverses parties du Requiem, Verdi est demeuré constamment respectueux de la signification du texte sacré. Dans

le souci de vérité qui paraît toujours l'habiter, Verdi a su trouver musicalement l'Offertoire, une formule mélodique rejoignant dans sa pureté de dépouillement total celle de l'Agnus dei. L'œuvre comprend un Introit, Kyrie, Dies iræ, Offertoire, Sanctus, Agnus, Lux æterna et Libera me.

Témoignage profondément humain, le Requiem exige pour son éducation, des interprètes convaincus et capables d'assurer parfaitement la tâche redoutable qui leur est confiée. Ainsi la chorale du corps enseignant, devenue «chœur Cantabile», l'Orchestre symphonique neuchâtelois, Barbara Martig-Tüller, soprano, Raffaella Ravecca, mezzo, Christoph Homberger, ténor, Henk van den Brink, basse, interpréteront, sous la direction de Georges-H. Pantillon, après Neuchâtel (où l'on fit une «générale» publique tant les demandes de places étaient nombreuses), le Requiem de Verdi, jeudi 18 février à 20 h 30 à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

D. de C.

## Récital et cours d'interprétation, Suzanne Mebes, guitariste

Suzanne Mebes, guitariste néerlandaise, donnera un récital mercredi 17 février à la Salle de Musique, suivi le lendemain d'un cours d'interprétation au Conservatoire. Ouvert à tous, on peut encore s'inscrire.

La guitare classique est un instrument relativement peu connu des mélomanes, comme d'ailleurs les compositeurs qui s'y sont consacrés. Ce sera donc une excellente occasion de se familiariser avec cet instrument. Le programme est trop vaste pour que nous puissions le commenter ici; nous nous contenterons de quelques indications sur certains compositeurs qui y sont inscrits.

Luys de Narvaez, oublié aujourd'hui, était considéré par ses contemporains, comme l'un des meilleurs compositeurs et instrumentistes espagnols. On sait peu de choses de sa vie, sinon qu'il travailla pour le Commandeur de Leon, puis pour Isabelle, femme de Charles Quint, enfin pour le prince, futur Philippe II. Nous entendrons une canción (chanson) et une diferencia (variations), genre qu'il semble être le premier à avoir illustré.

Alonso Mudarra, né en 1580, fut également célèbre en son temps, il est encore moins connu que Narvaez. Il semble avoir

vécu à Séville, sa ville natale. Comme Narvaez, il était vihueliste (la vihuela était un instrument à cordes pincées, ou à archet, et son répertoire s'apparente à celui de la guitare). Suzanne Mebes jouera de lui une diferencia et une fantasia.

Elle terminera la première partie de son récital avec deux sonates de Cimarosa, un Grand Solo de Fernando Sor, l'un des plus illustres guitaristes du début du XIXe siècle, et deux pièces de Manuel de Falla.

La seconde partie s'ouvrira avec un Capricho arabe de Francisco Tarrega, né en 1852, lui aussi guitariste de grande renommée. Suivra une sonate en hommage à Boccherini, de Mario Castelnuovo-Tedesco, né à Florence, mort en Californie en 1968, où il enseigna la composition pendant plus de vingt ans. Le récital se terminera avec Invocation et Danse, hommage à Manuel de Falla, de Joaquín Rodrigo, né en 1902, auteur du célèbre Concerto de Aranjuez.

M. R.-T.

## AGENDA

### La Maison du lac

Pour le 9e spectacle d'abonnement, une pièce à succès de Ernest Thompson, dont l'histoire a également été portée au cinéma. Sur scène, Danielle Darrieux et Jean-Pierre Aumont donnent leur ver-

sion de ce couple d'amoureux qui chaque été se retrouve dans une vieille maison pleine de souvenirs. Au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, exceptionnellement le lundi 22 février à 20 h 30. (ib)

### Création de l'association des amis du Cabinet des Médailles

Grâce à ses collections (numismatiques, sigillographiques, héraldiques, de poids et mesures et de vaisselle commémorative) et à sa très riche bibliothèque, le Cabinet des Médailles est un des musées les plus représentatifs et les plus homogènes de l'histoire vaudoise. Mais, privé d'exposition permanente depuis 1936, il lui est très difficile de mettre en valeur et de faire connaître toutes ses richesses.

C'est pourquoi une association de soutien s'est créée. Son but est d'étudier et de publier les collections du Cabinet des Médailles et de les faire connaître au public par des expositions temporaires. Les amateurs peuvent se présenter ou écrire au Cabinet des Médailles, Palais de Rumine, Lausanne, où se tiendra, le 25 février, à 18 h la première assemblée générale. (comm.)

### Ida Barbarigo, peintre, à la Galerie des Amis des Arts à Neuchâtel

Ida Barbarigo est née à Venise en 1925, d'une famille où l'on est sculpteur, peintre et architecte de père en fille. Etudes à l'Académie des beaux-arts de Venise, dès 1952 elle se fixe à Paris.

«La peinture d'Ida Barbarigo est toujours à fleur de toile, dit Sylvio

Acatos, il s'agit pour l'œil d'aller au-delà des formes, car leur vie profonde est derrière elles, derrière l'écran...» (DdC)

● Galerie des Amis des Arts, Neuchâtel tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Jusqu'au 6 mars.

### Un Vison voyage au théâtre

Les Amis de la scène de Boudry, troupe de théâtre amateur bien connue sur le Littoral, sera à La Chaux-de-Fonds samedi 20 février, au Théâtre. En matinée, à 14 heures, ils joueront pour le Club des Loisirs et en soirée, 20 h 30, en représentation publique. Leur «Vison voyageur» pièce de Ray Cooney et John Chapman, adaptée par Jean-Loup Dabadie est un

vaudeville à succès qui a déjà ravi quelques milliers de spectateurs dans le canton. Une histoire entremêlée d'intrigues amoureuses mais dont le point fort se situe dans les fourrures que ces dames aimeraient se voir offrir. Sous la direction de Henry Falik, des comédiens chevronnés tiennent le public en haleine. Location à la Tabatière. (ib)

# Faux-pas évité de justesse

## Championnat féminin de LNB de basketball

● LA CHAUX-DE-FONDS - KSC WIEDIKON 57-56 (31-24)

Samedi dernier, La Chaux-de-Fonds Basket recevait, pour le compte du championnat, la modeste formation de Wiedikon. En abordant cette rencontre avec un coupable excès de confiance, les joueuses neuchâteloises ont bien failli concéder leur deuxième défaite de la saison.

Certes, les locales ont mené au score d'un bout à l'autre de la partie, mais, à plusieurs reprises, les Zurichoises sont revenues à un seul point de leurs adversaires. On se demande même, moralement, ce qu'il serait advenu des Chaux-de-Fonnières si Wiedikon avait pu, une seule fois, prendre le commandement.

En effet, Isabelle Bauer et Sandra Rodriguez ne connaissant pas leur rendement habituel, toute l'équipe — exceptées Ghislaine Chatellard et Rosanna Poloni — s'est mise à douter et à présenter un spectacle d'une rare indigence.

Passes ratées, ballons perdus stupidement, shoots en mauvaise

position, paniers manqués facilement, ont, à chaque fois, permis aux joueuses des bords de la Limmat de reprendre confiance et de revenir à la hauteur des Chaux-de-Fonnières.

Bref, un match insipide où il ne s'est pas passé grand chose, si ce n'est le suspense des dernières vingt secondes, instant où Wiedikon était, grâce à un panier à trois points, revenu à une encablure des Montagnardes. Par chance, le lancer-franc supplémentaire accordé au capitaine des Alémaniques fut manqué.

Ce qui permit aux spectateurs de ne pas «subir» de prolongations et à La Chaux-de-Fonds Bas-

ket de remporter une victoire à la Pyrrhus. A oublier au plus vite.

**Pavillon des Sports:** une cinquantaine de spectateurs.

**Arbitres:** MM. G. Schneider et M. Mariotti.

**La Chaux-de-Fonds:** Ghislaine Chatellard (6), Fabienne Schmied (2) Isabelle Bauer (16), Catia Leonard (2), Rosanna Poloni (14), Rachel Favre (5), Sandra Rodriguez (7), Flavia Di Campli et Chantal Krebs (5).

**Notes:** aucun tir à trois points et 9 lancers-francs réussis pour 17 tentatives.

**Au tableau:** 5e minute: 9-5; 10e 15-12; 15e 23-20; 25e 37-30; 30e 41-38; 35e 47-42.

H. K.



Ghislaine Chatellard: l'une des rares Chaux-de-Fonnières à avoir tiré son épingle du jeu. (Schneider)

# La Chaux-de-Fonds gagne «deux fois»!

## Championnat de première ligue masculine

● BONCOURT - LA CHAUX-DE-FONDS BASKET 91-99 après prol. (52-44) (87-87)

Après une course poursuite qui dura jusqu'à la 33e minute, La Chaux-de-Fonds Basket réussit à revenir à égalité avec son adversaire. La fin de la deuxième mi-temps fut un véritable chassé-croisé qui vit, dans les dernières secondes de jeu, l'équipe neuchâteloise en possession du ballon et avec deux points d'avance — écart qu'elle conservera jusqu'au coup de sifflet final.

Mais, coup de théâtre: le marqueur officiel, pris par l'intensité du match, avait oublié de marquer sur la feuille de match deux points à Didier Chatellard. Ceci eut pour effet de ramener les deux formations à égalité et de les

obliger à disputer cinq minutes de prolongations. Au terme de celles-ci, La Chaux-de-Fonds Basket avait marqué douze points contre quatre à Boncourt. Ainsi, les Neuchâtelois pouvaient laisser éclater leur joie une deuxième fois.

La partie débuta sur un rythme élevé et la première mi-temps fut à l'avantage de Boncourt qui a su se montrer d'une adresse remarquable. Par contre, La Chaux-de-Fonds Basket, à l'image de ses deux dernières rencontres, cafouilla en attaque comme en défense. C'est à la quinzième minute, au moment où l'équipe comptait 18 points de retard, que sa combativité refit surface. Peu à peu, grâce à un jeu redevenu collectif et à plus de rigueur en défense, les Chaux-de-Fonnières purent atteindre la pause avec un

retard qui n'était plus que de huit points.

En seconde période, le match fut plus tendu car La Chaux-de-Fonds s'est faite de plus en plus pressante. Dès lors, Boncourt commença à douter et sa précision lors des shoots diminua. On assista lors des dernières minutes à de bonnes phases de jeu de la part de l'équipe neuchâteloise qui, au fil des secondes rattrapera son adversaire. A noter l'excellente fin de match d'Yves Mühlebach qui fit un sans faute en défense en neutralisant le pivot adverse.

A relever également que tous les joueurs ont marqué et que cette victoire est à mettre sur le compte de la camaraderie et de l'esprit d'équipe; deux atouts qui

avaient cruellement fait défaut durant les dernières rencontres. Souhaitons simplement que les joueurs continuent dans cette voie...

**Arbitres:** MM. Porret et Ritschard.

**La Chaux-de-Fonds Basket:** Castro (14), A. Bottari (13), Linder (2), T. Bottari (11), Frascotti (20), Grange (12), M. Mühlebach (2), Chatellard (19) et Y. Mühlebach (6). Coach: D. Christ.

**En chiffres:** Boncourt: 9 lancers-francs réussis sur 15 et 21 fautes d'équipe. La Chaux-de-Fonds Basket: 11 lancers-francs réussis sur 13 et 19 fautes d'équipe.

**Au tableau:** 5e minute: 14-10; 10e: 28-15; 15e: 44-26; 25e: 63-54; 30e: 75-70; 35e: 79-81. (emache)

# La loi du plus fort

## Marly domine son sujet

● AUVERNIER - MARLY 75-95 (34-46)

Marly s'affirme bien comme le leader incontesté du groupe central de première ligue nationale. On connaissait la valeur de son contingent (pas moins de six ex-pensionnaires de LNA et de LNB). Mais depuis le premier tour, les Fribourgeois se sont créés un fond de jeu très solide. De sorte que leur adversaire d'un soir doit être en état de grâce pour pouvoir les inquiéter. Et ce n'était de loin pas le cas d'Auvernier le week-end passé.

Dès le coup d'envoi, les Marliinois imprimèrent à la rencontre un rythme très élevé, qu'Auvernier ne put suivre que sporadiquement. Ainsi, à la cinquième minute, le score était déjà de 13-2 en faveur des visiteurs, et Dulaine Harris avait utilisé ses deux temps morts.

Pourtant, vers la fin de la première mi-temps, les Neuchâtelois firent mine de pouvoir revenir (27-34 à la 16e), mais l'espoir fit long feu.

Ce ne fut donc pas une surprise de voir les Fribourgeois creuser l'écart en seconde période. D'autant plus que, tant Bernasconi et Gnägi à mi-distance, que Dubois sous les paniers, connurent un très mauvais pourcentage de réussite.

**Salle polyvalente:** 150 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Benoit et Willen (La Chaux-de-Fonds).

**Auvernier:** Bernasconi (17), Gnägi (2), Müller (21), Rudy, Sheikhzadeh (18), Sauvain (12), Dubois (5), Fernandez, Errassas.

**Marly:** J. Wolhauser, F. Wohlhauser (13), Caola (2), Bugnon, Bourqui (9), Dafflon (22), Studer (16), Rouiller (24), Hayoz (12). J.-L. B.

## SKI DE FOND

### Enfin!

## Première course nocturne demain à La Vue-des-Alpes

Jusqu'ici, les organisateurs des courses nocturnes de ski de fond ont joué de malchance. Les trois premières courses, en effet, se sont vues annulées, la neige ne s'étant pas avérée suffisante.

Mais, depuis quelques jours, les conditions ont changé. L'hiver est enfin arrivé. Aussi, la quatrième épreuve, qui sera finalement la première, aura bel et bien lieu mercredi soir à La Vue-des-Alpes, organisée par le SC La Vue-des-Alpes.

Les inscriptions seront prises en considération à partir de 19 heures, mercredi soir, au restaurant des Loges. L'épreuve, en

style classique, aura lieu sur la piste éclairée de La Baume, au sud de La Vue-des-Alpes. Les concurrents, hommes et femmes, se verront proposer une boucle de 3,5 km à parcourir deux fois.

Patronage

L'Impartial

Les organisateurs ont récolté de nombreux prix, si bien que chacun, en principe, devrait être récompensé de ses efforts. (Imp)

## Avec un vainqueur de la Vasa

### Belle participation à la MegaMicro

C'est désormais officiel. L'Autrichien Walter Mayer prendra bien le départ de la MegaMicro le dimanche 28 février prochain. Ce skieur est loin d'être un inconnu. Il possède un palmarès des plus brillants. Il a véritablement éclaté sur la scène internationale en 1980, année durant laquelle il a obtenu la victoire dans la plus célèbre course de ski de fond du monde, la Vasaloppet.

S'il n'a pas pu rééditer cet exploit les années suivantes, il est cependant parvenu à se mettre en évidence à de nombreuses reprises. Outre huit titres de champion d'Autriche, il peut se targuer d'une troisième place au Marathon de l'Engadine (1981), d'une

belle victoire à la Marcialonga (1983) et d'une deuxième place à la Birkebeiner (1985). Il se classait au sixième rang final de la World Loppet en 1985.

Ainsi, après Juha Mieto en 1987, la MegaMicro pourra présenter une autre figure marquante du ski nordique. Walter Mayer n'a toutefois pas encore couru gagnée. André Rey, vainqueur de la première édition et récent médaillé d'argent au relais 4 x 10 km des championnats suisses, mettra tout en œuvre pour s'imposer à nouveau. Daniel Sandoz, autre spécialiste des longues distances, fera lui aussi figure de favori. (comm)

## Union trébuche!

### Championnat de LNB masculine

● COSSONAY - UNION NEUCHÂTEL 82-74 (38-34)

**Au vu du classement, on pensait qu'Union n'allait faire qu'une bouchée de son adversaire tant la prestation des Neuchâtelois était remarquable. Ce ne fut malheureusement pas le cas.**

Et pourtant, Cossonay ne joua pas à son meilleur niveau. Seul, le rapide Lopez fit la différence (4-4) ce qui suffit pour que l'équipe locale mène de 4 points à la pause.

A remarquer que le mercenaire vaudois comptabilisait 3 fautes à la mi-temps, ce dont Union ne profita pas par la suite.

#### PAGAILLE GÉNÉRALE

La 2e mi-temps fut une véritable parodie de basket car les deux équipes pataugèrent et pratiquèrent un «basket à la papa». Union revint bien dans le match, grâce à Lambelet et Knuckles. Le score se stabilisa à 38-39 (seule fois qu'Union mena à la marque).

Alors que tout laissait croire qu'Union reprenait ses esprits, ce fut le contraire qui se produisit: les Neuchâtelois connurent 4 minutes dramatiques, ne con-

crétisant que 2 lancers-francs. Cossonay ne se fit pas prier pour prendre ses distances.

Dans d'autres circonstances, Union aurait facilement fait son retard (il y eut cette saison des situations encore plus délicates). Mais il était dit qu'Union passerait pas la fenêtre, d'autant que Knuckles n'était pas dans le coup. Il essaya bien de forcer ses tirs à trois points pour recoller au score, mais en vain (4-10).

Dans ce marasme, seul Prébandler fit ce qu'il devait (3-4), mais il ne joua que 5 minutes.

**Salle des Prés-aux-Moines:** 200 spectateurs.

**Arbitres:** MM. O. Pastéris et Oeda.

**Cossonay:** Schneiter (4), Terry (10), Fenton (18), Lopez (14), Sprewa (34), Häusermann (2).

**Union Neuchâtel:** Forres (2), Lambelet (11), A. Perlotto (2), V. Crameri (12), Prébandler (7), D. Crameri (2), D. Perlotto (8), Reusser, Knuckles (30).

**Notes:** Union joue sans Grandjean (malade). Pour Union 32 paniers pour 66 tirs, 6 lancers-francs sur 12. Sortis pour 5 fautes: D. Perlotto (35), Lambelet (40) et Terry (40).

**Au tableau:** 5' 10-12; 10' 19-20; 15' 31-28; 25' 44-41; 30' 57-49; 35' 67-57. (sch)

## Avec les sans-grade

### Messieurs

#### DEUXIÈME LIGUE

Université - Fleurier ..... 107-59

#### CLASSEMENT

1. Université	9	16	804-603
2. Auvernier II	10	16	808-710
3. Corcelles	9	14	789-635
4. Union II	9	10	650-637
5. Chx-de-Fds II	9	6	556-708
6. Fleurier	9	4	629-707
7. Val-de-Ruz	9	4	688-777
8. Marin	8	2	523-669

#### TROISIÈME LIGUE

Saint-Imier - Neuchâtel 50 ..... 38-70

#### CLASSEMENT

1. Neuchâtel 50	8	12	583-453
2. Université II	7	10	425-369
3. Fleurier II	8	10	454-477
4. Saint-Imier	8	10	518-427
5. Val-de-Ruz II	7	6	395-405
6. Cortailod	9	6	433-458
7. Littoral	7	0	335-544

#### JUNIORS ÉLITE

Université - Beaugard ..... 69-67  
Rapid Bienne - Chx-de-Fds ..... 96-75

#### CLASSEMENT

1. Auvernier	6	10	456-337
2. Université	6	8	457-406
3. Beaugard	7	8	438-412
4. Rapid Bienne	8	8	589-500
5. ST Berne	5	4	351-343
6. La Chx-de-Fds	7	2	476-594

### CADETS

Union - Auvernier ..... 78-51

#### CLASSEMENT

1. Université	7	12	642-411
2. La Chx-de-Fds	5	10	432-290
3. Marin	6	8	467-366
4. Union	9	8	769-695
5. Val-de-Ruz	7	6	512-598
6. Fleurier	7	2	185-607
7. Auvernier	7	2	353-528

#### SCOLAIRES

Chx-de-Fds - Université ..... 38-62  
Marin - Val-de-Ruz ..... 58-81

#### CLASSEMENT

1. Val-de-Ruz	9	16	690-463
2. Union	7	12	561-301
3. Université	8	10	569-397
4. Marin	9	8	472-604
5. Rapid Bienne	10	6	500-528
6. La Chx-de-Fds	7	2	236-501
7. Auvernier	8	2	335-581

#### MINIS

Union - Chx-de-Fds ..... 46-45  
Marin - Union ..... 60-28

#### CLASSEMENT

1. Université	6	12	421-127
2. Marin	7	10	368-254
3. Union	8	4	194-435
4. La Chx-de-Fds	7	2	209-376

### Dames

#### DEUXIÈME LIGUE

Blonay - Chx-de-Fds ..... 51-68

## ► GAINS

### Sport-Toto

0 x 13.jack. Fr 118.378,20  
22 x 12 .... Fr 2.942.—  
397 x 11 .... Fr 163.—  
3.571 x 10 .... Fr 18,10

Somme approximative du premier rang lors du prochain concours: 190.000 francs.

### Toto-X

0 x 6.jack. Fr 120.506,20  
2 x 5+cpl . Fr 5.459,40  
59 x 5 .... Fr 740,30  
1.599 x 4 .... Fr 20,50  
20.387 x 3 .... Fr 3,20

Somme approximative au premier rang lors du prochain concours: 200.000 francs.

### Loterie suisse à numéros

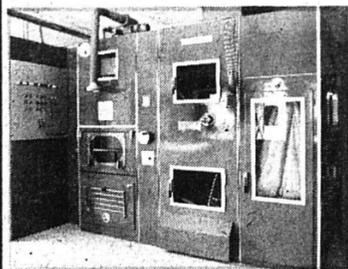
0 x 6.jack. Fr 5.076.201,05  
2 x 5+cpl Fr 411.303.—  
174 x 5 .... Fr 13.011,40  
11.022 x 4 .... Fr 50.—  
237.395 x 3 .... Fr 6.—

Somme approximative du premier rang lors du prochain concours: 7.500.000 francs.

### Pari mutuel romand RAPPORTS

**Trio**  
Ordre ..... Fr 699,20  
Ordre différent ..... Fr 51,55  
Couplé ..... Fr 8,60

**Quarto**  
Ordre ..... Cagn, Fr 6.403.—  
Ordre diff. .... Fr 28,20  
Triplé ..... Fr 2,35  
Joker ..... Cagn, Fr 18.017,75

**Le saviez-vous?**

Nettoyages de duvets et oreillers  
Transformation  
en grandeurs nordiques

Service rapide dans la journée,  
mercredi et jeudi

Pour tous vos problèmes de literie,  
votre spécialiste  
vous conseille à domicile.

Le spécialiste de la literie

**Frédéric Bourquin**

TAISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché  
☎ 039/28 44 32  
La Chaux-de-Fonds

Fermé le lundi

**Fraiseuses à neige**

de 3 à 30 CV, Rapid, Bolens, Jacob-  
sen, Fujii. 8 CV dès Fr. 2 800.—  
+ occasions.

Commerce spécialisé.  
Vente, réparation, entretien.

**Marcel Saas**

**Charrière 50**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
**039/28 33 17**

**VITRERIE jost**  
JOUR et NUIT 26 40 77



A louer  
emplacement  
pour  
boutique

au centre  
de Saint-Imier.  
☎ 039/26 97 60.

**Téléfax**

Leasing  
dès Fr. 110.— par  
mois, installation  
gratuite  
et instructions.

Evro-  
Photocopies SA  
Saint-Imier  
☎ 039/41 14 10

Votre journal:  
**L'Impartial**



Le revêtement de  
façades garanti  
**10 ans**

**KENITEX**  
INFORMATION

Pour ses 25 ans, KENITEX SA (Suisse) avait prévu  
présenter, à l'exposition "Temps libre" du printemps,  
son isolation thermique périphérique d'un type  
nouveau, fiable, cohérent et surtout compatible  
avec sa traditionnelle garantie de 10 ans.

"Temps libre" ayant été annulée, nous allons mettre à  
la disposition des intéressés, sans aucun engagement  
de leurs parts, deux bus pour l'exposition "Habitat et  
jardin" à Lausanne (20 au 28 Février 1988)

Les propriétaires d'immeuble, architectes ou responsables de gérances peuvent  
s'inscrire pour le déplacement et entrées gratuites à cette foire.  
Ils seront également les bien-venus à notre stand ou un apéro leur sera offert  
par le responsable de notre filiale de Chaux-de-Fonds.

Téléphonez sans tarder au (039) 23 73 55 ou écrivez à Kenitex sa (Suisse)  
Rue des Crêtets 82 LA-CHAUX-DE-FONDS

**Pas de télévision, pas de vidéo,  
alors pas de jeux Olympiques...**

Mais la maison

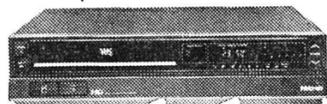
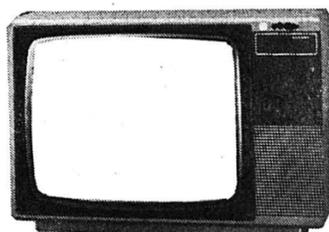
**REICHENBACH**  
TV - VIDEO - Hi-Fi

Av. Léopold-Robert 70 - ☎ 039/23 44 60  
Service de réparation rapide et soigné

résoud vos problèmes grâce à des prix très compétitifs.

Elle vous propose:

1 TV Standard SR 3617 plus 1 Vidéo INNO-HIT SV 717



Le set complet **Fr. 898.—**

1 TV ITT grand écran stéréo au prix époustouflant de **Fr. 1490.—**

Ainsi qu'une multitude d'appareils à des prix tout aussi  
compétitifs.

**offres d'emploi****TAG-Heuer SA**

Montres de sport,  
chronographes,  
compteurs, chronométrage

Nous cherchons un(e)

**comptable qualifié(e)**

Profil du poste:

- tenue de la comptabilité sur ordinateur;
- clôtures mensuelles et annuelles;
- préparation de rapports financiers et budgétaires.

Votre expérience professionnelle de plusieurs années à un poste  
similaire vous permet de maîtriser tous les aspects de cette  
fonction.

Vous utilisez les outils informatiques (connaissance d'un PC  
indispensable).

Bilingue français-allemand et bonnes connaissances d'anglais.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre dossier  
de candidature à:

**TAG-Heuer SA, rue Vérénius 18, 2501 Bienne,  
à l'attention de Mme Amez-Droz.**



**Hydro-Québec**  
Montréal, Québec, Canada

**Tranche A**

4 5/8% emprunt 1988-98  
de fr.s. 100 000 000

**Tranche B**

5% emprunt 1988-2008  
de fr.s. 100 000 000

avec cautionnement solidaire de la Province de Québec

Le produit net de l'emprunt servira principalement  
au refinancement de la société.

<b>Titres:</b>	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale pour les deux tranches A et B.
<b>Coupons:</b>	Coupons annuels au 24 mars pour les deux tranches A et B.
<b>Durée:</b>	Tranche A: 10 ans au maximum, Tranche B: 20 ans au maximum.
<b>Remboursement:</b>	Tranche A: Tranches d'amortissement annuelles de fr.s. 5 mio, à partir de 1992 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Remboursement anticipé dès 1993 avec primes dégressives commençant à 101 1/2%; pour des raisons fiscales à partir de 1989 avec primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 24 mars 1998 au plus tard. Tranche B: Tranches d'amortissement annuelles de fr.s. 3 mio, à partir de 1995 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Remboursement anticipé dès 1998 avec primes dégressives commençant à 102 1/2%; pour des raisons fiscales à partir de 1989 avec primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 24 mars 2008 au plus tard.
<b>Cotation:</b>	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
<b>Prix d'émission:</b>	Tranche A: 101% + 0,3% timbre fédéral de négociation Tranche B: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
<b>Fin de souscription:</b>	18 février 1988, à midi, pour les deux tranches A et B.
<b>Numéro de valeur:</b>	Tranche A: 666.732 Tranche B: 666.733
<b>Restrictions de vente:</b>	Canada et Etats-Unis d'Amérique.

Bulletins de souscription et des prospectus détaillés sont à disposition auprès des banques et établissements financiers suivants:

<b>Union de Banques Suisses</b>	<b>Société de Banque Suisse</b>	<b>Crédit Suisse</b>
<b>Banque Populaire Suisse</b>		<b>Banque Leu SA</b>
<b>Banques Cantonales Suisses</b>		<b>Groupement des Banquiers Privés Genevois</b>
<b>Banque J. Baer &amp; Cie SA</b>		<b>Banque J. Vontobel &amp; Cie SA</b>
<b>Rahn &amp; Bodmer</b>		<b>Wegelin &amp; Co.</b>
<b>Banque Sarasin &amp; Cie</b>		<b>Société Privée de Banque et de Gérance</b>
<b>Banque Cantrade SA</b>	<b>Banque Suisse de Crédit et de Dépôts</b>	<b>Banque Hofmann SA</b>
<b>Banque de la Suisse Italienne</b>		<b>Banque Romande</b>
<b>Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse-HYPOSWISS</b>	<b>La Roche &amp; Co.</b>	<b>Banque Privée Edmond de Rothschild SA</b>
<b>Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI</b>		<b>Banque Union de Crédit</b>
<b>Algemene Bank Nederland (Schweiz)</b>	<b>Banca del Gottardo</b>	<b>Bank of Tokyo (Schweiz) AG</b>
<b>Banque Nationale de Paris (Suisse) S.A.</b>	<b>Banque Paribas (Suisse) S.A.</b>	<b>Canadian Imperial Bank of Commerce (Suisse) S.A.</b>
<b>Citicorp Investment Bank (Switzerland)</b>	<b>Commerzbank (Schweiz) AG</b>	<b>Crédit Commercial de France (Suisse) S.A.</b>
<b>HandelsBank NatWest</b>	<b>J.P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd.</b>	<b>Kredietbank (Suisse) S.A.</b>
	<b>The Royal Bank of Canada (Suisse)</b>	

# Un petit poucet bien mal en point

## Championnat de LNB masculine de volleyball

● COLOMBIER -  
LE NOIRMONT 3-0  
(15-7 15-2 15-7)

15 - 30 Colombier. Non mesdames et messieurs, vous ne vous êtes pas trompés de rubrique. Il ne s'agit point ici d'un résultat partiel de la toute récente rencontre de Coupe Davis ayant opposé nos compatriotes à nos voisins d'outre-Jura, mais bien de volleyball. Ces deux chiffres mettent en exergue l'exceptionnelle série réussie par l'équipe du Vignoble au cours de sa campagne 1987-88. C'est en effet à une quinzième victoire consécutive qu'étaient conviés les spectateurs neuchâtelois.

Devant un parterre relativement clairsemé, le public a assisté à une confrontation inégale. Si, au premier tour, les Jurassiens avaient fait illusion dans leur petite salle, il n'en fut rien samedi. Aucun artifice ne masqua ici les cruelles carences dont souffre la sympathique phalange de Xavier Froidevaux.

Evaluant systématiquement un, voire deux tons en dessous de leurs adversaires, les coéquipiers de Yves Leuzinger n'ont pu opposer que leur vaillance à la régularité neuchâteloise.

### QUE LE NOM...

A l'heure du digital, les hommes

de Jean-Claude Briquet restèrent traditionnels, n'ayant pas même besoin d'un tour d'horloge pour mater ce Caliméro de circonstance. Loin de nous l'idée de dénigrer la performance des Noirmontains, force est pourtant de reconnaître qu'ils n'ont pas pesé bien lourd dans la balance de leur destinée.

Habilités à prendre un maximum de risques pour sauver leur peau et gêner les Neuchâtelois aux entourures, les antépénultièmes du classement semblaient résignés à leur triste sort avant même le coup d'envoi. C'est dire que la résistance à

laquelle furent confrontés les coéquipiers de Hans Bexkens, n'eut de contrainte que le nom, ce qui leur facilita grandement la tâche.

**Rochefort:** 150 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Emery (Genève) et Grin (Yverdon).

**Colombier:** Briquet, Gibson, Meyer, Lachat, Bexkens, Meroni, Hubscher.

**Le Noirmont:** Stornetta, Lechenne, Nagels, Leuzinger, Weber, Aubry, Fleury, Eggler, Diacon, Farine.

**Notes:** Colombier débute sans Marc Hubscher, blessé à une cheville à l'échauffement. (ty)



René Meroni (au filet, sous les yeux de Hans Bexkens): un succès alsé samedi. (Schneider)

# Ça ne tournait pas rond

## Championnat de LNB féminine

● NEUCHÂTEL SPORTS -  
MONTREUX 3-1  
(15-11 13-15 15-11 16-14)

La semaine dernière, l'équipe de Denis Flückiger assurait son maintien en LNB, et le nombreux public s'attendait à voir son équipe évoluer pour le plaisir, en toute décontraction.

Face à une équipe à leur portée, les Neuchâteloises ne surent jamais imposer leur jeu. C'est grâce à leurs bons services,

qu'elles parvinrent à emporter le premier set.

Au deuxième set, le coach remania considérablement son équipe. Le jeu resta quelconque et n'enthousiasma guère le public avare d'encouragements. Après douze changements de service, les Montreusiennes marquèrent le premier point du set! Il leur faudra 35 minutes pour conclure victorieusement.

Les sets se suivirent et se ressemblèrent... le troisième se terminant

toutefois à l'avantage des Neuchâteloises.

Le jeu s'améliora au quatrième set, qui fut très disputé. Revitalisées, les douze actrices nous offrirent quelques beaux échanges. Les visiteuses apportèrent la preuve, s'il était besoin, qu'une balle n'est jamais perdue avant d'avoir touché le sol.

La trouille au ventre, les Neuchâteloises galvaudèrent sur ser-

vice deux balles de match, avant d'être rejointes à 14-14 et de finalement s'imposer.

Les deux points sont dans l'escarcelle; mais ça ne tournait pas rond... et la manière ne fut guère convaincante.

**Pierre-à-Mazel:** 100 spectateurs.

**Neuchâtel:** L. Hirschy, F. Meyer, F. Schaerer, S. Megert, L. Hofmann, S. Carbonnier, F. Veuve, U. von Beust, J. Gutknecht, P. Passarini. (jid)

## Touché, coulé!

### Première ligue masculine

● COLOMBIER -  
VBC LAUSANNE 0-3  
(13-15 14-16 6-15)

Samedi 13 février restera un jour noir dans l'histoire du VBC Colombier et dans celle de la 2 en particulier. Un des vaisseaux de l'armada neuchâtelois a reçu ce week-end un nouveau coup sous la ligne de flottaison. Prenant déjà sérieusement l'eau avant cette date fatidique, les Lausannois lui ont quasiment asséné le coup de grâce.

En début de match, l'espoir d'arriver à bon port existait pourtant encore. Et, deux sets durant, les coéquipiers de J. D. Tinembart ont jeté toutes leurs forces dans la bataille. On les sentait capables de rééditer leur victoire du match aller. L'équipe jouait à un niveau

auquel on n'était plus habitué. On se prit presque à rêver de sauvetage.

Echouant deux fois sur le fil dans les sets initiaux, les joueurs du Littoral perdirent progressivement influx et combativité si bien que le gain du troisième set fut une formalité pour les visiteuses.

A l'issue du match tous les joueurs neuchâtelois ressentirent ce que, le 15 avril 1912, avait dû ressentir le commandant du Titanic... D'accord, la deux n'était pas le vaisseau amiral de la flotte colombienne, mais ça reste dur, dur quand même.

**Cescole:** 25 spectateurs.

**Colombier:** Lherbette, Beer, Beuchat, Lechenne, Schornoz, Tinembart, Jeanmairet, Vaucher. (cb)

## Et de deux!

### Première ligue féminine

● COLOMBIER - LAUSANNE  
3-0 (15-2 15-8 15-0)

Record battu pour les Colombines! En effet, une fois n'est pas coutume, elles ont «écrasé» leurs antagonistes en trois sets... et en 45 minutes! Elles ont prouvé par là qu'elles étaient vraiment en forme en cette fin de saison 1988 et que la motivation était enfin présente dans les rangs neuchâtelois.

Bien sûr, l'adversaire flotte en queue de classement; bien sûr, les «blanche et rouge» jouaient à domicile et devant leur public;

bien sûr ce sera une autre paire de manches pour les matches à venir. Mais là n'est pas la question: elles gagnent... et bien. C'est l'essentiel!

Elles sont maintenant réellement capables de jouer un volleyball varié, plaisant et spectaculaire. Les combinaisons foisonnent, et sont la plupart du temps couronnées de succès. Un vent nouveau souffle.

**Colombier:** Cl. Picci, A. Lautenschlager, M. Rossel, M. Zweilin, K. Aeby, F. Roethlisberger, C. Rossel, C. Rubagotti, M. Rimaz, E. Jerabek. (clap)

## Abandon prématuré

● KÖNIZ - TGV 87 3-0  
(15-9 15-10 15-7)

L'on savait que la tâche des Tramelotes serait très difficile, face à un adversaire qui venait de battre le leader. Mais les filles de l'entraîneur Raoul Voirol ont trop vite baissé les bras, sans que l'on en connaisse les raisons.

L'introduction de la junior Valérie Gerber s'est tout de même révélée positive, même si l'apprentissage est difficile. Cependant la jeune Tramelote s'est montrée bonne en réception.

TGV 87 a connu quelques problèmes d'adaptation, dans une salle où la lumière était aussi

insuffisante. Les deux premiers sets tournèrent aisément à l'avantage des Bernoises, qui arrivaient facilement à désorganiser le bloc tramelot.

Au troisième set, l'on connut des moments difficiles, où l'équipe locale menait même par 9 à 1.

Domage que les Tramelotes aient baissé les bras si rapidement, car, méconnaissables samedi à Berne, elles nous avaient habitués à un autre spectacle.

**Tramelan:** M. Kottelat, M. Medici, S. von der Weid, C. von der Weid, T. Cacciavo, C. Fischer, C. Villard, D. Béguelin, V. Gerber.

**Note:** Tramelan joue sans L. Boillat. (vu)

## Progression encourageante

● NEUCHÂTEL-SPORTS-  
BERTHOUD 0-3  
(2-15 11-15 13-15)

Opposée à l'une des meilleures équipes de son groupe, la bande à Jacotte devait se mettre en confiance, afin d'affronter les prochaines échéances décisives, dans de bonnes dispositions.

Equipe jeune, athlétique, développant un jeu varié et élaboré, les Bernoises ne l'entendirent pas de cette oreille, et dominèrent le 1er set de la tête et des jambes.

Dès les premiers échanges du 2e set, la phalange du Littoral refit surface et donna une excel-

lente réplique à des adversaires surprises, qui réussirent tout de même à s'imposer.

Au 3e set le match s'anima, les Neuchâteloises concoctèrent de belles actions; elles menaient 11-5, avant que la machine, ne se dérègle à nouveau. Les Bernoises surent exploiter cette aubaine pour renverser la vapeur et emporter le set 13-15.

**Pierre-à-Mazel:** 50 spectateurs.

**Neuchâtel:** M. Quadroni, B. Bobillier, M. Bulfone, S. Gonano, E. Jaggi, S. Rieder, J. Jenni, S. Robert, M. Schaller. (jid)

## Tramelan se retrouve

### Championnat de LNB masculine

● CHÉNOIS - TGV 87 0-3  
(11-15 3-15 5-15)

Contre Chénois, TGV-87 a fourni une bonne prestation, remportant l'enjeu en trois sets, ce qui ne s'était pas vu depuis quelques rencontres. Les joueurs de TGV, qui venaient de se séparer de leur coach et entraîneur André Tellenbach (raisons professionnelles), se sont immédiatement sentis concernés et se sont bien serrés les coudes.

Les Genevois n'ont pas réussi à inquiéter sérieusement les Tramelots qui, glanant point par point, arrivaient finalement à s'imposer par 15 à 11.

Le second set donnait aussi l'occasion à TGV de se montrer efficace, aussi bien dans le bloc que dans les services, et de

s'imposer très facilement par 15 à 3.

Se montrant très solidaire au niveau du jeu d'équipe, Tramelan a joué sur sa vraie valeur, remportant non seulement le troisième set, mais deux points qui, avant la prochaine rencontre face au Noirmont, s'avèrent bien précieux.

Ainsi, les ambitions de TGV-87 de disputer les finales pour l'ascension en LNA restent intactes.

**Salle de Thônex:** 150 spectateurs.

**Tramelan:** Callegaro, Rolli, Berger, Pianaro, Sieber, Visinand, Sandmeier, Soltermann, Da Rold.

**Notes:** Tramelan est coach par Callegaro qui fonctionne également comme entraîneur. (vu)

## Communiqué de TGV-87

«La commission de coordination, la première équipe masculine et M. André Tellenbach, entraîneur et coach - ont pris jeudi 11 février, d'un commun accord, les décisions suivantes:

1. M. André Tellenbach, Docteur ingénieur EPFL, pour des raisons professionnelles renonce, dès à présent, à entraîner et à coacher l'équipe.

2. Dans l'attente de la nomination d'un nouvel entraîneur, l'équipe opte pour l'autogestion.

3. Les objectifs fixés en début de saison, notamment la participation au tour final d'ascension, ne sont de ce fait pas remis en cause.

4. La commission de coordination et la première équipe remercient cordialement André Tellenbach de tout le travail effectué durant cette saison. De nouveaux termes de collaboration avec ce dernier seront définis prochainement.

TGV-87 Commission de coordination

## Le point en première ligue

### Messieurs

#### GROUPE A

1. Lausanne UC	15	14	1	28
2. Meyrin	15	12	3	24
3. Payerne	15	10	5	20
4. Ecublens	15	9	6	18
5. Guin	15	8	7	16
6. Chénois	15	8	7	16
7. Lausanne VBC	15	5	10	10
8. Yverdon Anc.	15	5	10	10
9. Colombier	15	3	12	6
10. Sion	15	1	14	2

#### GROUPE B

#### CLASSEMENT

1. Schönenerd	13	12	1	24
2. Aeschi	14	11	3	22
3. Uni Berne	13	10	3	20
4. Bienne	13	8	5	16
5. Chx-de-Fds	13	6	7	12
6. Spiez	13	6	7	12
7. Moutier	14	6	8	12
8. Satus Nidau	14	2	12	4
9. Worb	13	0	13	0

### Dames

#### GROUPE A

#### CLASSEMENT

1. Colombier	15	14	1	28
2. Servette	15	13	2	26
3. Guin	15	10	5	20
4. Etoile Genève	15	10	5	20
5. Lausanne UC	15	7	8	14
6. Yverdon Anc.	15	7	8	14
7. Granges	14	5	9	10
8. Peps	14	3	11	6
9. Montreux	15	3	12	6
10. Lausanne VBC	15	2	13	4

#### GROUPE B

#### CLASSEMENT

1. Berthoud	16	14	2	28
2. Schönenerd	15	12	3	24
3. VBC Bienne	15	12	3	24
4. Köniz	15	11	4	22
5. Oensingen	15	9	6	18
6. TGV-87	15	6	9	12
7. Liebefeld	16	5	11	10
8. NE Sports	15	3	12	6
9. Berne	15	3	12	6
10. Volleyboys	15	1	14	2

## Du côté de l'ANVB

### Dames

#### DEUXIÈME LIGUE

Bevaix I - Le Locle I..... 3-1

#### TROISIÈME LIGUE

Ancienne CdF - Chx-de-Fds II.... 2-3

Saint-Blaise - Val-de-Travers..... 3-2

NE-Sports IV - Marin I..... 0-3

Savagnier - Corcelles-C..... 3-1

#### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
1. Marin I	11	10	1	20
2. Chx-de-Fds II	11	9	2	18
3. Saint-Blaise	11	6	5	12
4. Corcelles-C.	11	5	6	10
5. Ancienne CdF	11	5	6	10
6. NE-Sports IV	11	5	6	10
7. Savagnier	11	4	7	8
8. Val-de-Travers	11	0	11	0

#### CINQUIÈME LIGUE

Lignières - Bevaix III..... 3-0

Boudry - Cressier..... 3-1

Cortailod - Le Locle II..... 3-0

#### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
1. Cressier	11	10	1	20
2. Boudry	11	10	1	20
3. Cortailod	11	8	3	16
4. Pts-de-Martel	11	5	6	10
5. Le Locle II	11	4	7	8
6. Lignières	11	4	7	8
7. Marin II	11	2	9	4
8. Bevaix III	11	1	10	2

#### JUNIORS A

Colombier - Savagnier..... 1-3

Le Locle - Colombier..... 3-0

#### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
1. Colombier	13	11	2	22
2. Savagnier	12	10	2	20

### Messieurs

#### DEUXIÈME LIGUE

Bevaix I - Uni Ntel..... 3-2

#### TROISIÈME LIGUE

Sporeta - Boudry I..... 1-3

Val-de-Ruz - Geneveys/C..... 1-3

Bevaix II - Le Locle II..... 3-0

Marin II - NE Sports II..... 0-3

#### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
1. Boudry I	11	9	2	18
2. Bevaix II	11	9	2	18
3. NE Sports II	11	8	3	16
4. Val-de-Ruz	11	7	4	14
5. Les Geneveys/C.	11	5	6	10
6. Sporeta	11	4	7	8
7. Le Locle II	11	2	9	4
8. Marin II	11	0	11	0

#### JUNIORS A

NE Sports - Colombier..... 2-3

Marin - La Chaux-de-Fonds..... 0-3

#### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
1. NE Sports	8	6	2	12
2. Colombier	7	5	2	10
3. La Chx-Fds	8	4	4	8
4. Marin	7	0	7	0

Mexique  
Empire des Cinq Soleils

avec  
**L'Impartial**  
LA VOIX D'UNE REGION

4'900.-  
du samedi 9 au dimanche 24 avril 1988



60e anniversaire de la Section  
du Jura neuchâtelois du Touring  
Club Suisse  
Deux inoubliables semaines  
Fr. 4 900.-  
Organisation technique  
TCS Voyages

## Voyage thématique



L'Impartial, en collaboration avec les membres de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel (AAVN), vous propose de découvrir :



## Le Mexique...

... un pays qui, depuis la conquête de Cortez à nos jours, s'est transformé et c'est ce pays que vous allez découvrir, d'abord en lisant notre programme puis, si tel est votre désir, en vous inscrivant.

Un programme préparé spécialement pour nos lecteurs.

Départ samedi 9 avril 1988 des emplacements respectifs mentionnés ci-contre. Transport par autocars Giger à l'aéroport de Genève-Cointrin.

**1er jour :** vol à destination de Mexico, via Paris par ligne régulière de la Compagnie Air France.

**2e jour :** Mexico - Ballets folkloriques - Visite des jardins flottants de Xochimilco.

**3e jour :** Mexico - Pyramides de Teotihuacan, spectacle intact du passé architectural aztèque - L'allée des Morts, rue qui conduit de la pyramide du Soleil à celle de la Lune - Temples de Quetzalcoatl et de Tlaloc.

**4e jour :** Mexico - Tour de ville et visite du Musée national d'anthropologie.

**5e jour :** Mexico/Mérida - Vol à destination de Mérida, site aux monuments intéressants.

**6e jour :** Mérida - Journée à Chichen Itza, site aux monuments impressionnants.

**7e jour :** Mérida/Uxmal - Témoignage de l'architecture maya. Pyramide du Devin, palais du Gouverneur et temple des Tortues.

**8e jour :** Mérida/Villahermosa - Vol à destination de Villahermosa. Visite de Palenque (cité de la période maya classique). Visite panoramique de la ville de Villahermosa et de certains quartiers du centre de style colonial.

**9e jour :** Villahermosa/Oaxaca - Vol à destination d'Oaxaca. Excursion à Monte Alban, plate-forme de plusieurs kilomètres carrés construite par les Zapotèques à 2000 mètres d'altitude.

**10e jour :** Oaxaca - Journée à Mitla, ville faite de mosaïques et de pierres. Visite d'Oaxaca (ville de «Jade»).

**11e jour :** Oaxaca/Acapulco - Vol à destination d'Acapulco dont la fameuse baie du même nom.

**12e jour :** journée libre de détente pour profiter de la plage.

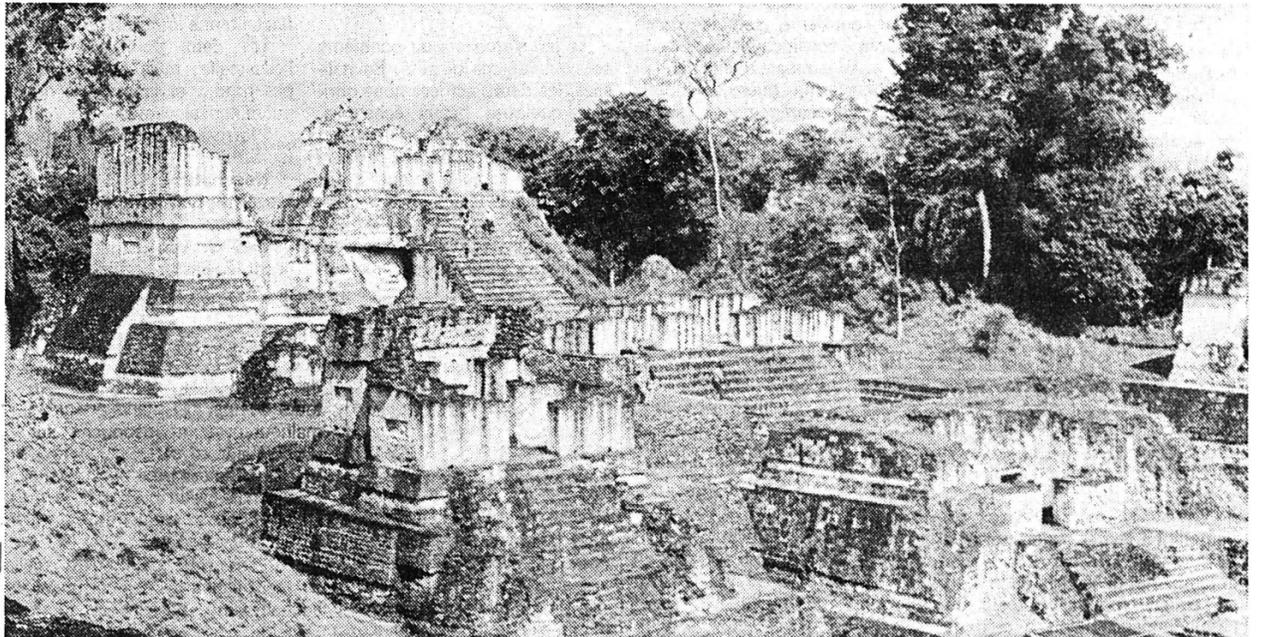
**13e jour :** participation facultative à une croisière (pêche au gros). Quebrada, saut des plongeurs du haut d'une falaise de 38 mètres dans une crique de 5 mètres de large.

**14e jour :** Acapulco/Mexico - Matinée libre - Vol à destination de Mexico - Dîner d'adieu avec spectacle.

**15e jour :** Mexico - Journée libre pour vos derniers achats et découvertes personnelles.

**16e jour :** Mexico/Suisse - Vol à destination de Genève, via Paris, par ligne régulière de la Compagnie Air France (Boeing 747 Jumbo et Boeing 727).

Transfert par autocar Giger dans les Montagnes neuchâteloises.



**Départs :** Le Locle 06 h 00 (Place du Marché)  
La Chaux-de-Fonds 06 h 15 (Place du Marché)  
Neuchâtel 07 h 00 (Place du Port)

### Nos prestations :

- tous les transports, car, avion
- logement en chambres à deux lits avec bain ou douche, WC dans des hôtels de catégorie 1re classe
- tous les repas sont compris sauf demi-pension à Acapulco
- un accompagnateur au départ de Suisse
- toutes les excursions et visites en car privé avec guide spécialisé parlant français
- les taxes et les services, ainsi que la manutention des bagages.



### Prospectus illustré

Documentation détaillée à disposition dans les divers bureaux de L'Impartial, à La Chaux-de-Fonds, au Locle, ainsi qu'auprès des membres de l'AAVN.

#### A La Chaux-de-Fonds :

Goth & Co SA, Serre 65; Kuoni SA, avenue Léopold-Robert 76; Natural, avenue Léopold-Robert 51; Touring Club Suisse, avenue Léopold-Robert 82; Hotelplan, avenue Léopold-Robert 74.

#### Au Locle :

Société de Banque Suisse, H.-Grandjean 5.

#### A Neuchâtel :

Avy Voyages SA, rue des Moulins 9; CFF, agence, place Numa-Droz 1; Hotelplan, rue des Terreaux 3; Kuoni SA, rue de l'Hôpital 8; Ernest Marti SA, rue de la Treille 5; Touring Club Suisse, rue de la Promenade-Noire 1; Wagons-Lits Tourisme, place Pury 1; Danielle Wittwer, rue Saint-Honoré 2.

### Bulletin d'inscription

#### Voyage lecteur L'Impartial 1988

Nom/prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Ø privé : \_\_\_\_\_ prof.: \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Ø privé : \_\_\_\_\_ prof.: \_\_\_\_\_

Je désire 1 chambre individuelle

Marquer d'une croix, s.v.p.

le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

A adresser à votre agence de voyages (liste ci-contre). Merci !

# Le Bucher de la Saint-Valentin

## Exploit de l'équipe suisse de hockey sur glace

● SUISSE - FINLANDE  
2-1 (2-0 0-0 0-1)

Il s'en est souvenu. Privé de son épouse depuis plus de quinze jours, Richard Bucher a fêté la Saint-Valentin à sa manière. Dans l'impossibilité d'offrir des fleurs, le gardien du HC Davos s'est rappelé à sa dulcinée en réalisant des prodiges. Ses arrêts ont directement influencé ses coéquipiers, remarquables deux tiers durant. Du coup, c'est toute une équipe qui s'est mobilisée pour créer l'exploit helvétique de cette première journée de compétition des JO d'hiver de Calgary. Car c'en est un. Pour la première fois depuis des décennies, la Suisse a réussi à battre une équipe appartenant au gotha du hockey mondial. Dominée et transpercée de toutes parts quarante minutes durant, la Finlande est tombée logiquement sur le champ d'honneur du Saddledome de Calgary.

Dimanche, la Suisse a écrit l'une des belles pages de son histoire. Volontaires, travailleurs, solidaires et agressifs, Fausto Mazzoleni et ses coéquipiers se sont sublimes pour obtenir cet important succès en vue d'une participation au tour final. Sans rien devoir à personne, les Helvètes ont gagné, prouvant de manière concrète les progrès effectués depuis l'arrivée de nouveaux dirigeants à la tête de la Ligue suisse de hockey sur glace. Le président René Fasel, le chef du département technique Peter Bossert et l'entraîneur Simon Schenk se sont vus récompenser, avec cette victoire, des efforts et sacrifices consentis depuis 1985.

### LE LIÈVRE ET LA TORTUE

La Finlande a perdu plus qu'une bataille. Pourtant l'équipe scandinave est composée de vedettes, telles Ruotsalainen, Keskinen, Susi et autres Ruotanen, Eloranta. Trop confiants à l'image de l'expansionnaire du CP Berne, déclara-

rant avant la rencontre pouvoir battre facilement la Suisse, les Finnois ont vite dû déchanter.

Véritable lièvre de la fable, les pensionnaires du groupe A se sont vus malmener durant deux tiers. Peu sûr et fantaisiste à ses heures, le gardien Jukka Tammi a



effectué une double révérence en moins de dix minutes. Bousculés au propre comme au figuré, gênés dans la phase de construction et inférieurs au niveau de la jouerie collective, les Finnois ne se sont réveillés que lors du dernier vingt.

Dès cet instant, les protégés du coach Pentti Matikainen ont tout tenté pour revenir au score. Leur première ligne Lehtonen - Mikkolainen - Susi surtout s'est montrée fort dangereuse. Elle l'a prouvé en inscrivant le but de l'espoir (44') au terme d'un véritable dessin. Cela s'est avéré insuffisant, malgré un avantage numérique et la sortie du gardien une minute avant la fin de la partie. Le lièvre a perdu la partie.

### DU GRAND ART

La Suisse a su saisir sa chance face à la Finlande. Deux tiers de haut niveau suivis d'une ultime période plus laborieuse sont venus récompenser les joueurs. Simon Schenk a aussi pris une part prépondérante à ce succès en élaborant une tactique toute d'intelligence. Après les défaites, toutes de promesses, enregistrées à Noël en pays adverse (4-1 et 4-3), le coach helvétique s'est refusé à jouer la fleur au fusil.

Désigné gardien No 1, Richard Bucher a justifié ce choix. Le gardien de Davos s'est révélé une forteresse quasi infranchissable. Après un début hésitant, le portier helvétique a multiplié les exploits que ce soit sur les tirs ou dans les face-à-face avec Laitinen (38').

En défense, la palme de la soirée est revenue à Patrice Brasey. L'enfant de La Chaux-de-Fonds, malgré un hématome à l'avant-bras, a démontré toutes ses qualités intervenant avec beaucoup d'à-propos et relançant avec précision.

Quant aux quatre blocs d'attaque, ils sont parvenus à présenter des mouvements collectifs de toute beauté. Du grand art qui a malheureusement débouché sur une certaine inefficacité. En effet, les Suisses auraient dû se mettre à l'abri lors des quarante premières minutes. Peter Schlagenhauf (2' et 33'), Félix Hollenstein (6' et 31'), Gaëtan Boucher (19' et 58') et Gil Montandon (42') ne sont pas parvenus à concrétiser des

occasions en or. Des chances qu'il s'agira d'exploiter déjà contre le Canada, mardi après-midi (22 h suisse). Le deuxième exploit sera à ce prix.

L. G.

**Saddledome:** 10.000 spectateurs.

**Arbitres:** Sanfield (Can), Prusov - Taticek (URSS - Tch).

**Buts:** 7' Jaks (Lüthi, Vrabc) 1-0; 8' Kolliker 2-0; 44' Mikkolainen (Lehtonen, Susi) 2-1.

**Pénalités:** 5 x 2' contre la Suisse, 4 x 2' contre la Finlande.

**Suisse:** Bucher; Ritsch - Rogger, Kolliker - Künzi, Mazzoleni -

Brasey; Jaks - Lüthi - Vrabc, Neuschwander - Montandon - Eberle, Schlagenhauf - Boucher - Leuenberger, Celio - Wäger - Hollenstein.

**Finlande:** Tammi; Eloranta - Virtanen, Ruotsalainen - Lumme, Ruotanen - Saarinen, Blomqvist; Mikkolainen - Lehtonen - Susi, Laine - Helminen - Järvi, Tuomisto - Keskinen - Laitinen, Suikkanen.

**Notes:** La Suisse sans Tosio, Burkart et Cunti, assis dans les tribunes. 14' but de Schlagenhauf annulé pour hors-jeu. Tirs au but: 15-33 (5-11 5-8 5-14).

## Pas les champions du monde

### Le réalisme de Simon Schenk

Dans l'immense salle d'interviews, la délégation finlandaise a paru toute penaude. Le coach Pentti Matikainen en tête et Esa Keskinen se sont présentés très rapidement la tête basse devant les journalistes.

L'entraîneur finlandais a reconnu les mérites de la Suisse tout en parlant du manque d'expérience de son équipe.

**La Suisse nous avait donné du fil à retordre dans les matchs amicaux. Les joueurs le savaient. Pendant deux tiers, ils ont véritablement dormi sur la glace. Le réveil s'est révélé trop tardif. Les jeunes joueurs ont mal supporté la pression du premier match. La Suisse, en revanche, s'est battue pour gagner. Elle a parfaitement réussi dans son entreprise.**

Centre-avant du troisième bloc finnois, Esa Keskinen s'est voulu tout aussi louangeur pour l'équipe de Suisse. Les Suisses ne m'ont pas surpris. Ils se sont battus dans le bon sens du terme. Ils ont prouvé être prêts physiquement et ont su tenir jusqu'au bout.

### BON POUR LE MORAL

Les visages sombres des Finlandais ont contrasté avec les sentiments de joie éclairant ceux de la délégation helvétique. Le chef de mission, M. Michel Rouiller,

a parfaitement résumé l'impression générale.

**Cette victoire est tombée au bon moment pour le moral de tous les athlètes présents à Calgary. Ce n'est pas évident de vivre quinze jours dans des locaux universitaires. Ce succès donnera une raison supplémentaire de serrer les couilles jusqu'à la fin.**

Très calme et savourant, en son for intérieur, cette précieuse victoire, Simon Schenk a gardé les pieds sur terre.

**Nous avons gagné par un but d'écart. Cela suffit. Bien sûr, nous devons encore nous améliorer surtout dans le domaine de l'efficacité offensive. Mais nous ne sommes pas les champions du monde.**

La séance de débrassage terminée, Frédy Lüthi s'est réjoui de la manière utilisée pour vaincre.

Il était très important pour nous de gagner ce soir. En gagnant pour la première fois contre une équipe du groupe A, nous avons franchi un pas important et, surtout, cela nous permettra d'acquiescer la confiance nécessaire pour les prochaines échéances. Nous avons terminé très fatigués car nous avons joué à un rythme, inconnu en ligue nationale.

L. G.



Richard Bucher plongeant par dessus le Finnois Ilro Jarvi: le symbole d'un exploit.

(ap)

## Un déplacement difficile

### Le HC La Chaux-de-Fonds joue ce soir à Fribourg

Pour le cinquième acte de la Coupe de la Ligue, le HC La Chaux-de-Fonds affronte ce soir Fribourg - ottéron dans sa patinoire de Saint-Léonard. Lors du match aller, l'équipe de LNA l'avait emporté de justesse après une rencontre riche en buts (8-7). Les difficultés financières n'empêchent pas les Fribourgeois de vouloir bien se comporter dans cette compétition à l'intérêt très relatif.

L'échéance capitale à Uzwil (le 3 mars) approche lentement, mais

sûrement. Il ne reste plus que quelques matchs à Jan Soukup pour trouver la formule magique susceptible de garantir la permanence du HCC en LNB.

Dans cet ordre d'idée, le Tchecoslovaque va effectuer de nouveaux essais lors du match à Fribourg. Il pense aligner la formation suivante: Nissille (Schnegg); Bourquin, Goumaz; McParland, Benoit, Mouche; D.Dubois, L.Dubois; L.Stehlin, Tschanz, Niederhauser; Gobat, Seydoux (Jeckelmann); Vuille, Giambonini, Jean-

nin. Remplaçants: Rohrbach et Jeckelmann.

Avant le début de la Coupe de la Ligue, Jan Soukup avait décidé d'établir une rotation afin de permettre à ses joueurs de bénéficier d'un peu de repos. Cela concerne aussi les étrangers. Cette semaine, c'est au tour de Mike Prestidge de se reposer. Mais est-il fatigué? On peut se poser la question après ses dernières prestations...

Le match de samedi contre Martigny a inspiré les commentateurs suivants à Jan Soukup. **C'était comme un match de championnat. Martigny a joué dur, les deux équipes étaient nerveuses. Les Valaisans ont joué très défensivement. Il y avait souvent quatre joueurs en défense à la ligne bleue.**

**Cela a été bon pour nous, car c'est un style qui ne nous convient pas. Mais nous devons nous y adapter, car Uzwil va certainement pratiquer de cette façon.**

Le tournoi olympique a réservé une mauvaise surprise à l'entraîneur chaux-de-fonnier. **Je suis un petit peu déçu par la défaite de la Tchecoslovaquie contre l'Allemagne. Il faut dire que les Allemands nous posent souvent des**

problèmes. Par contre, je suis content de la victoire suisse. **Batte la Finlande constitue un bon résultat.**

Laurent WIRZ

### Au programme

#### COUPE DE LA LIGUE

##### Groupe 1

Rapperswil - Zoug ..... 20.00

Davos - Herisau ..... 20.00

##### Groupe 2

Coire - Lugano ..... 20.00

##### Groupe 3

Bâle - Kloten ..... 20.00

Bienne - Ajoie ..... 20.00

##### Groupe 4

Zurich - Langnau ..... 20.00

Berne - Olten ..... 20.00

##### Groupe 5

Martigny - Sierre ..... 20.00

Fribourg - La Chx-de-Fonds 20.00

#### Première ligue

Fleurier - Yverdon ..... 20.15

#### Deuxième ligue

Star Chx-de-Fds - Unterstadt 20.00

Les Mélèzes

#### Troisième ligue

Bassecourt - Fr. Montagnes . 20.30

Porrentruy

## Beau hockey en perspective

### Bienne - Ajoie ce soir

Alors qu'il reste deux rencontres dans ce groupe de la Coupe de la Ligue, Kloten mène le bal avec six points, alors que Bâle est bon dernier avec deux points. Ajoie et Bienne, qui en découlent ce soir, comptent chacun quatre points. Mais l'importance de l'enjeu ne correspond absolument pas à celle que l'on pourrait imaginer en regard des chiffres.

Les Biennois regardent les

exploits de leurs collègues à Calgary et les Ajoulots, en plein carnaval, vont continuer d'honorer cette Coupe imposée sans conviction.

Un nouveau match duquel il ne faudra pas tirer d'enseignement mais qui, entre ces deux équipes particulièrement, pourrait amener quelques beaux mouvements de hockey sur glace.

(Gham)

## Evénement à Saignelégier

### Le HC Ajoie affrontera Kloten samedi

Soucieux d'offrir à ses fidèles usagers et aux amoureux de hockey sur glace l'occasion d'assister à un beau match, le Centre de Loisirs des Franches-Montagnes a pris en charge l'organisation du match retour de la Coupe de la Ligue devant opposer le EHC Kloten, une des meilleures formations de Suisse, au HC Ajoie,

sérieux candidat à la promotion.

C'est donc à un tout grand choc que sont conviés les sportifs ce samedi 20 février, à 20 heures, à la patinoire de Saignelégier. Participer au spectacle, c'est encourager le Centre de Loisirs à récidiver en prenant d'autres initiatives similaires pour favoriser la promotion du hockey sur glace sur le Haut-Plateau. (y)

## Au coin du bois

### Fleurier reçoit Yverdon en match à rejouer

Pour leur première rencontre de cette semaine anglaise, les Vallonniers reçoivent ce soir le CP Yverdon.

Les gars de la capitale du Nord vaudois ont déjà glané les points nécessaires à leur maintien en première ligue. Ils pourront donc évoluer ce soir en toute tranquillité.

Pour les Fleurisans, le topo est tout autre, à l'heure où Forward-Morges qui sera leur adversaire du dernier soir du championnat,

vient d'empocher deux points très précieux à Champéry.

Fleurier, avec 5 points, reçoit Yverdon ce soir, ira affronter Neuchâtel jeudi et finira à Morges: il peut encore espérer arriver à 11 points. Mais pour cela, il est indispensable que Jimmy Gaillard et ses gars l'emportent ce soir.

Au vu de l'excellente prestation d'ensemble fournie samedi dernier face à Moutier, une victoire ce soir est tout à fait possible.

J.Y.P.

**GRUNDER**

Boucherie-Charcuterie  
Neuve 2, ☎ 039/28 35 40  
Paix 81, ☎ 039/23 17 41  
Viande de premier choix  
Service à domicile

**W. DONZE SA  
A. GIRARD SA**

Ferblanterie - Sanitaire  
Fleurs 6  
☎ 039/28 26 91  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Scierie des  
Joux-Derrière**

J.-M. Mathez-Allenbach

**Sciage à la façon**

2309 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 23 13

**René Berra**

Installations électriques - Courant fort  
et faible - Devis sans engagement  
Progrès 85 - ☎ 039/23 05 91  
La Chaux-de-Fonds

## Menuiserie

**Jean-Claude Romano**

Ebénisterie-Vitrierie  
Bel-Air 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Atelier ☎ 039/28 81 22

**Notre Banque:  
L'UBS bien sûr**

La Chaux-de-Fonds - Le Locle  
Les Ponts-de-Martel

**Hockey-Club  
Star**

**Chaux-de-Fonds**  
(anc. HC Joux-Derrière)



Fondé en 1972

Les pucks de la rencontre sont offerts par

**Pickalbatros SA**

Gestion hôtelière - Achat - Vente - Courtage  
Rue de l'Helvétie 52 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 69 95/96

**CE SOIR À 20 HEURES**  
à la patinoire des Mèlèzes

**HC Star  
Chaux-de-Fonds  
HC Unterstadt (FR)**

Championnat suisse de 2e ligue

La porte des finales est  
désormais grande ouverte...  
un faux pas est interdit.

**AU MANDARIN**

sa nouvelle carte  
ses nouvelles spécialités  
et toujours  
son menu du jour  
Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50  
(1er étage du Terminus)

**Toujours bon  
et bien servis**

☎ 039/23 32 50  
brasserie  
**TERMINUS**  
La Chaux-de-Fonds - Léopold-Robert 61  
A bientôt !

**MERCI À NOS SPONSORS**

Publicité maillots:



Publicité manches:



Publicité cuissards:



Publicité casques:



Cannes pour la saison:



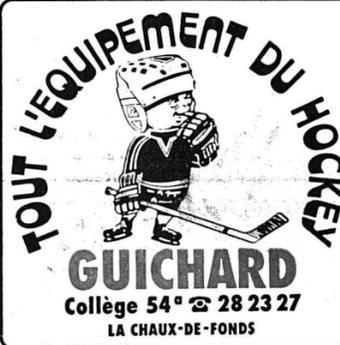
Merci également à nos fidèles annonceurs qui permettent la parution de cette annonce



Crêtets 90 La Chaux-de-Fonds  
Fam. Rislé - M. Stähli



**AU COQ D'OR**  
Comestibles von Kaenel  
Service traiteur  
La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier

**Gaile**

Votre boucherie - Votre charcuterie

La Chaux-de-Fonds  
Hôtel-de-Ville 4, ☎ 039/28 40 23



Natural s'occupe  
de tous vos voyages  
efficacement!

Plus de 50 bières à choix



Rue Jardinière 43  
La Chaux-de-Fonds

## ● finance

**X Procrédit -  
le prêt personnel  
rapide et discret**

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NP/Domicile \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

a adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit  
Av. L.-Robert 23  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tel. 039/23 16 12

Heures  
d'ouverture  
de 08.00 à 12.15  
de 13.45 à 18.00



**X procrédit** 24h/7j/24h

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"  
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

## ● offres d'emploi

**au printemps**

Nous engageons

**pâtissier**

(Suisse ou permis C)

Entrée: début mars ou à convenir

Pour tous renseignements et rendez-vous,  
téléphoner au 039/23 25 01, M. Monnet.

**Nivarox-Far SA**

Une société de SMH



engagerait un

**ingénieur-technicien**

en microtechnique

pour seconder le responsable de production au  
Locle.

Nous demandons:

- quelques années d'expérience dans l'industrie horlogère et/ou de la micromécanique;
- aptitude à diriger du personnel;
- avoir le sens des responsabilités;
- être âgé de 28 à 35 ans.

Nous offrons:

- un poste intéressant avec possibilité d'avancement;
- un salaire en rapport avec nos exigences;
- des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae, à:

Nivarox-Far SA, à l'attention de M. E. Rochat,  
rue du Collège 10, 2400 Le Locle.

Entreprise de transports internationaux  
cherche à engager  
pour le 1er août 1988

**un apprenti  
de commerce**

Faire offre manuscrite à:

ATM-Transports SA  
Rue Jardinière 125  
2300 La Chaux-de-Fonds



2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
Rue du 1er-Mars 10  
☎ 038/57 14 15

2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
☎ 038/31 95 00

Propose des places d'avenir dans  
le domaine de la construction à de  
jeunes gens motivés,

**titulaires d'un CFC de maçon  
ou constructeur de routes**

pour suivre l'école de contremaître à Lausanne,  
ou de chef de chantier à Fribourg.

Si vous êtes intéressés par notre offre, vous  
pouvez écrire au bureau du personnel de  
l'entreprise F. Bernasconi & Cie, rue du 1er-  
Mars 10, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, ou  
téléphoner au 038/57 14 15, interne 15.

**L'annonce, reflet vivant du marché**

# La parole à Prokourorov

## Double soviétique sur 30 km de ski de fond

Le fond 30 km reste plus que jamais la grande spécialité des Soviétiques aux Jeux olympiques. Ils y sont toujours invincibles depuis 1972 à Sapporo, où Viatcheslav Vedenine avait été le premier à apporter ce titre à l'URSS. A Canmore, la succession de Vedenine, de Serge Saveliev et de Nikolai Simiatov, vainqueur en 1980 et en 1984, a été assurée par un garçon qui fêtera son 24e anniversaire le 23 mars prochain, Alexei Prokourorov.

Maître de sport dans un club de l'Armée rouge, Prokourorov a devancé son compatriote Vladimir Smirnov, qui fit pendant longtemps figure de vainqueur, et le Norvégien Vegard Ulvang, lequel a dû se contenter de sauver l'honneur des Scandinaves.

Les Suédois furent totalement dépassés par les événements à l'image du champion du monde en titre, le vétéran Thomas Wassberg, dépassé après 10 km de course par le Suisse Giachem Guidon, parti 30 secondes derrière lui.

Guidon fut en définitive le meilleur des Suisses en lice dans une course marquée par l'abandon d'Andi Grünenfelder après 25 km. Il a pris la 13e place, à

3'43" du nouveau champion olympique.

### TIR GROUPÉ

Alexei Prokourorov dispute à Canmore ses premiers Jeux olympiques. Entré dans l'équipe nationale soviétique en 1982, il n'avait guère fait parler de lui jusqu'ici que la saison dernière en Coupe du monde, avec des victoires sur 30 km à Falun et sur 50 km à Lahti.

Aux championnats du monde d'Oberstdorf, il avait en revanche dû se contenter de la 27 place sur 50 km. Il a été le meilleur d'une sélection soviétique qui, sur un parcours qui exigeait un physique à toute épreuve, a réussi un remarquable tir groupé puisque

Mikhail Deviatarov a encore pris la quatrième place.

Remarquable performance d'ensemble également des Italiens, qui ont placé trois des leurs parmi les huit premiers avec Giorgio Vanzetta cinquième, Gianfranco Polvara septième et Marco Albarello huitième.

### BILAN MITIGÉ

Pas d'exploit suisse dans ces 30 kilomètres, mais un bilan mitigé: deux satisfactions tout de même, avec la treizième place de Giachem Guidon et la bonne performance de Jeremias Wigger; déception par contre du côté de Juerg Capol, dont on pouvait attendre mieux, et d'Andi Grünenfelder, lequel n'a pas terminé la course.

Giachem Guidon se montrait satisfait de sa course. **Mon but était de terminer dans les points de Coupe du monde. Je l'ai donc atteint, expliquait-il. J'avais un très bon ski et un bon rythme aussi. Mon seul regret, c'est d'avoir été dépassé par le Soviétique Deviatarov que j'ai longtemps précédé sur la trace.**

Fond 30 km (style classique): 1. Alexei Prokourorov (URSS) 1 h 24'26"3; 2. Vladimir Smirnov (URSS) à 8"8; 3. Vegard Ulvang (No) à 45"3; 4. Mikhail Deviatarov (URSS) à 1'05"; 5. Giorgio Vanzetta (It) à 1'10"9; 6. Pal Gunnar Mikkelsplass (No) à 1'18"3; 7. Gianfranco Polvara (It) à 1'36"4; 8. Marco Albarello (It) à 1'42"8; 9. HarriKirvesniemi (Fin) à 2'33"3; 10. Gunde Svann (Su) à 3'04"5; 11. Torgny Mogren (Su) à 3'29"4; 12. Juri Burlakov (URSS) à 3'36"1; 13. Giachem Guidon (S) à 3'39"6; 14. Pierre Harvey (Ca) à 3'55"4; 15. Uwe Bellmann (RDA) à 4'10"9. Puis: 25. Jeremias Wigger (S) à 6'20"8; 28. Jürg Capol (S) à 7'09"5; Andi Grünenfelder a abandonné après 25 km. (si)



Alexei Prokourorov a cloué le bec à ses rivaux.

(AP)

### PATINAGE DE VITESSE

## Mey ce qu'il va vite !

### Titre et record du monde pour l'Allemand de l'Est



Un succès convaincant pour Mey.

(AP)

L'Allemand de l'Est Jean-Uwe Mey n'a pas fait le détail lors de la première épreuve de patinage de vitesse des Jeux de Calgary. Le Berlinoise a remporté le 500 m en signant un nouveau record du monde. Avec 36"45, il a amélioré de 10 centièmes le précédent record de l'Américain Nick Thometz.

Devant 4000 spectateurs, Uwe-Jens Mey, fils d'un diplomate, a devancé de 31 centièmes, soit 4,21 m, le surprenant Hollandais Jan Ykema et de 32 centièmes (4,35 m) le Japonais Akira Kuroiwa. Mey, huitième sur cette distance à Sarajevo, a, selon ses dires, recueilli à Calgary les fruits d'une préparation planifiée à très long terme.

Un seul homme aurait pu inquiéter Mey: Sergei Fokitchev. Parti plus vite encore que Mey (9"72 contre 9"76), le Soviétique, tenant du titre, a dû se contenter de la quatrième place.

Messieurs, 500 m: 1. Uwe-Jens Mey (RDA) 36"45 (record du monde, ancien 36"55 par Nick Thometz-EU); 2. Jan Ykema (Hol) 36"76; 3. Akira Kuroiwa (Jap) 36"77; 4. Sergei Fokitchev (URSS) 36"82; 5. Ke-Ta Bae (CdS) 36"90; 6. Igor Khelesovski (URSS) 36"94.

### BOB

## Suisses en retrait

### Premiers entraînements de bob à deux

Les Suisses n'ont pas laissé une très grande impression lors de la première journée d'entraînement du bob à deux.

Hiltebrand-Kiser, Weder-Acklin et Pichler-Dietsche ont été nettement dominés par les pilotes allemands et soviétiques.

Les pilotes helvétiques avaient déjà l'esprit tourné vers les éliminatoires internes de mardi qui désigneront les deux partants pour la compétition de samedi et dimanche. Comme prévu, l'ordre des départs revêt une importance primordiale sur la piste de l'«Olympic Park».

Dimanche, les Suisses ont été particulièrement désavantagés avec les dossards 42, 43 et 44.

Le fait de partir parmi les derniers nous coûte une bonne demi-seconde par rapport aux

pilotes qui étaient les premiers en lice, relevait André Kiser, le freineur de Hiltebrand.

Lundi, les Suisses pourront rectifier le tir puisqu'ils s'élanceront parmi les premiers.

### LES RÉSULTATS

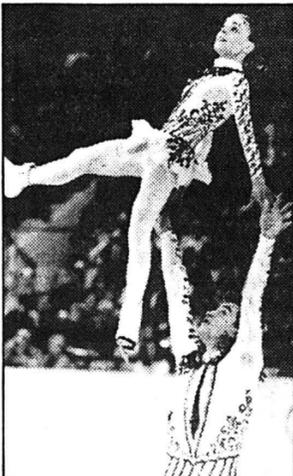
1re manche: 1. Lehmann-Hoyer (RDA) 57"43; 2. Poikans-Bersups (URSS) à 0"02; 3. Hoppe-Schauerhammer (RDA) à 0"03; 4. Ekmanis-Trops (URSS) à 0"08; 5. Richter-Ferl (RDA) à 0"12. Puis: 10. Pichler-Dietsche (S) à 0"90; 12. Hiltebrand-Kiser (S) à 1"03.

2e manche: 1. Poikans 58"04; 2. Hoppe à 0"08; 3. Kipurs à 0"23; 4. Lehmann à 0"26; 5. Hiltebrand et Richter à 0"56. Puis: 9. Pichler à 0"79. (si)

### PATINAGE ARTISTIQUE

## Gordeeva-Grinkov souverains

### Ils ont survolé le programme court



Ils ont surclassé leurs adversaires.

(AP)

Champions du monde et d'Europe en titre, les Soviétiques Ekaterina Gordeeva-Sergei Grinkov ont surclassé leurs adversaires dans le programme court des couples des Jeux olympiques. Les Moscovites, qui ont reçu des notes jusqu'à 5,9, devraient en toute logique obtenir la médaille d'or mardi soir à l'issue du libre.

La deuxième place est occupée par un autre couple soviétique, la paire formée d'Elena Valova et Oleg Vasiliev.

Couples - classement après le programme court: 1. Ekaterina Gordeeva-Sergei Grinkov (URSS) 0,4 point; 2. Elena Valova-Oleg Vasiliev (URSS) 0,8; 3. Jill Watson-Peter Oppgaard (EU) 1,2; 4. Gillian Wachsmann-Todd Waggoner (EU) 1,6; 5. Denise Benning-Lyndon Johnston (Can) 2,0.

### LUGE

## Le rire du sergent

### Jens Müller vainqueur en monoplacement

L'Allemand de l'Est Jens Müller, 22 ans, en tête tout au long des quatre manches, a enlevé le titre olympique de luge monoplacement, sur la piste du Parc olympique de Calgary.

Dans toutes les manches, le coureur de la RDA s'est avéré meilleur que ses suivants, l'Allemand de l'Ouest Georg Hackl, 2e, et le Soviétique Youri Khartchenko, médaillé de bronze. Jens Müller, militaire natif de Torgau, donne ainsi à la RDA son cinquième titre sur sept dans la discipline depuis son introduction en 1964 à Innsbruck.

Champion olympique sortant, l'Italien Paul Hildgartner, qui avait

été le porte-drapeau de sa délégation lors de la cérémonie d'ouverture, n'a pu faire mieux que 10e, encore un rang de mieux que l'Autrichien Prock, qui vient d'être sacré champion du monde.

Luge. Monoplacement messieurs. Classement final: 1. Jens Müller (RDA) 3'05"548 (46"301 + 46"444 + 46"439 + 46"367); 2. Georg Hackl (RFA) à 0"368 (46"355 + 46"553 + 46"599 + 46"409); 3. Youri Khartchenko (URS) à 0"726 (46"391 + 46"605 + 46"475 + 46"803); 4. Thomas Jacob (RDA) à 0"810; 5. Michael Walter (RDA) à 1"445; 6. Serguei Daniline (URS) à 1"551. (si)

### CURLING

## Victoires et défaites

### Fortunes diverses pour les Suisses

Le tournoi de démonstration de curling n'aurait pas pu mieux débiter pour l'équipe du CC Soleure qui, dans son premier match, s'est payé le luxe de battre les Canadiens, grands favoris (4-3).

Les Suisses n'ont pas savouré très longtemps ce succès. Lors du deuxième tour du round-robin, la formation du skip Hansjürg Lips a été battue 7-3 par la Suède.

La décision est tombée dans le sixième end lorsque les Suédois réussissaient un coup de trois pour mener 5-3. A l'issue de ce second tour, la Norvège et la RFA sont les seules formations encore invincibles dans le tournoi masculin.

Battue de façon surprenante (6-5) par le Danemark, la veille, les Suissesses ont opéré un retournement de situation très net, lors de la 2e journée du tournoi de démonstration féminin, en battant l'une des équipes favorites, la Norvège, par 7-4.

Seuls le Canada, la Suède et le Danemark restent imbattus après deux tours, la France et la RFA, championne d'Europe, sont, quant à elles, encore seules sans victoire.

### LES RESULTATS

Tournoi féminin. Premier tour du round robin: Danemark (Lene Nielsen, Lone Kristoffersen, Malene Krause, Helene Blach) -

Suisse (Katrin Peterhans, Christina Gartenmann, Barbara Meier, Cristina Lestander-Wirz) 6-5. Suède - Etats-Unis 10-2. Canada - RFA 4-3. Norvège - France 6-3.

Deuxième tour: Suisse (Katrin Peterhans, Christina Gartenmann, Barbara Meier et la skip Christina Lestander-Wirz) - Norvège (skip Trine Trulsen) 7-4; Danemark (Helena Blach) - France (Agnès Mercier) 7-5; Canada (Linda Moure) - Etats-Unis (Lisa Schoenberg) 7-5; Suède (Elisabeth Högström) - RFA (Andrea Schöpp) 7-5. - Classement: 1. Canada, Danemark et Suède 2-4; 4. Suisse, Norvège, Etats-Unis 2; 7. France et RFA 0. (si)

Tournoi masculin. Premier tour: Canada (Brent Syme, Neil Houston, John Ferguson, Ed Lukowich) - Suisse (Peter Lips, Stephan Luder, Rico Simen, Hansjürg Lips) 3-4. RFA - Suède 9-4. Norvège - Gde-Bretagne 4-3. Etats-Unis - Danemark 6-5. (si)

Deuxième tour: Suède (skip Dan-Ola Eriksson) - Suisse (Peter Lips, Stephan Luder, Rico Simen, Hansjürg Lips) 7-3. Norvège (Eigil Ramsfjell) - Danemark (Gert Larsen) 8-4. RFA (Andy Kapp) - Grande-Bretagne (Davis Smith) 7-4. Canada (Ed Lukowich) - Etats-Unis (Bus Sommerville) 9-5.

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations



# SPORT Impartial



## La loi des PP

### Splendide doublé suisse dans la descente masculine

Le chassé-croisé s'est poursuivi. Les PP ont, une fois de plus, dicté leur loi dans une descente majeure. Gagnant à Bormio, perdant à Crans-Montana, Pirmin Zurbriggen est sorti vainqueur de ce nouveau face à face entamé depuis des années avec Peter Müller. Second, tout comme à Sarajevo derrière Bill Johnson, «Pitsch» a, sans doute, perdu la dernière occasion de compléter son palmarès. A 31 ans, le skieur d'Adliswil s'est pourtant comporté en jeune premier attaquant et glissant à merveille avec son dossard No 1. Son malheur a voulu qu'il trouve sur son chemin un skieur hors du commun du nom de Pirmin Zurbriggen.

La Suisse a signé un splendide doublé grâce à Pirmin Zurbriggen et Peter Müller. La difficile descente du Mount Allan est venu consacrer les meilleurs technique-

ment et physiquement. La troisième place de Frank Piccard n'en a pris que plus de mérite. Le Tricolore, très à l'aise tout au long

**L'Impartial**

à Calgary avec  
notre envoyé spécial  
**Laurent GUYOT**

des entraînements, est venu mettre fin à une longue période de disette connue outre-Jura avec beaucoup d'autorité.

#### UN SACRÉ SUSPENSE

Tout a concouru pour entretenir le suspense dans cette première épreuve olympique de ski alpin. Le premier élément est venu avec

le report de 24 heures. Lundi, le vent a bien voulu se mettre du côté des organisateurs. Le dossard No 1 de Peter Müller et le No 14 de Pirmin Zurbriggen sont venus apporter un peu de sel supplémentaire. Heureusement car la foule présente autour du tracé n'a pas entretenu ce climat de passion connu voici une année à Crans-Montana.

Tous les Suisses ne se sont pas sentis véritablement à l'aise sur la piste du Mount Allan. Contrairement aux descentes chronométrées, Franz Heinzer et Daniel Mahrer ont plongé dans l'anonymat. Le Schwytz (17e) et le Grison (12e) ne sont pas parvenus à glisser un maximum dans les traverses et secteurs de glisse.

#### DE BOUT EN BOUT

Cette descente olympique a parfaitement répondu aux critères des épreuves de vitesse modernes. Coïncidence, ce tracé s'est trouvé conçu et réalisé par le seul champion olympique suisse de descente. Parfaitement au courant des besoins actuels, Bernhard Russi a trouvé le juste milieu sur cette piste demandant condition physique, courage, glisse et technique. La preuve en est donnée par le nom du vainqueur et surtout par les écarts enregistrés.

Pirmin Zurbriggen a passé en tête à tous les pointages intermédiaires. Sa vitesse moyenne s'est élevée à 94,7 km/h avec des pointes à plus de 130 km/h. Son second, Peter Müller, a concédé 51 centièmes soit 13 m 30. Les différences les plus importantes sont marquées avec Frank Piccard (3e à 1'61 ou 41 m 70), Leonard Stock (4e à 1'93 ou 49 m 90) et autre Gerhard Pfaffenbichler (5e à 2'39 ou 61 m 60).

Sa victoire, le Haut-Valaisan l'a forgée dans le haut du parcours. Dans cette portion incroyablement pentue où il s'est encore agi de passer des portes, le nouveau champion olympique a démontré une maîtrise technique de tous les instants. Malgré tout son talent de glisseur, Peter Müller n'est pas arrivé à reprendre ces centièmes. Vainqueur pour 33 centièmes à Montana, la «mule» en a concédé, cette fois, 51. C'est à la fois peu et beaucoup dans la vie d'un homme. Ils sont néanmoins venus sacrer un champion. Un grand!

#### LE CLASSEMENT

1. Pirmin Zurbriggen (S) 1'59'63; 2. Peter Müller (S) à 0'51; 3. Frank Piccard (Fr) à 1'61; 4. Leonard Stock (Aut) à 1'93; 5. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 2'39; 6. Markus Wassmeier (RFA) à 2'40; 7. Anton Steiner (Aut) à 2'56; 8. Martin Bell (GB) à 2'86; 9. Marc Girardelli (Lux) à 2'96; 10. Danilo Sbardellotto (It) à 3'06. Puis: 12. Daniel Mahrer (S) à 3'55; 17. Franz Heinzer (S) à 3'73.

L. G.



Victoire: Pirmin explose. (AP)



Peter Müller: en tête.. jusqu'à l'arrivée de Zurbriggen. (ASL)

(ASL)

## Zurbriggen: « Merci mon Dieu! »

La tension est montée dans l'aire d'arrivée. Au pied du Mount Allan, Monika Julen s'est faite encore plus menue que de coutume. Enlevant ses lunettes de soleil, l'amie de Pirmin Zurbriggen a fixé avec intensité l'écran géant placé en face d'elle. Tout au long des 1'59'63, la cousine de Max Julen, médaillée d'or du géant de Sarajevo, s'est contentée de serrer les poings. Pas un mot, pas un cri n'ont échappé à la charmante Haut-Valaisanne.

En attendant un geste de Marc Biver, conseiller personnel de Pirmin, pour aller rejoindre son champion, la fiancée est vite parvenue à essuyer une larme d'émotion avant de parler.

J'étais sûre de sa victoire. J'ai regardé la descente du haut en bas. Je n'ai jamais eu peur à l'exception des passages de

glisse. Je savais, en effet, que Peter Müller avait fini très fort.

Quelques minutes plus tard, le nouveau champion olympique s'est montré très ému en répondant aux questions des journalistes.

J'étais très concentré au départ. Toutefois, je me suis énervé en entendant le temps de Müller et les écarts creusés. Sur le parcours, j'ai tout donné et tout tenté, prenant même parfois des risques inconsidérés. Merci mon Dieu! Je n'arrive pas à y croire.

Très sportivement, comme à son habitude, Peter Müller a accepté la défaite. Le Poulidor des descentes olympiques s'est chargé de rendre hommage à son vainqueur.

Avant le départ, le juge m'a tout d'abord demandé de

patienter avant de me donner un contre-ordre. Ces petits problèmes sont venus perturber ma préparation psychologique. Cela ne m'a cependant pas fait perdre la course. Je suis très satisfait de ma descente et du rang obtenu. Pirmin a prouvé qu'il était un grand champion.

Sans rouler les mécaniques et de surcroît très sympathique, Frank Piccard a analysé avec beaucoup de lucidité sa performance.

J'ai connu un début de saison difficile. Par la suite, tout s'est mieux passé. Mais c'est seulement lors des entraînements que j'ai pris conscience de mes possibilités sur ce tracé. Je suis cependant très satisfait de ma troisième place. Pirmin et Peter sont, en effet, les meilleurs descendeurs du monde.

L. G.

#### Médailles

	or	argent	bronze	total
URSS	2	2	1	5
RDA	2	1	1	4
Suisse	1	1	1	3
Finlande	1	1	1	3
Tchécoslovaquie	1	1	1	3
RFA	1	1	1	3
Hollande	1	1	1	3
France	1	1	1	3
Japon	1	1	1	3
Norvège	1	1	1	3

#### Le programme d'aujourd'hui

Patinage artistique. — Libre couples: Saddlehome (18.15/02.15). Aucun couple suisse en lice.

Programme complémentaire:  
Ski alpin. — Descente du combiné messieurs: Nakiska-Mont Allen (11.30/19.30). Participants suisses: Pirmin Zurbriggen, Paul Accola, Bernhard Fahrner, Martin Hangl.

Hockey sur glace. — Tour préliminaire, groupe A: Addehome: Suède - Pologne (10.00/18.00); Canada - Suisse (14.00/22.00); Stampede Corral: Finlande - France (18.15/02.15).

Luge. — Monoplaces dames, 1re et 2e manche: Parc olympique (10.00/18.00).

Curling. — Robin Round. Max Bell Arena (08.30/18.00). Participants suisses: CC Soleure (messieurs), Berne-Eggghölzli (dames).

## Figini déjà là

### L'entraînement de la descente dames

Les Suissesses n'ont pas (encore) laissé l'impression d'être favorites lors de leur première apparition sur la piste de la descente féminine, à Nakiska. Michela Figini, tenante du titre olympique, fut la meilleure Helvète, bien que grippée.

La Canadienne Karen Percy, qui avec ses coéquipières tentera de faire oublier la déconvenue procurée au pays organisateur par les descendeurs mâles, a réalisé le meilleur chrono initial, devant les autrichiennes Anita Wachter (spécialiste de slalom) et Sigrid Wolf.

Deuxième meilleure Suissesse, la Valaisanne Chantal Bournissen a réalisé un encourageant septième chrono, prouvant une nouvelle fois ses qualités exceptionnelles à la glisse.

Maria Walliser est restée à 2'84 de Karen Percy. La Saint-Galloise ne s'en montrait pas surprise: Je m'habitue lentement à ne pas tourner lors des séances d'entraînement. Je n'y suis pour rien. Mais je n'y pense plus. Il y a quelque temps encore, cela me faisait «gamberger». Mais avec le dossard No 2, de toute évidence, il y avait trop de neige fraîche dans la trace. Cette première descente d'entraînement n'a aucune importance. La course même sera un véritable sprint, la gagnante réalisera 1'25".

Nakiska, première séance d'entraînement en vue de la descente féminine prévue jeudi (longueur 2038 mètres, dénivellation 647 mètres, 37 portes, traqueur Markus Murmann, Suisse);

1. Karen Percy (Can) 1'29'35; 2. Anita Wachter (Aut) à 0'76; 3. Sigrid Wolf (Aut) à 0'87; 4. Michela Figini (Sui) à 1'30; 5. Petra Kronberger (Aut) et Michaela Gerg (RFA) à 1'92; 7. Chantal Bournissen (Sui) à 1'95; 8. Kellie Casey (Can) à 1'96; 9. Karen Lee (Can) à 1'97; 10. Laurie Graham (Can) à 2'01. Puis les autres Suissesses: 18 Brigitte Oertli à 2'84; 19. Maria Walliser à 2'96; 22. Vreni Schneider à 3'35; 27. Zoë Haas à 3'85; 30. Béatrice Gafner à 4'42.

Seconde manche: 1. Figini 1'28'57; 2. Oertli à 0'72; 3. Hilary Lindh (EU) à 0'83; 4. Wolf à 1'00; 5. Graham à 1'04; 6. Kronberger à 1'09. Puis: 8. Bournissen à 1'30; 12. Walliser à 1'85; 31. Gafner à 4'31; 33. Schneider à 4'86; 39. Haas à 5'77. (si)

## Calgary Stories

### A boire...

Les Jeux d'hiver sont particulièrement populaires chez tous les «assoiffés» de Calgary, ainsi que chez les propriétaires de bars, tavernes et autres saloons. En effet, pour la première fois dans l'histoire de la province de l'Alberta, les débits de boissons (alcoolisées) vont rester ouverts sept jours sur sept. Mais les bonnes choses ont une fin et cela ne durera que le temps des JO, c'est-à-dire jusqu'au 28 février.

## Calgar'hit

### Grand concours de

**L'Impartial**

LA VOIX D'UNE RÉGION

#### Question No 4

Combien de fois l'URSS a-t-elle remporté le tournoi olympique de hockey sur glace ?

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

A renvoyer: L'Impartial, Rédaction sportive, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds



#### Récompenses

##### Prix quotidien

Un bon d'une valeur de Fr. 40.— offert par la Vinothèque de La Charrière, à La Chaux-de-Fonds, et un T-Shirt de «L'Impartial».



#### Classement général

1er prix: un bon de voyages d'une valeur de Fr. 1000.— offert par l'Agence de voyages du Touring Club de Suisse (TCS), à La Chaux-de-Fonds.

2e prix: un coffret «Hommage à Le Corbusier», d'une valeur de Fr. 600.—.

3e prix: un bon d'une valeur de Fr. 100.— offert par la Vinothèque de La Charrière, à La Chaux-de-Fonds.

Du 4e au 10e prix: un T-shirt de «L'Impartial».



#### USA - CANADA

Chute du dollar = chute des prix  
LE PLUS GRAND CHOIX DE  
MOTORHOMES, CAMPERS,  
VOITURES DE LOCATION

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>	<b>Asile: l'inquiétude</b>	<b>17</b>
<b>LE LOCLE</b>	<b>Premiers candidats</b>	<b>18</b>
<b>NEUCHÂTEL</b>	<b>Dissidence à Boudry</b>	<b>20</b>
<b>JURA BERNOIS</b>	<b>Routes: la grogne</b>	<b>23</b>
<b>JURA</b>	<b>La beauté du Doubs</b>	<b>24</b>

Indice chauffage	
(en degrés-heures hebdomadaires DH)	
Du 1er au 8 février 1988	
Littoral	+ 4,3° (2.288 DH)
Val-de-Ruz	+ 2,8° (2.543 DH)
Val-de-Trav.	+ 3,7° (2.390 DH)
La Chx-Fds	+ 1,8° (2.718 DH)
Le Locle	+ 1,5° (2.767 DH)

## Caserne de police: recours rejetés par le TF

Le Tribunal fédéral a rendu son jugement dans l'affaire de la caserne de police de Neuchâtel. Deux citoyens neuchâtelois, MM. Ghelfi et Blaser, députés, avaient demandé aux juges fédéraux de casser les «décisions» prises de louer, à l'avenir des locaux dans un immeuble à construire par la caisse de pension de l'Etat. Ils estimaient qu'il appartenait au peuple de se prononcer sur le prix de la location. Le TF a déclaré les recours irrecevables. Mais il a accordé aux recourants une indemnité pour leurs frais d'intervention (600 fr pour J.-P. Ghelfi et 200 fr pour F. Blaser). Comment interpréter tout cela? En l'absence des motifs détaillés, qui seront publiés plus tard, on peut relever ceci.

Il est très probable que le TF ait refusé d'entrer en matière parce

que le Conseil d'Etat, dans les observations qu'il lui avait adressées, avait, contrairement à ses déclarations devant le Grand Conseil, assuré que le peuple serait consulté en temps voulu. Ou bien, il a estimé que l'acte attaqué n'était pas une décision et qu'il convenait d'attendre qu'elle soit formellement prise.

En accordant une indemnité à des recourants qui perdent, le TF indique une chose: ils n'ont pas tort sur le principe. Dans l'affaire Egetschweiler qui concernait l'égalité entre couples mariés et non mariés, il avait fait de même. A la suite de cet arrêt, le droit fiscal de tous les cantons avait pourtant dû être modifié.

Nous reviendrons plus en détail sur cette «affaire», certains que le dossier n'est pas clos. (Imp)

## Des écoles pour les infirmières

### Jalons posés à Delémont et à La Chaux-de-Fonds

Une entente cordiale entre Neuchâtelois et Jurassiens et un dossier rondement mené par les Jurassiens devraient conduire dès l'automne 1988 à la création d'une école d'infirmières-assistantes à Delémont et à l'élaboration d'un projet d'école d'infirmières en soins généraux à La Chaux-de-Fonds. Le bassin de population des deux régions alimentera ces écoles.

L'échec des tractations tripartites engagées en 1983 entre Bernois, Neuchâtelois et Jurassiens a débouché pour les Bernois sur la création de leur propre école de soins infirmiers qui aura son siège à Saint-Imier. Jurassiens et Neuchâtelois ont poursuivi en tandem des tractations qui verront cet automne déjà un aboutissement concret à Delémont si le Parlement jurassien avale le projet du Département de la justice et de l'intérieur de créer dans un premier temps une école d'infirmières-assistantes dans les locaux de l'école de culture générale à un regard seulement de l'Hôpital de district récemment agrandi.

#### PÉNURIE FRAGRANTE

Actuellement, des 18 programmes officiels de formation para-médi-

cale, le Jura n'en dispense qu'un: celui d'aide-hospitalière organisé par l'Hôpital régional de Porrentruy. En ce qui concerne les infirmières-assistantes, les besoins des établissements sanitaires jurassiens sont estimés à 70 unités. Actuellement, ces besoins ne sont couverts qu'aux deux tiers. Le déménagement de l'Ecole d'infirmières-assistantes du Jura bernois, de Moutier à Saint-Imier - école qui forme la plupart des élèves jurassiennes - a posé un réel problème aux Jurassiens qui ont dès lors décidé de créer leur propre structure de soins infirmiers.

Cette nouvelle école cantonale devrait former dès l'automne 1988 une volée de 12 à 14 infirmières-assistantes et proposer dans les trois à cinq ans qui viennent un programme «passerelle» qui devrait permettre aux infirmières-assistantes d'acquérir une formation complémentaire d'infirmières en soins généraux. Il est également prévu d'organiser un programme élaboré de formation permanente pour le personnel para-médical, formation qui prévoirait une cer-

taine décentralisation des cours donnés à Lausanne.

Le fait de créer cette école dans le cadre d'un immeuble déjà existant limite considérablement les investissements qui se chiffrent à 420.000 francs. Le déficit de fonctionnement estimé à 347.000 francs équivaut pratiquement au coût payé en 1987 pour la formation des infirmières-assistantes jurassiennes à Moutier et à La Chaux-de-Fonds.

#### ÉCOLE D'INFIRMIÈRES À LA CHAUX-DE-FONDS

Après le déconvenue neuchâteloise de devoir abandonner le projet d'accueillir sur le territoire cantonal l'Ecole d'infirmières de La Source, les responsables du département de la Santé publique ont récemment soumis un dossier à l'Ecole neuchâteloise d'infirmières-assistantes de La Chaux-de-Fonds afin que cette dernière fasse des propositions concrètes en vue d'élargir ces prestations à la formation d'infirmières en soins généraux. Le choix de La Chaux-de-Fonds pour l'implantation de cette école s'est fait dans une volonté politique de décentralisation. Sou-

cieux d'autonomie cantonale, les Jurassiens ne se sont pas imiscés dans le choix neuchâtelois mais il est bien clair que pour eux, Neuchâtel eut été plus facile d'accès que La Chaux-de-Fonds.

La future école de soins infirmiers neuchâteloise sera créée dans des locaux existants. Une rencontre entre les responsables du département et de la direction de l'Ecole chaux-de-fonnière sera organisée ce printemps, qui permettra de poser des jalons supplémentaires pour ce projet. Dès lors, si les cantons de Neuchâtel et de Berne réalisent leurs projets respectifs, deux écoles d'infirmières en soins généraux voisineront à moins de 15 kilomètres l'une de l'autre.

GyBi

### POST-SCRIPTUM

#### Précautions

Il est difficile de commenter une décision des juges de Mon-Repos, sans avoir en mains les considérants juridiques. La première hypothèse évoquée ci-dessus est la plus vraisemblable. Car exiger des recourants qu'ils attendent la mise en location du bâtiment construit par la Caisse de pension entraînerait du même coup des conséquences graves en cas d'acceptation du recours, ou plus encore en cas de refus du peuple. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs pris ses précautions: le bâtiment construit par la Caisse de pension, qui sera porté à l'enquête publique tout prochainement, comporte deux variantes sur le plan technique. Le bâtiment peut très bien être affecté à la police cantonale ou à des services administratifs.

Le Grand Conseil ou le peuple seront-ils saisis du projet? C'est la question qui subsiste. Selon le conseiller d'Etat André Brandt, qui s'est déclaré très heureux de la décision du TF, le Grand Conseil devra se prononcer sur l'augmentation des locations pour les nouveaux locaux de la police. Mais pas le peuple. A moins que l'on considère que la location du nouveau bâtiment de

la police cantonale constitue une dépense nouvelle.

Le Conseil d'Etat a toujours déclaré que seule la différence entre l'ancien loyer (Balance 4) et le nouveau devait être prise en compte, soit quelque 145.000 francs, montant pour lequel le Grand Conseil est compétent; le seuil du référendum obligatoire étant fixé à 300.000 francs. Sur ce point, le Tribunal fédéral pourrait bien donner raison au Conseil d'Etat (André Brandt nous l'a laissé clairement entendre hier, après avoir échangé des propos avec l'un des juges du Tribunal fédéral).

Reste que sur le fond, le jugement du TF pourrait bien avoir une conséquence politique importante. Celle d'amener dans le futur le Conseil d'Etat à indiquer plus clairement dans un rapport au législatif que le Grand Conseil serait saisi d'un décret portant clairement le montant de la dépense nouvelle renouvelable pour laquelle les députés doivent se prononcer, voire le peuple si le montant dépasse ses compétences. Car le recours est né d'un malaise: les députés de la gauche avaient eu très nettement le sentiment que le Conseil d'Etat les plaçait devant un fait accompli.

Pierre VEYA

### REGARD

#### Le père des oubliés du savoir

«Peu d'enfants ont connu une expérience de la vie aussi précoce, aussi diverse, aussi fondamentale que celle du quart monde. Tout jeune, il connaît la lutte pour la survie, le prix de l'amour, l'angoisse de la solitude et de la souffrance, les mécanismes de la violence. Tout jeune, il se découvre responsable de lui-même et des siens, et connaît déjà le poids de l'échec, de la culpabilité.»

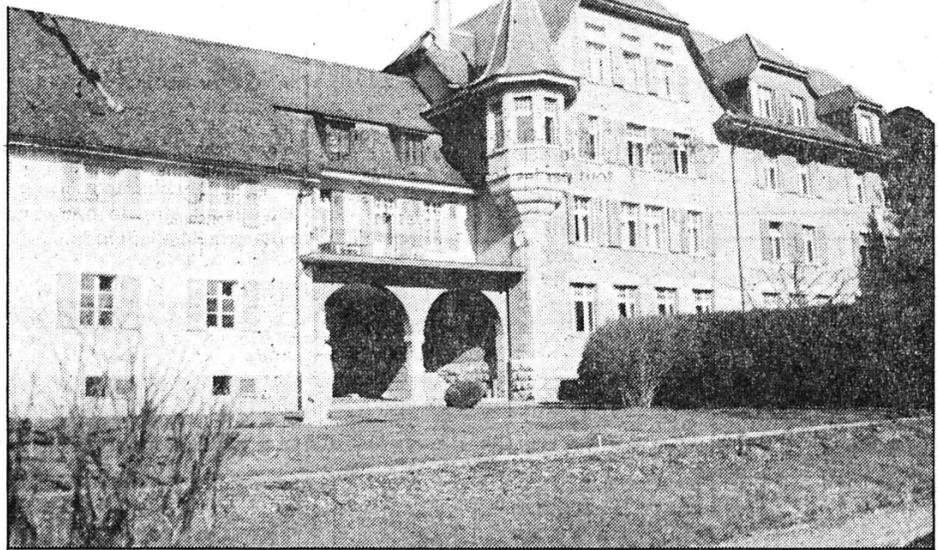
C'est le père Joseph Wresinski qui parle, le secrétaire général d'Aide à toute détresse (ATD), disparu dans la nuit de dimanche à lundi, celui par qui les plus misérables issus de notre société de nantis ont trouvé une identité. Joseph Wresinski était prêtre par besoin d'absolu mais avant tout, c'était un homme issu de la misère, qui connaissait la loi anarchique des bidonvilles, la violence de ceux qui n'ont rien et la détresse héréditaire des hommes et des femmes marginalisés de génération en génération à qui l'on n'offre jamais les moyens de rattraper leur siècle.

Joseph Wresinski a créé il y a plus de 20 ans, dans la banlieue populaire de Paris à Pierrelaye, un centre de recherches et de réflexions sur le quart monde. Y accourent des volontaires du monde entier, prêts à partager leur portion de savoir. Le père Joseph leur réserve l'expérience de la déstabilisation: «Tu sais jardiner... voilà une machine à écrire... tu es sociologue... tu t'occuperas du jardin... tu es maçon... débrouille-toi avec mes archives... toi l'enseignant, construis-moi un mur.»

Pour le père Joseph, se présenter devant les plus pauvres était un privilège réservé à celui qui se montrait capable de laisser tomber ses vérités et ses privilèges pour entendre la voix du quart monde. Le père Joseph voulait que ces gens-là participent à notre époque. Il leur a prêté sa voix, a mis les médias à leur écoute, l'informaticque à leur portée.

A travers lui, les plus dépourvus, qu'ils soient Suisses, Français ou New-Yorkais, ont découvert leur pouvoir et leurs droits. Si le père Joseph les a quittés, c'est qu'il savait que désormais rien ne pouvait arrêter leur marche vers plus de justice.

Gladys BIGLER



Une école de soins infirmiers toute proche de l'Hôpital régional de Delémont. (Photo Impar-GyBi)

## L'Imparphrase

...et vint le neuvième jour!

Il n'a fallu que neuf jours aux perspicaces auditeurs de RTN 2001 et lecteurs de L'Impartial pour découvrir la phrase musico-gastro-nomique que nous proposons à votre sagacité: «Il faut bien se garder de comparer le glorieux conservatoire de Prague avec une poissonnerie, même si Lehar en sort» (Les harengs saurs!).

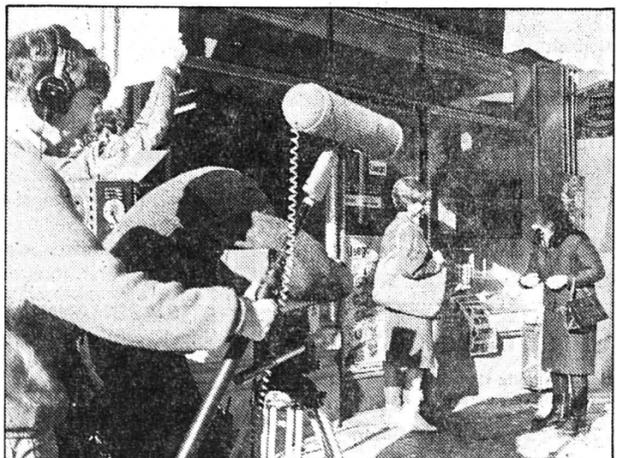
Bravo à Mme Nicole Joye, Cardamines 11, Le Locle, qui a été la première à l'énoncer sur les ondes et gagne ainsi 200 francs en bons de voyage, en jeu ce 9e jour.

Les lecteurs ont été tout aussi sagaces et Mme Carmen Girardin, La Goule, Le Noirmont, a été désignée par le sort pour recevoir également 200 francs en bons de voyage parmi les envois qui portaient la phrase exacte.

Un prix de consolation sera envoyé à Mme Hélène Wiget, Doubs 151 à La Chaux-de-Fonds, pour l'originalité de sa phrase proposée dès les premiers jours du jeu.

Une nouvelle phrase est proposée depuis hier. Vous pouvez participer à son élaboration en consultant la grille paraissant chaque jour dans une page d'annonces de L'Impartial et en écoutant RTN 2001 du lundi au vendredi entre 11 h 30 et 12 h 30, téléphone (038) 244.800. (dn)

Une caméra, des projecteurs, un micro, des figurants, une comédienne. Hier après-midi, il fallait jouer des coudes pour entrer dans la boulangerie-épicerie Veeder, des Verrières. La Télévision romande y tournait l'une des séquences de «Volets Verts», une émission qui sera diffusée en direct de La Brévine et des Bayards samedi 27



Devant la boulangerie des Verrières. La vieille dame (Laurence Semonin) et une figurante, Anne-Marie Charratte. (Photo Impar-Charrère)

février. Thème de la soirée: les Montagnons et la passion du froid. Comme le rossignol des luthiers Jacot, la TV s'est installée en Sibérie.

Une vieille dame, pipelette, pousse la porte de la boulangerie des Verrières, parle du temps, du moins 18° du matin, des bals de sa jeu-

nesse. Trois clientes (des figurantes du village) écoutent, hochent la tête. Mme Veeder se tient derrière son comptoir. Sous le maquillage de la vieille dame: Laurence Semonin, comédienne de Morteau, qui triomphe au Palais des glaces de Paris avec sa Madeleine de Proust.

#### À LA CHAUX-DU-MILIEU

Deux bonnes heures pour tourner cette séquence. Jean Bovon, qui produit l'émission «Volets Verts» en compagnie du journaliste Pierre Gisling, explique que l'équipe TV va séjourner trois semaines à La Chaux-du-Milieu pour préparer l'émission et tourner les images qui constitueront 60% de la matière, le reste étant diffusé en direct. Avant et après «Maguy». Soit dès 20 h et après 22 h.

Car de reportage et banc de montage sont stationnés au village: «Nous n'avons pas besoin de redescendre à Genève.» L'équipe prend ainsi la température de la région, s'en imprègne. Après Moudon, l'Ajoie, Vercorin, c'est le tour de La Brévine - Les Bayards - Les Verrières.

#### SCULPTURES À LA BRÉVINE

«Nous ne voulons pas faire une carte postale», explique Jean

Bovon. L'émission sera même critique avec la séquence Polaroid. Par le biais de la photo instantanée, deux jeunes de la région en présenteront les bons et les mauvais côtés. «Volets Verts» sera populaire avec un concours de sculptures en neige sur la place principale de La Brévine. Les téléspectateurs voteront par téléphone pour désigner la plus belle réalisation.

#### LANTERNES AUX BAYARDS

On échangera des cadeaux: celui de la Loterie romande, qui va permettre la réalisation d'un vitrail de Lermite à la maison de commune de La Brévine. Celui de la fonderie de Moudon qui a offert deux candélabres en fonte à la commune des Bayards qui fête le 100e anniversaire de la réunion du Petit et du Grand Bayard. Ces belles lanternes sont déjà posées devant le collège.

Deux cars de reportages assureront la diffusion de «Volets Verts». La TV s'installera aux Bayards chez Jacques-André Steudler qui accueillera l'écrivain Bernard Clavel, le peintre Pierre Bichet, le luthier Conti et des musiciens. JJC

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

## Pizzas fraîches

- Toscana
- Margherita
- Cacciatore

300 g ~~3.95~~

# 3.25



## Tam Tam

- chocolat • caramel
- vanille

2 x 125 g ~~1.-~~

# -.75



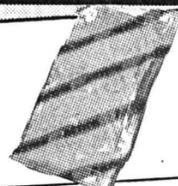
Valable dès le 16.2.88

# DENNER SUPERDISCOUNT

Saucisse de veau  
coupée

100 g ~~1.35~~

# 1.10



Lard sec des grisons  
en barquette

100 g ~~2.50~~

# 2.10



Pommes de terre du pays  
pour la raclette

Filet de 1 kg ~~1.20~~

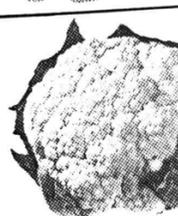
# -.95



Très beaux  
choux-fleurs  
importés

1 kg ~~2.80~~

# 1.90



Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

**Toujours frais +  
toujours avantageux**

Jeudi 18 février à 20 h 30  
Salle de Musique - La Chaux-de-Fonds

## Requiem de Verdi

O.S.N. et « Chœur Cantavile » (des enseignants)

Solistes internationaux  
200 exécutants

Direction: G.-H. Pantillon

Réservez vos places sans tarder  
à la Tabatière, ☎ 039/23 94 44

Dick  
Optique

Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33

économiser  
sur  
la publicité  
c'est vouloir  
récolter  
sans avoir  
semé



### offres d'emploi

Cherchons

## Technico-Commercial

Place indépendante. Vente et visite de clients. Une expérience des outils de coupe serait souhaitable. Bonnes conditions après mise au courant. Le candidat devrait être de préférence de langue maternelle allemande.

# OK

PERSONNEL  
SERVICE SA  
Placement fixe  
et temporaire

Etre OK  
c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 04 04

Particulier cherche

## participation

dans gérance,  
régie immobilière...Ecrire sous chiffres 87-802  
à ASSA Annonces Suisses SA,  
faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Demande à acheter

## horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

J.-F. Niklaus, Neuchâtel.  
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94

VACANCES?

en Turquie, par exemple...

Consultez

## Hotelplan

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 74  
☎ 039/23 26 44

Expo + vente

## CHINE

Halle aux enchères  
10 au 23 février  
chaque jour 10 h à 18 h 30  
samedi 10 h à 17 heures  
Connaissance de la Chine Neuchâtel.

Nouveau

déchirures, accrocs et trous sur

vêtements en cuir

Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous.  
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57Superbe occasion  
A vendre de particulier cause double emploi

## Citroën CX GTI 2400

équipement d'hiver, radio, 1984,  
68 000 km, prix Fr. 11800.-, facilité  
de paiement.  
☎ 039/28 50 05/23 50 12

A vendre:

## téléphone Natel, valise

réseau avec numéros pour  
toute la Suisse (fonctionne  
où le Natel C ne fonction-  
nera pas). Libre tout de  
suite. Possibilité de leasing  
☎ 038/42 37 47

## Nettoyages en tous genres

Débaras caves, galetas. Déblaie-  
ment de la neige, conciergerie.  
Devis gratuit et sans engagement.

☎ 039/28 24 19



## PRECI-COAT S.A.

Préci-Coat S.A., société spécialisée dans le traitement de surfaces et la technologie des couches minces, utilisant des techniques de fabrication d'avant-garde, met au concours, dans le cadre de ses nouveaux développements, les postes suivants:

## Passeurs aux bains

soigneux, minutieux, ayant de l'expérience dans un atelier de galvanoplastie.

## Aides-mécaniciens

pour la maintenance de nos équipements techniques.

## Ouvriers

pour divers travaux d'entretien, de nettoyage et de manutention.

Veuillez faire parvenir votre offre écrite ou téléphoner à:  
PRECI-COAT S.A., Louis-Chevrolet 19,  
2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 57 77

## atis

Assmann S.A.

## UHER INFORMATIQUE S.A.

deux entreprises saines et importantes dans le domaine des équipements de télécommunication cherchent pour l'agrandissement de leurs activités à Fontaines (NE) un

## électronicien

avec la formation de MAET, ou mécanicien électronicien, voire formation jugée équivalente, avec un minimum d'expérience industrielle.

Si vous avez un bon esprit d'initiative, le sens des responsabilités, que vous êtes âgé entre 20 et 50 ans, nous vous offrons une position stable et variée dans le cadre d'une fabrication d'appareils de qualité.

Date d'engagement: tout de suite ou à convenir.

Faites vos offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire à

ATIS ASSMANN S.A.  
Service du personnel  
2046 Fontaines  
☎ 038/53 47 26

L'annonce, reflet vivant du marché

## Opération vente

? + 10.- = 2 paires

Vous achetez une paire  
de chaussures, vous ajoutez Fr. 10.-  
et vous recevrez une autre paire  
de chaussures à votre choix!

(Le prix de la première paire doit être supérieur à celui de la deuxième paire)

## Pippo di Roma

Classe Italiana

Rome

Paris

Londres

New-York

Av. Léopold-Robert 51  
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 61 79

## Asile: une politique de sergent-major

### Les associations d'accueil de réfugiés inquiètes

Deux mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, les associations de défense du droit d'asile du canton sont inquiètes. Elles tenaient conférence de presse hier à La Chaux-de-Fonds. Le problème des réfugiés jugé énorme en Suisse, est à leurs yeux l'expression d'une politique exprimée par des mœurs de sergent-major.

Le professeur Philippe Bois, s'exprimant à la conférence de presse organisée par les comités neuchâtelois défendant le droit d'asile, a voulu remettre l'église au milieu du village. L'énorme problème de l'asile est à son avis complètement négligeable. Il s'explique: par rapport à 1985, le nombre des réfugiés agréés en Suisse a même diminué (30.962 à fin 1985, 30.195 à fin 1987). Par rapport aux 6,5 millions d'habitants et au million d'étrangers, le problème de ceux qui recherchent l'asile en Suisse est bel et bien quantitativement négligeable.

Aux yeux du juriste neuchâtelois, l'asile est un problème de politique au sens large, abordé ici avec des mœurs de sergent-major. Même la question du travail n'est pas un bon argument: le besoin de main-d'œuvre étrangère en Suisse fut plus élevé en 1987 qu'auparavant, tendance que les prévisions pour 1988 ne démentent pas. L'acceptation de la nouvelle mouture de la loi confirme elle simplement que le peuple suisse ne veut pas plus d'étrangers. On en a tiré à Berne une pratique très restrictive.

#### ABSURDITÉ

Les conditions mises à l'entrée des «bons» requérants en Suisse tiennent de la plaisanterie. A la lettre, le seul requérant qui pourrait

entrer légalement devrait se présenter à l'ambassade de Suisse de son pays en disant «j'aimerais aller en Suisse pour demander l'asile». Absurde. La majorité des requérants entrent donc illégalement.

M. Bois note encore que la procédure en matière d'asile est maintenant devenue totalement fédérale, seule l'exécution de la loi est cantonale. Les fonctionnaires de police conditionnant les requérants sont en l'occurrence des fonctionnaires fédéraux leur travail est remboursé par la Confédération. Preuve de cette mainmise: l'annulation d'un permis B accordé par le canton à un requérant auquel Berne avait refusé l'asile (l'affaire reste cependant pendante) et l'interdiction en juillet dernier par le délégué aux réfugiés de l'utilisation de questionnaires introduite à Neuchâtel pour gagner du temps.

#### COMPLICATION

Le juriste note également que l'introduction de la loi révisée complique à souhait le coup de main donné aux requérants. Quant aux renvois, la Suisse tient un double discours. Elle respecte certes la Convention internationale sur les réfugiés, sur le principe du non-refoulement, domaine dans lequel elle agit avec une énorme prudence, mais n'en accorde pas

davantage l'asile. La pratique est au laisser-aller: on ne tranche pas, ce qui rend la situation des requérants particulièrement inconfortable et compliquée.

Mme Othenin-Girard, pour le Comité pour la défense du droit d'asile et Mme Montandon, au nom de la Coordination asile Neuchâtel, ont insisté sur ce point, constatant que la nouvelle loi isole les requérants et empêche les associations d'entraide de travailler. De ce fait, dans le canton, une quinzaine de personnes seulement continuent d'assumer les tâches les plus lourdes d'appui aux requérants.

L'accompagnement aux auditions en particulier représente des heures et des heures d'un travail

souvent ingrat. «Il faut faire partie des privilégiés qui ont le temps», note M. Bois, qui dit détenir le record cantonal de la plus longue audition: neuf heures et 45 minutes...

Il est de surcroît parfois très difficile de se faire accepter comme mandataire, (au Centre de Bel-fond, dit-on par exemple), les associations de défense du droit d'asile n'étant pas considérées comme œuvres d'entraide. Et de conclure: les personnes intéressées sont les bienvenues.

R. N.

● Adresses de contact: Coordination asile Neuchâtel, CP 456, Neuchâtel; Comité pour la défense du droit d'asile, CP 771, La Chaux-de-Fonds.

## La misère des Kurdes

Mme Jacqueline Sammal, de l'Association Suisse-Kurdistan, a voulu porter l'éclairage sur le problème particulier des requérants kurdes, assimilés aux Turcs avec lesquels ils partagent par la force de l'histoire la nationalité. Selon leur porte-parole d'hier, aucun requérant kurde venu des «régions militairement occupées» n'a obtenu le statut de réfugié, à une exception près. C'est très inquiétant, dit-elle.

Car le Kurdistan, riche en ressources, est tenu sous-développé par le gouvernement turc. La misère dans laquelle vivent les Kurdes fait dire aux services du délégué aux réfugiés que ces requérants sont des réfugiés éco-

nomiques, ce qui explique les refus systématiques sans les légitimer.

Les cas de torture d'anciens requérants expulsés sont pourtant nombreux. Des témoignages prouvent, dit Mme Sammal, que les renvois ont des conséquences parfois très graves. Une lettre a été adressée très récemment au conseiller d'Etat André Brandt, pour qu'il intervienne afin que les renvois soient suspendus.

M. Brandt a demandé une enquête aux services de M. Arbenz. Pour Mme Sammal, beaucoup de ces requérants sont renvoyés avant même qu'ils puissent trouver un mandataire et un travail. (rn)

## Une première cet automne pour Val 88

### Les sociétés locales intéressées au Salon de la vie associative

VAL 88, c'est sans doute pour novembre prochain à Polyexpo. VAL c'est un nouveau sigle pour «Vie associative locale»: un salon de toutes les sociétés à but non-lucratif. Le Groupement des sociétés locales (GSL) a voté hier une libération de 7000 fr pour avancer dans le projet.

Ce sont les Affaires culturelles de la ville et le Groupement des sociétés locales qui ont concocté le projet: un salon de la vie associative sur le modèle de celui de Besançon, une première à La Chaux-de-Fonds. Réuni hier en assemblée, le GSL a montré son intérêt pour le projet: il a accepté à une très forte majorité 2 oppositions de libérer 7000 fr de sa caisse pour aller de l'avant.

Le but de ce salon baptisé VAL - Vie associative locale - est de permettre aux sociétés sans but lucratif quelles qu'elles soient de se présenter au public et de se rencontrer entre elles pour créer une émulation. Elles sont 400 à La Chaux-de-Fonds: un nombre imposant. Mme Lucie Vergriete, déléguée aux Affaires culturelles a présenté le projet.

VAL profiterait de l'infrastructure de MODHAC à Polyexpo. Juste après que la foire aura fermé ses portes, à fin octobre, Val peut en effet profiter de ses stands montés. Le Salon se tiendrait le

week-end du 5 et 6 novembre, les 3 et 4 étant consacrés à la préparation de l'expo. L'idée, comme l'a dit M. Charles-André Perret, de la commission culturelle, c'est d'exploiter le formidable potentiel de la vie associative chaux-de-fonnière «en se mettant ensemble pour le présenter».

Entrée gratuite, ouverture à toute société ou association pour autant qu'elle «ne fasse pas de l'argent», VAL ne devrait pas coûter cher aux exposants. Mme Vergriete a parlé d'une somme symbolique de location de 50 à 150 fr selon la grandeur des stands. VAL, il faut le préciser, n'a pas pour objectif de renflouer les caisses des sociétés, comme les lotos. Enfin, selon le projet, les associations qui le demanderont pourront se produire sur le podium de Polyexpo: ce sera l'animation du bastingue qui fera connaître les sociétés et permettra au public de comparer.

La réaction des représentants des 67 sociétés membres du GSL réunies - une participation étoffée - fut positive et le principe semble avoir bien passé la rampe. Prochaines étapes: l'envoi du règlement à fin mars, puis celui d'un talon d'inscription définitif, enfin la réunion des sociétés locales montées dans le bateau tout neuf de VAL. A priori c'est bien parti!

R. N.

## Le GLS prend une bonne assise

Le président du GLS, M. Michel Romanet, est confiant dans l'avenir. A l'entendre, le groupement des sociétés locales prend une bonne assise.

A l'occasion de son assemblée générale, précédant la discussion sur le salon de la vie associative, il a en effet accueilli en son sein quatre nouvelles sociétés membres: l'Auto-Moto-Club, le Tennis-Club, le Cross-Club et le Club de tennis de table de l'Hôpital. Cette dernière société fut fleurie: elle est la centième membre, fêté pour l'occasion, du GLS chaux-de-fonnier.

M. Romanet «rempile» pour une année. «Comme il n'y a jamais personne, on reste», a-t-il constaté dans un sourire. Mme Lucette Louradour, qui souhaite démissionner depuis un an,

reprënd également du service, aucune société n'ayant proposé un remplaçant. Le reste du comité est réélu en bloc, à l'exception de M. Arnold Wälti, trésorier démissionnaire.

Après la première période de la saison, le GLS a également fait le point sur les lotos. M. Marcel Racine annonça que du 15 octobre au 13 décembre les recettes se montaient à 411.000 francs en chiffres ronds pour 255.000 francs de marchandises. Le bénéfice atteint 5382 francs par match en moyenne: une légère diminution par rapport à la moyenne de l'ensemble de l'année précédente expliquée par la meilleure tenue traditionnelle des lotos de la deuxième période. Tous les matchs se sont bien déroulés, a constaté M. Racine. (rn)

## Masqués devant l'objectif

### Exposition de photos sur le Carnaval de Venise

Le cœur de Venise bat son plein de carnaval aujourd'hui, mardi gras, alors que l'édition 87 est démasquée aux cimaises de l'Ecole-Club Migros. Jean-François Robert expose plus de 40 photos couleurs, format 20 x 25 cm, tirage cibachrome.

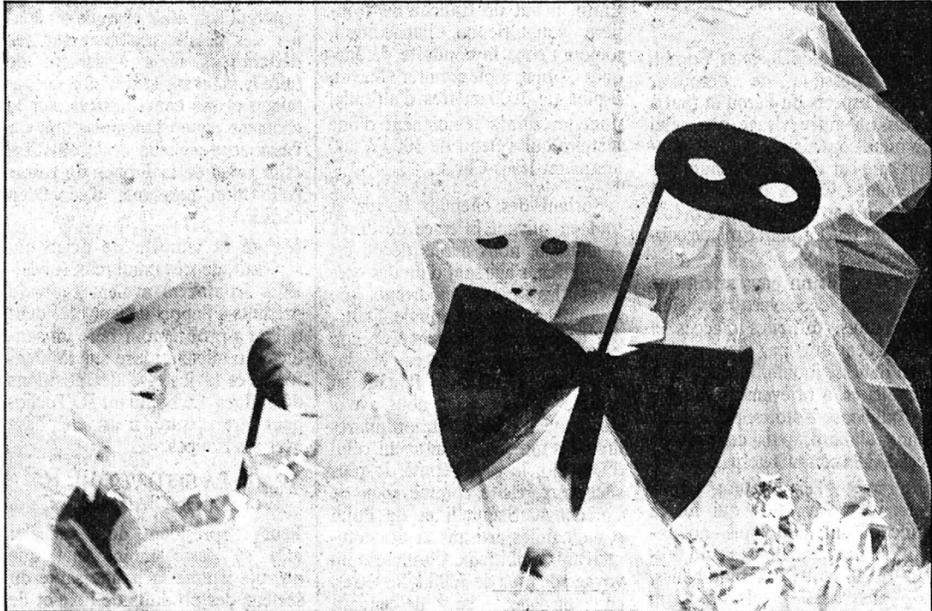
Venise, c'est le plus beau carnaval dans le plus beau décor. Conscients de la richesse théâtrale de l'événement, les acteurs posent pour l'éternité devant des essais de photographes qui en redemandent.

Dans la foule, Jean-François Robert a cadré gros-plan les rapports de complicité qui se développent entre les deux acteurs, de part et d'autre de l'objectif. Dans le chatolement coloré des tulles et des soies se découpe la touche blanche - le masque, souvent - rendue plus lumineuse par un décor riche en noirs et une faible profondeur de champ. Le dynamisme des images est accru par le recours fréquent à la contre-plongée. «J'ai pris beaucoup de photos à genoux, voire couché», raconte l'auteur.

Par rapport aux clichés de Fulvio Roiter, qui «vendent» le carnaval et Venise en privilégiant la mise en scène, Jean-François Robert a choisi l'approche du mystérieux, qu'il a cherché à capter au travers du masque. «L'envie de découvrir le rayonnement du vrai visage, de voir apparaître une ride, une fossette, une marque de vie.»

L'exposition est ouverte à quelques photos du Carnaval de La Tchaux. Le contraste resserre l'identité propre des deux manifestations. Le Carnaval de Venise est révélé comme un spectacle, l'événement local comme une fête. Pour permettre aux amateurs de mieux immortaliser, l'artiste donnera prochainement un cours d'initiation. Une manière de prolonger l'exposition, qui tournera ensuite dans le bassin lémanique. PF

● Ouvert jusqu'au 31 mars, du lundi au jeudi de 14 h à 20 h 30, vendredi de 14 à 17 h.



Le Carnaval de Venise, d'abord un spectacle.

(Photo J.-F. Robert)

## Frisch et Dürrenmatt, les deux pères

### La littérature suisse alémanique

Romancier, auteur de théâtre, essayiste, Hans-Peter Gansner était hier soir l'hôte du Club 44 pour une conférence organisée avec le Comité du 150e anniversaire du Théâtre. Présenté par Monique Laederach, l'orateur a dressé un parallèle entre les deux monuments de la littérature suisse alémanique, malheureusement trop peu connue en Romandie.

De ce fait, et bien qu'énoncé avec pertinence et connaissance, le propos de l'orateur a essentiellement aiguisé la curiosité. H.-P. Gansner ne veut pas trancher pour préférence. Plutôt dire son admiration pour tous les deux.

En fait, le lien s'établit dans les différences: manière d'être, extériorisée pour le «dinosaur de

Neuchâtel», toujours porté à l'extravagance, à l'imagination galaxique chez Friedrich Dürrenmatt; discrétion, frôlant l'être introverti, et la recherche permanente d'une rationalité chez Max Frisch.

Qu'écrivent donc ces hommes qui «représentent quelque chose», et étaient dans les années 60, des preuves de la réussite sociale possible en littérature?

Frisch, dont on connaît essentiellement «Homo Faber» et dont pourtant, nombre de pièces (Andorra, Don Juan entre autres) ont été jouées en France et en Suisse romande, est un intellectuel qui se cache derrière des fictions toujours sentimentales: l'homme est politiquement engagé, avec des positions courageuses.

Dürrenmatt, le vrai sentimental débordant dans ses fictions invraisemblables, sème un grain poétique dans son théâtre; plus saugrenu dans ses engagements, exprimés à la limite de la farce. Auteur le plus joué au monde («La visite de la vieille dame»), «Le juge et son bourreau», on ignore ses œuvres récentes, en particulier ce «Achterloo» que personne ne veut monter.

Tous deux vieillissant, c'est pour l'un, Frisch, cultiver l'amitié et fonder une revue «Einspruch», donnant (une tribune à de jeunes auteurs; pour l'autre, Dürrenmatt, se faire un cinéma personnel et peut-être être à la fois roi et bouffon en Compagnie culinaire). L'approche ainsi amorcée incite profondément à aller voir de plus près ces deux pères talentueux. (ib)

#### CELA VA SE PASSER

##### Hommage à Maurice Favre au MIH

La soirée annuelle du MIH aura lieu mercredi 17 février à 20 h 15. A l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Maurice Favre, le comité des Amis du MIH et la direction du musée lui rendra hommage. La soirée sera également l'occasion de présenter les dons et achats enrichissants le musée. (Imp)

##### Action évangélique en Espagne

Responsable d'une assemblée évangélique importante de Barcelone, le pasteur Santiago Giordano, accomplit une tournée de visites en Suisse pour parler de l'Œuvre de Dieu en Espagne. Il sera à La Chaux-de-Fonds mercredi 17 février à 20 heures, église évangélique de l'Action biblique, rue Jardinière 90. Montage audio-visuel. (Imp)

LA CHAUX-DE-FONDS 25

#### PUBLICITÉ

##### URGENT

Nous cherchons pour notre client

##### UNE SECRÉTAIRE FRANÇAIS ANGLAIS

libre de suite, capable de rédiger dans la langue de Shakespeare  
☎ (039) 23.04.04  
OK Personnel Service

##### NAISSANCE

Silvana et Claude-Alain VUILLEMIN-BALLOSSI sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petit

##### NICOLAS

le 15 février 1988

Clinique des Forges

Abraham-Robert 51



Une nouvelle desserte pour le restaurant de La Petite-Joux

(Photo Impar-Perrin)

## Nouvelles dessertes

### Amélioration des accès à La Petite-Joux et au Petit-Sommartel

Au printemps, dès que le temps le permettra, des travaux d'aménagement seront effectués sur le chemin qui relie La Petite-Joux à la route Les Ponts-de-Martel - La Roche. Depuis cette même route, une desserte a également été créée en septembre dernier, pour rejoindre le Petit-Sommartel. Ces nouveaux chemins faciliteront notablement l'accès aux deux restaurants.

Le chemin qui rejoint La Petite-Joux depuis la route de La Roche avait été piqué en 1956 déjà.

Mais faute de moyens, il n'avait jamais pu être aménagé. L'intendant des domaines de la ville de Neuchâtel, M. Antoine Rosset, précise qu'il désire faire de cette route l'accès prioritaire à La Petite-Joux.

Parallèlement, le chemin qui joint La Grande-Joux à La Petite-Joux sera restitué aux piétons, et ceci dans le but d'éviter le trop-plein de voitures. Des places de stationnement sont prévues au début du chemin. De même, sur le chemin Molta-Dessus - La Petite-

Joux, on limitera au maximum la circulation. Ces deux chemins restent malgré tout nécessaires pour l'exploitation des bois.

La commune des Ponts-de-Martel, dans un même temps, voudrait aménager plus de places de stationnement sur la route Les Ponts - La Roche.

Toutes ces mesures visent à canaliser la circulation de manière plus satisfaisante et à donner une priorité au chemin reliant la route Les Ponts - La Roche à La Petite-Joux. (cc)

## Erreur de jeunesse

### Trafiquant et consommateur de haschisch devant le Correctionnel

P.-A. B., bien que prévenu de diverses infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (achat de haschisch, consommation et revente) n'a en réalité jamais fait partie du milieu de la drogue. Les fautes qu'on lui reproche sont en quelque sorte à mettre entre parenthèses dans son existence. Le Tribunal correctionnel devant lequel le prévenu comparait hier matin l'a bien compris.

Sérieux, travailleur, P.-A. B. a acheté de «l'herbe» entre l'été 1985 jusqu'en automne 1986. Il a acquis ce haschisch auprès d'un trafiquant notoire, M. domicilié à La Chaux-de-Fonds.

La quantité porte sur environ 4 kilos. Il en a revendu 3 kilos et demi, consommant lui-même le solde qu'il avait obtenu à bon compte grâce au bénéfice de la vente de cette drogue écoulée en plusieurs fois à Lausanne et Fribourg. «Inutile de tenter de revendre dans la région» explique B. qui reconnaît d'ailleurs les faits, «car le marché était déjà saturé par M.».

#### UN CHIC TYPE

Grand voyageur, mais sans rapport aucun avec la drogue, P.-A. B. a déjà visité l'Amérique centrale «au moment où l'on croisait pas mal de Loclois dans ces contrées», explique-t-il. C'est notamment lors d'un de ses déplacements qu'il a mieux connu S. B. (rencontré pré-

ablement lors d'activités sportives) qui est venu témoigner pour démontrer les indéniables qualités morales du prévenu, soulignant au passage sa gentillesse, sa serviabilité et son sens des responsabilités.

Depuis son incartade, P.-A. B. ne touche plus un «joint», et ceci depuis un an et demi. Il est maintenant à son compte et travaille sur mandat. Son actuel partenaire et patron, F. K. loue ses services et le tient en parfaite estime d'autant plus, rapporte le témoin que «P.-A. B. ne ménage pas sa peine, ni ne compte ses heures».

#### RÉQUISITION ET JUGEMENT

Le procureur Thierry Béguin se fit même le défenseur du prévenu en constatant qu'il était «réconfortant de voir des gens prévenus d'infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants se ressaisir de telle manière et d'être aussi bien intégrés du point de vue socio-professionnel».

Il a admis une faute d'une relative gravité. Sans s'opposer au sursis, il a requis une peine de neuf mois d'emprisonnement. Le défenseur de P.-A. B. a pour son compte mis en exergue les qualités humaines et morales de son client, relevant que P.-A. B. fait face à ses responsabilités, qu'il ne vit surtout pas aux crochets de la société et qu'il n'a jamais connu de problèmes financiers.

Le Tribunal correctionnel, après de courtes délibérations, a admis les arguments favorables militants en faveur de P.-A. B. qu'il a condamné à une peine d'emprisonnement de 8 mois avec sursis, moins 5 jours de détention préventive.

Le délai d'épreuve a été fixé à 4 ans tandis que le montant de la créance compensatrice dévolue à l'Etat et représentant, selon la jurisprudence neuchâteloise le bénéfice réalisé par B, lors de ce trafic illégal, s'élève à 3000 francs. Enfin, les frais de la cause que B. supportera sont de 650 francs. JCP

● Le Tribunal était présidé par Jean-Louis Duvanel assisté de Mme Simone Chapatte fonctionnant comme greffier. Jurés: MM. Denis André Perret et Jean Simon-Vermet. Thierry Béguin, procureur général représentait le ministère public.

## Les libéraux-PPN affichent la couleur

### Les candidats aux prochaines communales

Comme il y a quatre ans, les libéraux-ppn montent les premiers aux barricades électorales en affichant leurs couleurs (verte et jaune) en vue des élections communales des 7 et 8 mai prochain.

Actuellement, le parti libéral-ppn détient 10 mandats au sein du législatif. Neuf conseillers généraux, membres de cette formation, souhaitent une réélection.

A leurs côtés, figurent 12 nouveaux candidats de sorte que la liste se compose de 21 personnes dont voici les noms: Frédéric Boudineau, Pierre Castella, Jacques-André Choffet, Jean-Pierre Duvanel, Jean-Philippe Eisenring, Roger Gafner, Rolf Graber, Charles Häslér, Pierre-Alain Häslér, Catherine Margairaz, Jean-Daniel Oppliger, Jean-Marc Schaar,

Hélène Schäffer, Jean Sigg, Robert Teuscher, Claude Vermot, Madeleine Vettiger, Jean-Paul Wettstein, Hermann Widmer et Michel Zurbuchen.

Le communiqué du parti libéral-ppn, diffusé à l'issue de l'assemblée générale d'hier soir qui a ratifié ces candidatures, rappelle que c'est en avril 1987 déjà que la section libérale-ppn du Locle a demandé à son représentant à l'exécutif, Rolf Graber, de se représenter pour une nouvelle législature.

Les libéraux-ppn affirment par ailleurs qu'ils «sont prêts à se présenter aux prochaines élections, unis et engagés dans une volonté inébranlable afin d'apporter un état d'esprit nouveau dans la vie et la gestion de la commune».

(comm - p)

## Des Andes à l'Amazonie

### A la découverte de sites peu connus avec «Connaissance du Monde»

Une nouvelle fois, le public était nombreux hier soir à la Salle des Musées, au Locle, pour assister à la sixième et avant-dernière séance de «Connaissance du Monde», dans le cadre des activités des Services culturels Migros.

En compagnie de Jacques Cornet, il fut possible de découvrir d'autres aspects du Pérou et tout à la fois un autre visage que celui que nous connaissons, en démontrant que cet Etat ne se limite pas seulement à Cuzco, au Machu Picchu et au Lac Titicaca déjà précédemment révélés par ce même conférencier.

Alors ce fut un pays secret que nous avons découvert, aux sites peu connus, difficiles d'accès et souvent envahis par une nature d'une richesse inouïe. Jacques Cornet nous en a brièvement rappelé la prodigieuse histoire, pré-colombienne d'abord, puis celle qui a succédé à la conquête espagnole.

Et avec l'explorateur, nous avons vécu l'aventure qui fut la sienne durant cinq mois, notamment d'abord Lima et ses cinq millions d'habitants, ses bidonvilles, mais aussi ses palais, puis la pampa de Nazca où se situe le plus grand livre d'astronomie du monde, sur lequel Maria Reiche se penche sans relâche depuis quarante ans.

Arequipa, superbe ville coloniale, était au départ d'une autre et importante étape, avant de suivre

un couloir grandiose situé entre les sommets érodés de la Cordillère noire et les neiges éternelles.

#### VERS L'EQUATEUR

Enfin, avant de franchir la frontière équatorienne, l'expédition, toujours sous la conduite de Jacques Cornet, a pu admirer Chavin, à plus de 3000 mètres d'altitude, dont les ruines témoignent d'une histoire qui s'étend de 1000 à 300 ans avant Jésus-Christ.

Sortant des chemins battus et tout en suivant la trace de l'Inca Atahualpa, nous avons découvert Inga Pirca, s'agissant d'un des sites incas les plus importants de l'Equateur. Puis la capitale, Quito, qui a conservé le charme de son passé, avec ses églises et ses monastères. Enfin, en flânant au rythme lent du pays, nous avons fréquenté les plus extraordinaires marchés indiens, notamment celui d'Otavalo, le plus réputé, le plus silencieux, visité comme ceux de Latacunga, Saquicilli et de Pujili par d'habiles artisans et des commerçants ambitieux. C'est enfin un voyage de plus de 1000 kilomètres, en pirogue, en descendant l'Ucayali et l'Amazone, de Pucallpa à Iquitos, qui mettra un terme à l'enrichissante soirée que nous avons passée en compagnie de Jacques Cornet.

Ce fut un voyage d'une fascinante et étrange beauté à travers la Selva amazonienne, cet immense océan d'arbres chevelés et de lianes qu'il faut franchir pour atteindre bourgades et villages établis sur les berges. Le public, visiblement enthousiaste, n'a pas ménagé ses applaudissements à l'explorateur et cinéaste qui lui en a fait connaître tous les mystères.

Dès lors, nombreux sont ceux qui se réjouissent de la prochaine et dernière séance de «Connaissance du Monde» pour vivre deux heures d'aventures, de Tokyo à la banquise, en compagnie d'Yves Mahuzier, lundi 7 mars. (sp)

● Ce soir, au Musée international d'horlogerie (MIH), à La Chaux-de-Fonds, à 20 heures: Equateur et Pérou, pays d'Amazonie, en compagnie de Jacques Cornet, avec «Connaissance du Monde».

## FRANCE FRONTIÈRE

### Dubied: le point noir

#### Assemblée générale de l'Amicale des frontaliers à Villers-le-Lac

Comme chaque année, à la période de la déclaration des revenus pour les impôts, l'Amicale des frontaliers et son président Roger Tochot convient les travailleurs frontaliers à une assemblée générale. Celle de vendredi soir était chargée de donner des détails pratiques sur ces déclarations mais également de faire le point sur la situation économique et ses conséquences, sur le chômage et son indemnisation, sur l'assurance-maladie des frontaliers et le refus de la France de verser l'allocation parentale d'éducation (A.E.P.).

Malgré la tempête de neige qui sévissait, de très nombreux travailleurs frontaliers avaient répondu présents à l'appel de leur président qui en a profité pour faire un sondage grandeur nature sur le bien-fondé et la justesse des positions défendues. Le bouillant R. Tochot peut être rassuré, il est en phase avec ses troupes.

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Pour le président de l'Amicale: «Ça se passe moins mal que prévu», il note la bonne santé du secteur des produits de luxe et de l'horlogerie haut de gamme mais constate des difficultés dans le secteur de la machine outil. Pour lui le point noir est «l'affaire Dubied», sur les 150 travailleurs frontaliers licenciés, 40 seulement ont retrouvé du travail. Il note cependant avec satisfaction l'évolution de la mentalité patronale à l'égard des frontaliers: «Il y a 10 ans, on licenciat d'abord les frontaliers, aujourd'hui on le fait avec beaucoup plus de circonspection, nos qualifications sont une réalité économique incontournable.»

#### LE CHÔMAGE ET SON INDEMNISATION

Répondant directement à un article de Jane-lise Schneeberger sur les indemnités du chômage des frontaliers paru dans nos colonnes, R. Tochot a crié haut et fort «Paris ne mange pas le pain des chômeurs», l'UNEDIC (organisme chargé de distribuer les indemnités

de chômage en France) reçoit de la Suisse une ristourne de 13 millions et demi de francs et en verse 16 millions aux chômeurs. Il y a donc déficit de 2 millions et demi à la charge de la France». Pour le président, le problème n'est pas dans l'indemnisation sur le salaire réel, ou sur un salaire fictif, il est sur l'égalité des droits et des devoirs, les frontaliers ne versent que 0,6% de leur salaire pour le chômage alors que les travailleurs français versent eux 6,8%. Il posa d'ailleurs directement la question à l'assemblée: «Acceptez-vous de verser en plus 6,2% de votre salaire? Dans ce cas, nous pourrions demander l'indemnisation sur le salaire réel, sinon il ne peut y avoir qu'égalité avec la France, c'est-à-dire référence au salaire équivalent français.» La discussion qui suivit montra que dans l'ensemble les travailleurs frontaliers étaient sur la même longueur d'ondes que leur président.

#### L'ASSURANCE-MALADIE

Le président Tochot a également donné des informations sur l'assurance-maladie et notamment sur les variations de cotisation en 88. Une gestion plus rigoureuse et plus juste est à l'origine de ces variations qui garantissent l'avenir de la caisse d'assurance-maladie des frontaliers. M. Tochot a également fait part des nombreuses démarches effectuées pour permettre à une femme ayant un troisième enfant et qui cesse son activité professionnelle puisse comme les travailleuses françaises ou les frontaliers d'un pays de la CEE, avoir droit à l'allocation parentale d'éducation. Au nom de l'Amicale M. Bergeron, secrétaire du syndicat FO est intervenu directement auprès du ministre des Affaires sociales M. Seguin.

Pour terminer cette assemblée générale, les frontaliers prirent connaissance des détails concernant la déclaration de leur revenu, le taux de change moyen après discussion avec les services fiscaux étant fixé à 3,95 FF pour l'année 1987. (rv)

## PARTI PRIS

### En position de force

Indéniablement, le Parti libéral-ppn du Locle fait preuve de cohésion. Neuf de ses 10 actuels élus remontent au front pour les prochaines «communales». La liste de surcroît comprend 21 candidats. 21 le nombre magique ou fétiche qui signifierait la majorité au législatif. J.-M. Schaar n'en fait pas un cas. «C'est un hasard puisque bien avant les vacances d'été nous avions déjà contacté une trentaine de personnes.»

Il n'empêche que les libéraux-ppn ne cachent pas leurs ambitions de renforcer leurs positions en ville du Locle pour prendre, avec le soutien obligé des radicaux qui songent au même objectif, la majorité.

«Pas d'hypocrisie» disent en chœur MM. Schaar et Teuscher: «Si nous nous présentons c'est pour avoir la majorité.» En fait ce qu'ils réclament c'est une gestion communale à la «méthode industrielle».

Pour M. Teuscher, il s'agit de «redresser la barre» et de suivre une ligne de base dictée «par une volonté d'efficacité» de manière à ce que les autorités locloises retrouvent leur crédibilité pour travailler dans un «esprit de sérénité et de sérieux».

Pour renforcer leurs positions, les libéraux-ppn allument un feu rouge face à l'endettement; raison pour laquelle ils ont déjà refusé le budget 1988. Ils en appellent ensuite à un législatif et un exécutif plus fort en expliquant qu'à leur sens les problèmes de gestion communale sont affaire de professionnalisme.

De quoi laisser sous-entendre que ceux qui s'en occupent actuellement sont des amateurs!

Les libéraux-ppn peuvent se permettre cette allusion car ils se sentent forts par le fait qu'ils savent bien qu'une partie de l'électorat apprécie la ligne résolument libérale et antigauche qu'ils suivent depuis ces trois dernières années.

Jean-Claude PERRIN

## NAISSANCE

Le Paradis des gourmands a le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

### JESS

Annick et Hubert FROIDEVAUX

Le 14 février 1988

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Joux-Pélichet 37 Le Locle

## Restaurant du Doubs

Les Brenets

Vacances annuelles  
du 18 janvier au 26 février  
Durant cette période, le restaurant ne sera ouvert que du vendredi soir au dimanche midi.  
Portion de truite, fr. 14.-. Fondue chinoise à volonté, fr. 17.-. Cuissons de grenouilles, la douzaine, fr. 7.-.

Se recommande: famille Jacot  
Réservez votre table ☎ 039/32 10 91

A louer au Locle

bel appartement  
4 pièces

Cuisine agencée, jardin, dépendances.  
Libre le 1er avril 1988, Fr. 890.- charges comprises.  
☎ 039/31 40 71



Réservez votre  
vendredi 19 février  
match au loto  
des chasseurs  
à Dixi.

## offres d'emploi

Société de services de La Chaux-de-Fonds cherche à engager une

## employée de bureau

possédant en plus des connaissances en dactylographie, une bonne expérience de la comptabilité et si possible de l'enregistrement des informations sur ordinateur.

Entrée en service: 5 avril 1988 ou plus tôt.

Horaires: à temps complet en principe, une réduction pouvant être discutée. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et références, sous chiffres F 28-067566 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Menuiserie du Littoral neuchâtelois, spécialisée dans la fabrication de fenêtres, engage pour date à convenir

un menuisier qualifié  
en qualité de chef d'atelier

responsable de l'organisation et répartition du travail.

Formation éventuelle par nos soins.

Faire offres sous chiffres D 28-575182 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite

## secrétaire

à plein temps

capable de prendre des initiatives et responsabilités pour travaux de dactylographie, téléphone, contact avec la clientèle.

Ce poste conviendrait aussi bien à une personne désireuse de reprendre son activité, ☎ 039/23 27 27

vous propose

- des cours d'anglais aux USA
- des cours d'espagnol au MEXIQUE
- des cours d'allemand en ALLEMAGNE
- des séjours en famille de 2 à 4 semaines dans 30 pays.
- un programme d'une année AU PAIR aux USA
- nouveau: un programme d'études en CHINE

Demandez notre catalogue 1988

THE EXPERIMENT IN INTERNATIONAL LIVING  
Rue Caroline 1 - 1003 Lausanne - ☎ 021/23 14 63

## Commune de Lajoux

Le conseil communal met au concours le poste de

secrétaire-caissier(ère) communal(e)  
et agent(e) communal(e) AVS

suite à la démission du titulaire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le «Journal officiel» du mercredi 17 février 1988.

Conseil communal Lajoux

039/31 48 70

Auberge du Prévoux  
s/Le LocleVéritable  
bouillabaisse

Réservation souhaitée  
Fermeture hebdomadaire le lundi

A vendre  
IBM 36/256 k

60 mega,  
2 écrans,  
1 imprimante  
☎ 021/23 40 22

Splendide

## Dahiatsu

1000

4x4

jaune,  
15 600 km,  
décapotable,  
impeccable,  
expertisée,  
garantie totale.  
Fr. 6 900.-

Garage de la Ronde  
Fritz-Courvoisier 55  
☎ 039/28 33 33

Publicité  
intensive -  
Publicité  
par  
annonces.



Nivarox-Far SA

Une société de SMF



engage tout de suite un(e)

employé(e)  
de commerce

pour son service de marketing-vente  
à Saint-Imier.

Nous demandons la maîtrise de l'allemand (parlé et écrit) et, si possible, bonnes notions d'anglais. Quelques années d'expérience sont souhaitées.

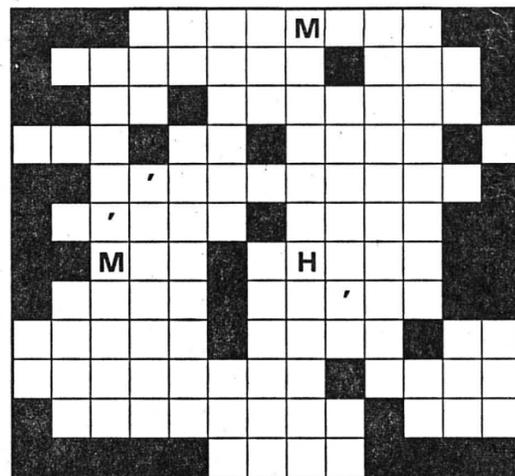
Nous offrons une place stable, un travail intéressant et varié, au sein d'une petite équipe.

Les offres de services écrites doivent être adressées à:

Nivarox-Far SA,  
rue du Collège 10, 2400 Le Locle,  
à l'attention de M. E. Rochat.

L'Impartial bouge...

## L'IMPARAPHRASE



2e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

## Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur



(entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

## Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec



## offres d'emploi

Jambe-Ducommun 21  
2400 Le Locle  
Tél. 039/31 85 65

recherche pour son bureau d'études  
un

## constructeur

qui participera au développement  
de systèmes d'assemblage.

Profil souhaité:  
technicien constructeur  
ou ingénieur ETS mécanique.

Prendre contact avec M. Query.

Mary Higgins Clark

Un cri  
dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

Elle alla jusqu'au secrétaire, prit un bloc de papier rayé. Une heure plus tôt, elle avait failli rédiger la déclaration qu'Erich lui réclamait. Maintenant, il y avait autre chose qu'elle voulait voir noir sur blanc.

Elle s'installa à la table de la cuisine. Sur la première ligne elle écrivit: *Les fantômes n'existent pas.* Sur la seconde: *Je n'ai pas pu me trouver dehors la nuit dernière.* Encore une chose, pensa-t-elle. Elle écrivit en lettres majuscules sur la troisième ligne: JE NE SUIS PAS QUELQU'UN DE VIOLENT.

Commencer par le commencement. Fixer chaque détail par écrit. Tout avait débuté avec le premier coup de téléphone de Kevin...

Clyde ne revint plus aux abords de la mai-

son. Le troisième jour, Jenny alla jusqu'au bureau. On était le dix février. Clyde s'entretenait avec un acheteur au téléphone. Elle s'assit et l'observa. Lorsque Erich était là, Clyde avait tendance à se fondre dans le décor. Mais Erich absent, sa voix prenait une nouvelle intonation d'autorité. Elle l'écouta discuter de la vente d'un taureau de deux ans pour plus de cent mille dollars.

Il la regarda avec méfiance après avoir racroché. Il se souvenait visiblement de leur dernière conversation.

«Clyde, ne prenez-vous pas l'avis d'Erich pour vendre une bête à un tel prix?»

— Madame Krueger, quand Erich est là, il s'occupe des affaires autant qu'il le désire. Mais en fait, il n'a jamais été intéressé ni par la ferme ni par les cimenteries.

— Je comprends. Clyde, j'ai beaucoup réfléchi. Dites-moi. Où se trouvait Rooney mercredi soir, lorsque vous avez cru voir Caroline?

— Comment ça, où se trouvait Rooney?

— Oui, ou était-elle? J'ai téléphoné au docteur Philstrom. C'est le psychiatre que j'avais vu à l'hôpital.

— Je le connais. C'est le médecin de Rooney.

— En effet. Vous ne m'aviez pas dit que

Rooney avait eu l'autorisation de venir passer vingt-quatre heures chez elle à partir de mercredi soir.

— Mercredi soir, Rooney était à la clinique.

— Non. Elle se trouvait chez Maude Eckers. C'était l'anniversaire de Maude. Vous deviez aller à une vente de bétail et vous aviez autorisé Maude à aller chercher Rooney. Rooney croyait que vous étiez à Saint-Cloud.

— J'y étais. Je suis rentré vers minuit. J'avais oublié que Rooney devait aller chez Maude.

— Clyde, serait-il possible que Rooney soit sortie de chez Maude, et qu'elle se soit promenade du côté de la ferme?

— Non. C'est impossible.

— Clyde, elle rôde souvent la nuit. Vous le savez. Ne pourriez-vous l'avoir vue avec une couverture autour d'elle, une couverture qui ressemblerait à une cape vue de loin? Pensez à Rooney lorsqu'elle a les cheveux dénoués sur les épaules.

— Rooney n'a pas défait son chignon depuis vingt ans, sauf naturellement...

— Sauf quand?

— Sauf la nuit.

— Clyde, ne croyez-vous pas ce que j'essaie de vous dire? Encore une question. Erich at-

t-il mis un pendentif dans le coffre, ou vous a-t-il chargé de l'y mettre?

— Il l'a mis lui-même. Il m'a dit que vous passiez votre temps à l'égarer et qu'il ne voulait pas le voir perdu.

— En avez-vous parlé à Rooney?

— Je l'ai peut-être mentionné comme ça, en passant.

— Clyde, Rooney connaît la combinaison du coffre, n'est-ce pas?»

Il fronça les sourcils, l'air préoccupé.

«C'est possible.

— Et elle a l'autorisation de revenir chez elle plus fréquemment que vous ne l'avez dit?

— Elle est revenue assez souvent.

— Et il est possible qu'elle se soit promenée par ici dans la nuit de mercredi. Clyde, ouvrez ce coffre et montrez-moi le pendentif.»

Il obéit sans mot dire. Ses doigts tremblaient un peu en composant la combinaison du coffre-fort. La porte s'ouvrit. Il plongea la main à l'intérieur, en retira un écrin et l'ouvrit avec précaution. Il l'éleva, comme s'il espérait qu'une lumière plus intense révélerait ce qu'il cherchait. «Le pendentif n'y est pas», prononça-t-il d'une voix anormalement douce.

Deux jours plus tard, Erich téléphona dans la soirée. (à suivre)

## «Dissidence et pas scission»

Chez les libéraux boudryens

La dernière séance du Conseil général de Boudry a fait des vagues. Les libéraux, qui devaient remplacer un conseiller communal - M. François Buschini - subitement décédé, ont présenté un candidat... Et au dernier moment, une candidate, Mme Anne Dupuis. En fait, elle aurait dû être la seule à briguer le poste. Mais le comité du parti a été désavoué...

«Il n'y a pas de scission du parti libéral», clament les représentants du comité. «Juste une dissidence...». En fait, le comité, après réflexion, avait trouvé quatre «personnalités» répondant au profil du conseiller communal souhaité. Mme Dupuis avait accepté de répondre à la sollicitation de son parti.

Parti qui n'avait pas jugé nécessaire d'organiser une assemblée générale - le parti radical, en ce cas, aurait été statutairement obligé de le faire - puisque les membres font confiance au comité...

### ARRIVÉE DE L'ANCIENNE GARDE»

Puis, «l'ancienne garde» est arrivée, et a mis en avant un autre candidat, non retenu par le comité. Face à ce désaveu du comité, Mme Dupuis a préféré se retirer.

M. René Schneider, candidat des «dissidents», n'avait aucune chance, de l'avis du comité. Il ne faisait pas l'unanimité au sein du Conseil général. Certains libéraux ont donc relancé avec insistance la candidature du comité, qui a accepté de revenir sur sa décision. Et voilà les coulisses du coup de théâtre de cette élection au Conseil communal de Boudry.

### TRÈS DÉMOCRATIQUEMENT

M. René Schneider, bien que prévenu de la candidature de Mme Dupuis, a été présenté comme candidat à la séance. Ce n'est qu'après une suspension de séance qu'il a «très démocratiquement» accepté de se retirer, avant le premier tour.

Mme Dupuis ne sera pas une conseillère communale «prétexte»: elle a accepté d'assurer la continuité et pas seulement un «interim» en attendant les prochaines élections.

Avant les élections, Mme Dupuis, secrétaire de section, outre sa participation politique active à de très nombreuses commissions cantonales, sa présence au niveau fédéral comme représentante des libéraux du district, était salariée de la commune... en tant que bibliothécaire. Etant donné sa nouvelle tâche, elle abandonnera ce poste ou l'occupera à titre bénévole. A. O.

### THIELLE-WAVRE

#### Conseil général ce soir

Le Conseil général de Thielle-Wavre, qui se réunira ce soir, discutera principalement de l'adaptation du règlement d'aménagement à la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Le projet du nouveau règlement prévoit pour le moment une nouvelle formule pour les taxes d'équipement. Ce qui permettra à la commune de faire participer les promoteurs de manière plus importante: à 80% pour l'équipement de base, et à 50% pour l'équipement de détail.

L'arrêté soumis au législatif consiste en une mesure provisoire de trois ans. Trois ans pendant lesquels la commune reverra fondamentalement le règlement. (cry)



Du nez et du palais pour discerner les promesses d'un vin.

(Photo sp)

## Cuvée 87, premier test

Enchère annuelle des vins  
«Hôpital Pourtalès» le 29 février

Aromatique et ferme, le tout jeune millésime 87 du domaine de Pourtalès se vendra aux enchères le 29 février. Qualité et prix allant de pair, l'enchère fait chaque année office de test pour tous les vins du littoral.

Grossistes, restaurateurs et quelques privés ne manquent jamais ce rendez-vous.

Tôt le matin, aux caves de Troub à Cressier, on hume de tous les vases les chasselas et pinots 87. Dans sa verdeur déjà, le vin annonce de quel parfum il s'habille.

Responsable de culture et de vinification du domaine, Jean-Paul

Ruedin qui l'a déjà goûté annonce un fort développement floral au nez pour le blanc, et une dominante fruitée pour le pinot.

Septembre 87 semble bien avoir sauvé la mise du millésime, apportant ce doigt de soleil et de sucre qui font les belles harmonies.

Dès 10 heures ensuite, dans la salle Vallier de Cressier, les enchères commenceront avec 20 lots de blanc (de 300 à 4100 litres), et 22 lots, soit 8 vases de rouge (300 à 700 litres). Au total 50.600 litres de blanc et 12.500 litres de rouge sont en vente.

La mise en bouteille et la livraison se dérouleront jusqu'au mois

de juin. En 86, le litre atteignait en moyenne 6,02 frs. C'était, comme le constate J.-P. Ruedin, une fort belle année.

La tradition des enchères, pour ce domaine de 12 hectares remonte à 1827. La famille de Pourtalès avait ouvert son hôpital à Neuchâtel, et les recettes des enchères pourvoient à son entretien. Aujourd'hui une Fondation préside au sort de l'hôpital, remis à la Ville en 1980. Les enchères continuent à remplir leur rôle, confirmant le message des armoiries des Pourtalès, armoiries illustrées d'un pélican, emblème de la charité.

C. Ry

## Le «Truberwy» sur les grandes tables

Les vins de l'Hôpital Pourtalès sont le fruit d'une longue tradition liée à la vinification, d'une part, à l'histoire du vin dans notre pays, d'autre part. En effet, dès le Moyen Age, cette cave dépendant du couvent de Troub, en Emmental, revêtait une grande activité.

Les moines y descendaient pour y exercer le vignolage, la tonnellerie et la vinification. En remontant dans leur pays par la Thielle et l'Aar, ils y faisaient connaître les bienfaits de leurs crus.

C'est ainsi que le «Truberwy» d'abord, le «Spitalwy» par la suite, firent successivement la conquête du Pays de Berne, de Soleure, d'Argovie et d'ailleurs.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, les blancs pétillants comme des petits champagnes et les rouges fruités issus de ce terroir inondé de soleil qui caractérise le coteau de Cressier, se taillaient une place de choix sur la table des seigneurs de l'époque qui se flattaient de faire

déguster ce vin renommé à leurs amis et à leurs hôtes.

Aujourd'hui, les cépages de chasselas et de pinot noir, sont conduits en culture mi-haute permettant aux plants de vignes de profiter au maximum des dons de la nature.

Ces vins de qualité furent récompensés par de nombreux prix au fil des années.

En 1987, Zurich et Lubjana leur décernèrent une médaille d'or et d'argent. (comm)

## Neuchâtel en version originale

Un échange linguistique nous envoie 23 élèves britanniques

La chance a voulu qu'ils profitent du soleil. Arrivés dimanche, 23 élèves britanniques passeront une dizaine de jours dans notre région, dans le cadre d'un échange linguistique qui a lieu pour la sixième reprise au sein de l'École secondaire. En juin prochain, ce sont les enfants de leur famille d'accueil qui partiront à Nottingham.

L'échange, dont la première vertu est de mettre en pratique les notions acquises à l'école, com-

porte également une série de visites pour découvrir la vie régionale.

Ainsi les participants anglais, tous élèves du collège Holgate, s'en iront à Berne, à Lucerne, au Schilthorn, et découvriront aussi le canton: lattes aux pieds, tout d'abord, puis lors de visites d'entreprises à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. «Chez nous, explique Mike White, enseignant et accompagnateur, le français restera une branche facultative encore deux ans.

Un nouveau programme en fera une branche obligatoire. Je pense que cela sera très positif. Notre collège engage d'autres échanges avec l'Allemagne et à l'intérieur même du pays pour des stages sportifs.»

Du côté neuchâtelois, on sélectionne les participants dans les sections classiques et scientifiques, au vu du succès que rencontre chaque année cette expérience: une manière d'aller à la rencontre d'un pays et de mieux percevoir les secrets d'un royaume qui n'est plus la Perfidie Albion de l'histoire.

(C. Ry, photo Impar - C. Ry)

### Renversée par le trolley

Alors qu'il circulait rue Saint-Honoré, hier vers 16 h 45, le trolleybus conduit par M. J. B. S. a heurté, à hauteur du magasin Raymond, Mme Marguerite Berger, née en 1918 et domiciliée au Locle, qui se précipitait sur la chaussée. Touchée à la tête par l'avant du véhicule, la passante est tombée sur le trottoir. Elle a été transportée par ambulance à l'hôpital.

## Important déficit

Travers présente son budget 1988

La commune de Travers vient de livrer son budget 1988. Le déficit présumé est le plus important de ces dernières années. Il se monte à 138.700 francs. Mais au décompte final, en 1989, les chiffres pourraient avoir meilleure allure.

En attendant de mesurer les effets du splitting, l'exécutif est resté volontairement prudent dans ses estimations pour les recettes. Il rappelle aussi qu'au chapitre des amortissements, les réalisations créent près de 100.000 francs de charges supplémentaires.

Heureusement, un crédit LIM sans intérêt, remboursable sur 15 ans, sera accordé pour alléger la facture du réservoir. Travers s'est aussi approché de l'Etat pour recevoir une aide du fonds can-

tonal. Un premier dossier sera présenté incessamment.

En 1988, la commune devrait dépenser 3.875.415 francs. Elle pourrait encaisser 3.736.715 francs. Déficit présumé: 138.000 francs.

Au chapitre des dépenses, la plus importante est constituée par l'enseignement-formation: 770.450 francs.

Du côté des recettes, les impôts rapporteront 1.648.000 francs net selon les prévisions. (jic)

### VAL-DE-TRAVERS

## Rénover le stand de Môtiers

Depuis l'an dernier, le stand de tir de Môtiers appartient à la Société de tir. Qui devra le rénover et fera circuler un livre d'or. La dépense est importante. Elle a nourri la discussion de la dernière assemblée.

Dans son rapport présidentiel, Werner Otth déplora le manque de participation aux tirs durant la saison écoulée. Cependant, malgré ce désintérêt passager, l'année 1987 a procuré des satisfactions.

Il fit ensuite un tour d'horizon des diverses compétitions dans lesquelles les couleurs de la société furent dignement représentées,

tant en individuel qu'en groupe. En particulier au Tir cantonal où les Môtisais remportèrent 18 médailles. A lui seul, Daniel Otth en gagna cinq...

Les comptes de la société, présentés pour la dernière fois par J.-P. Ingold (il est remplacé par Patrick Schnidler) démontrèrent que la société ne roule pas sur l'or et que la rénovation du stand va peser dans son budget.

Sur proposition de Charles Moser, l'assemblée a décidé d'organiser le Tir de la fédération en 1989. (Imp - lr)

## Pimpante fanfare à Môtiers

En pimpante adolescente, sans complexes, la fanfare l'Harmonie de Môtiers, qui compte de nombreux jeunes dans ses rangs, a donné son concert annuel vendredi et samedi devant un chaleureux public.

Le corps de musique était dirigé par Frédéric Monard, de La Chaux-du-Milieu, dont les incontestables qualités musicales ont élevé la société à un niveau enviable.

Le programme, très varié, offrit l'occasion de mettre en valeur les qualités de plusieurs solistes. En particulier Michel Plepp (basse) et de trois trompettistes Sylvain Plepp, Christian Lebet et Olivier

Reber. Sans oublier René Rey qui joua un morceau au cor des Alpes et la batterie des tambours qui se produisit sous la direction de Julius.

Le président Jean-Pierre Bourquin ne manqua pas de féliciter Robert Jornod (nommé vétérans cantonal) et Robert Bruhisholz (vétérans fédéral). Il rappela qu'après avoir enregistré deux disques, la fanfare met en vente une cassette de son dernier concert au prix de 20 francs.

La soirée se termina avec une comédie en un acte interprétée par la Société des paysannes du Val-de-Travers et un bal emmené par le duo Moser. (Imp-lr)

### COMMUNIQUÉ

## Vents d'ouest

Le temps à Neuchâtel en janvier

L'Observatoire cantonal de Neuchâtel communique:

Soumises à un régime pratiquement continu de vents d'ouest, voire du sud, nos régions ont pluvié et légèrement déficitaires en insolation.

La moyenne de la température de l'air est de 3,8° (normale: 0,0°); cette valeur représente presque un record pour Neuchâtel, car depuis le début des observations météorologiques à cette station en 1864,

seuls janvier 1936 et 1921, avec 4,0° et 3,9°, ont été plus chauds! Les moyennes prises par pentades sont les suivantes: 7,1°, 2,6°, 2,7°, 2,3°, 3,5° et 5,2°. tandis que les moyennes journalières sont comprises entre 9,0° le 5 et 0,0° les 9 et 13. Les lectures extrêmes du thermomètre, 12,7° le 5 et -2,1° le 9, donnent une amplitude absolue de la température de 14,8° (normale: 18,1). Janvier compte cinq jours de gel, mais aucun d'hiver!

L'insolation totale, 33,3 heures, accuse un déficit de 4,7 heures ou 12%; le maximum journalier de 7,3 h date du 8, les jours sans soleil étant au nombre de 15 accompa-

gnés de sept autres jours possédant une insolation inférieure à une heure.

La hauteur totale des précipitations de 111 mm est supérieure de 34 mm, ou 44%, à sa valeur normale (77 mm); il a plu au cours de 17 jours avec un maximum journalier de 18,9 mm le 28, la neige étant tombée, bien faiblement, à trois reprises, les 23, 30 et 31 (soirée); elle a recouvert le sol les matins des 23 et 31, avec une couche maximale de 4 cm le 23.

A la vitesse moyenne de 2,2 mètres par seconde, ou 7,8 km-h, les vents ont parcouru 5787 km; ainsi que cela a été spécifié ci-dessus, les secteurs maritimes ont plus que dominé: sud-ouest, 48% du parcours total; ouest, 29% et sud, 10%; les 13% restants se répartissent uniformément entre les cinq autres secteurs. Le parcours journalier maximum de 581 km-h (6,7 mètre par seconde ou 24 km-h), du sud-ouest, date du 4, le 9 étant le jour le plus calme avec 20 km. La vitesse de pointe maximale atteinte par le vent est de 90 km-h, le 6 à deux reprises; elle est suivie par 85 km-h le 22 (deux fois), 80 km-h le 3 et 75 km-h le 22. (gj)



## Rester vigilant face à Pro Pig

Assemblée de l'Association des nuisances à Montmollin

L'assemblée de l'Association des nuisances s'est déroulée dernièrement sous la présidence de M. Jean-Louis Glauser en présence d'une quarantaine de membres. A relever que les craintes concernant Pro Pig n'ont pas encore disparu.

Dans son rapport, le président a retracé l'activité déployée l'an dernier pour faire avancer le dossier de l'usine de retraitement des déchets carnés, retraçant l'effort fait par le comité pour bien maîtriser le mécanisme du traitement des déchets. Des contacts ont dû être établis avec les politiciens et les médias afin de sensibiliser les centres de décision au grave problème de nuisance auquel était confrontée la population de Montmollin.

### POINT MORT

On a rappelé les interventions répétées des députés Virgilio, Veuve, Küntzer ou Matthey, au Grand Conseil, fruits de contacts et de dossiers préparés par le comité de l'association. Aujourd'hui, la situation est au point mort dans l'attente d'une décision du Tribu-

nal administratif concernant le nouveau recours de M. Lauper.

Dans la partie statutaire, le caissier relève une fortune de près de 2000 francs, ce qui permettra de maintenir les cotisations à dix francs. On a du reste enregistré l'adhésion de quatre nouveaux membres.

Cette année, le comité propose que l'on continue à ajouter des pièces au dossier Pro Pig tout en laissant aux autorités cantonales le calme nécessaire pour régler les séquelles de cette malheureuse affaire. Le sentiment général reste que tant que l'affaire ne sera pas définitivement réglée, il y aura un risque de nouveaux investissements et, au-delà, des ennuis pour la population.

Plusieurs voix se sont élevées pour mentionner le mauvais fonctionnement des fours d'incinération pour cadavres d'animaux alors que d'autres se plaignent des dépôts de boue réalisés à la carrière de Rive. L'association a décidément encore un rôle à jouer.

(Jlg-Imp)

# Un pays qui chante

## Concert annuel des chorales du Val-de-Ruz

«Un pays qui chante est un pays qui vit». Une fois de plus, les neuf chorales du Val-de-Ruz nous l'ont prouvé à l'occasion de leur concert annuel à la salle de spectacles de Fontainemelon, vendredi dernier.

En raison de la neige, quelques sociétaires de la région des Montagnes n'ont pu se rendre à cette manifestation qui a tout de même fait le plein de spectateurs, la salle étant archi-comble pour applaudir les 200 choristes.

Organisée par le Chœur mixte de la Côtère-Engollon, cette 13e réunion des sociétés chorales a été présentée par Mme Geneviève Fatton qui a également donné rendez-vous aux amateurs de chant le dimanche 12 juin prochain, à Engollon, où se déroulera le 50e anniversaire du giron. A relever que le bénéfice de la soirée était destiné au home «Mon Foyer» à Dombresson.

Pour varier les genres, le Jodler-Club du Val-de-Ruz était pour la première fois invité à cette réunion.

### QUALITÉ

A l'issue de la première partie des productions, les chœurs d'hommes

d'ensemble, dirigés par Olivier Pianaro, ont interprété deux airs très applaudis, dont le «Chant des tonneliers», de Senger.

Le concert s'est terminé par un chœur-mixte d'ensemble conduit par Maurice Sunier, un moment fort, le public redemandant le

«Gauze Mater Polonia» selon une harmonisation de Klonowski.

Chaque société a proposé deux ou trois chants de son répertoire il s'agissait de l'Union chorale de Dombresson; du Chœur-mixte La Tarentelle, de Savagnier; du Chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane; du Chœur mixte de La Côtère-Engollon; du Chœur paroissial de Cer-

nier; du Chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin; du Chœur des dames paysannes et du Chœur mixte de Coffrane, Montmollin et des Geneveys.

Une bonne surprise constatée lors de ce concert, les effectifs se maintiennent et sont même en progression. Un excellent présage pour l'avenir. (ha)



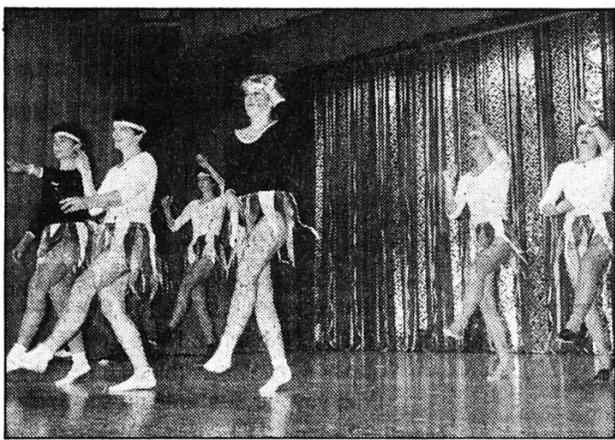
Le Chœur d'hommes de Dombresson en action.

(Photo Schneider)

## Gymnastique à l'honneur à Cernier

Organisée par la Fédération des gymnastes de Cernier, comprenant la section des actifs et la société des dames, la soirée annuelle s'est déroulée samedi avec en attraction les majorettes du Val-de-Travers. En avant-spectacle les présidents des deux sociétés, Mme Michèle Devenoges et M. Francis Frutiger, ont remercié le dévouement des moniteurs et annoncé leur participation à toutes les manifestations gymniques inscrites au calendrier cette saison.

Dans de ravissants costumes et sur des musiques plaisantes et rythmées, les diverses sections et groupes se sont produits sur scène alliant souplesse, force, grâce et charme. Le public a apprécié à sa juste valeur ce spectacle. (ms)



Les dames ont fait l'essentiel du spectacle. (Photo Schneider)

## Conditions optimales Ski-jeunesse au Crêt-du-Puy

Les conditions étaient idéales à l'occasion du 14e concours de ski pour la jeunesse organisé au Crêt-du-Puy par le Ski-Club Chasseral-Dombresson. Une quarantaine de concurrents y ont participé. A relever l'excellente préparation des pistes et l'organisation sans faille de la manifestation. Voici les principaux résultats:

Fond. Garçons I: 1. Cédric Cuche, 4'46. Filles I: 1. Maité Yersin, 6'35. Garçons II: 1. Antoine Cuche, 4'20. Filles II: 1. Laurence

Cuche, 4'18. Garçons III: 1. Julien Cuche 4'03.

Slalom géant. Filles I: 1. Véronique Opplinger 49"25. Garçons II: 1. Guillaume Ducommun 46"56. Filles II: 1. Laurence Cuche 50"23. Garçons II: 1. Jérôme Ducommun 44"48. Filles III: 1. Stéphanie Wertheimer 49"76. Garçons III: 1. Julien Cuche 1'04.

Combiné. Garçons I: Cédric Cuche. Garçons II: Antoine Cuche. Garçons III: Julien Cuche. Filles II: Laurence Cuche. (Imp)

**En toute saison, L'Impartial votre source d'informations**

### ÉTAT CIVIL

#### NEUCHÂTEL

##### Mariages

Pinto, Mario Jorge et de Almeida, Catarina Antonia. - Stauffer, Francis Roland et Aujard, Ghislaine Andrée Marcelle. - Principi, Achille et Zottola, Anna. - Strub, Thomas Jules et Ferreira Gomes, Tania.

### DÉCÈS

#### NEUCHÂTEL

Mlle Violette Soguel, 1901; Mme Isabelle Girardier, 1897; M. Florentino Huertes, 1930.

#### PESEUX

Alice Grisel, 1905.

#### SAINT-MARTIN

M. René Luthi, 1923; Mme Martha Luthi, 1892.

### divers

## FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 19 83

cherche

## acheveur qualifié

susceptible de prendre certaines responsabilités.

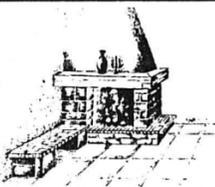
Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

## Cenciarini Costantino

Maçon

Toutes transformations d'immeubles, maçonnerie, carrelage et construction artisanale de cheminée de salon.

95, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 32 74 - heures des repas



## SERVICE DE RAMASSAGE GRATUIT

de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et meubles divers en bon état, etc.

Centre Social Protestant  
La Chaux-de-Fonds et région des Montagnes, ☎ 039/28 37 31



Pour un immeuble locatif moderne et bien entretenu, nous cherchons un

## concierge à temps partiel

Appartement de 3 1/2 pièces à disposition. Préférence sera donnée à couple dans la cinquantaine.

S'adresser à Géranica & Bolliger SA, Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.

### SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

### immobilier

A louer pour le 30 avril 1988 ou date à convenir,

## magasin

avec arrière magasin (éventuellement atelier de petite mécanique), sis Jeanneret 21, Le Locle. Pour tous renseignements, s'adresser à Géranica Roulet-Bosshart, ☎ 23 17 84

A vendre à Villeret

## belle maison

à des fins familiales ou locatives, comprenant 3 étages habitables et dépendances. 2 garages en annexe. Vaste terrain arborisé (environ 1500 m<sup>2</sup>). Situation élevée et ensoleillée.

Offres et demandes de renseignements à case postale 19, 2613 Villeret.

Lunettes  
Lentilles  
de contact  
Mâtres opticiens  
Diplôme  
fédéral

von  
gunten

Av. Ld. Robert 23  
039/23 50 44



## Une belle maison pour vous!

- Prix fixes et délais précis
- Adjudications: aux artisans et entreprises de votre choix
- Expérience: depuis 20 ans, constr. de maisons conventionnelles et robustes
- Références: plus de 2600 clients satisfaits dans toute la Suisse
- Plans personnalisés, par exemple ce projet:



## Bon pour une documentation gratuite

(à nous retourner aujourd'hui encore)

Prenom: \_\_\_\_\_  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
NPA/Localité: \_\_\_\_\_  
Possédez-vous du terrain à construire?  
 Oui  Non

## BAUTEC

General Bautec SA, 032/84 42 55  
3292 Busswil/Lyss, 1260 Nyon, 1010 Lausanne  
5001 Aarau, 8404 Winterthur

## Les impôts sont chers

et bien des contribuables en paient trop:

- par méconnaissance de la fiscalité;
- parce qu'ils craignent de faire valoir leurs droits;
- parce qu'ils ne sont pas défendus par des mandataires professionnels.

Débarressez-vous donc de ces soucis et faites établir votre déclaration d'impôts à votre domicile ou en nos bureaux par

Fiduciaire Michel Ritzzi SA,  
rue Soguel 16, 2053 Cernier.

Demandez sans engagement notre tarif par téléphone au 038/53 36 91 ou en nous renvoyant le coupon ci-dessous.

-----  
Veuillez nous envoyer votre tarif sans engagement

Nom et prénom:.....

Rue:.....

Localité:.....

## Isteria informatic AG SA

du 15 au 20 février 88  
**2e mini-micro SALON**  
CPNL centre de formation professionnelle du littoral neuchâtelois  
Moladière 82, 84 Neuchâtel

**L'INFORMATIQUE A LA PLACE DE TRAVAIL**

Votre conseiller

Agent officiel

**Isteria informatic AG SA**

Neuchâtel - ☎ 038/25 41 44

## ● offres d'emploi

Etude de jeunes avocats et notaires au Locle cherche  
**secrétaire à temps complet**

pour dactylographie et comptabilité.  
Pratique du dictaphone indispensable.  
Connaissance du traitement de texte souhaitée.  
Date d'entrée à convenir.

Faire offre manuscrite sous chiffres 91-726  
à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31,  
2301 La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de la branche horlogère,  
située à Genève cherche:  
**un électroplaste qualifié**

Suisse ou permis valable  
(logement à disposition).

Faire offres avec curriculum vitae,  
prétentions de salaire et photo  
sous chiffres E 18-505343 Publicitas,  
1211 Genève 3.

L'Hôpital du district  
de Courtelary à Saint-Imier  
cherche pour entrée immédiate  
**une réceptionniste téléphoniste**

(travail à 50%)

avec formation commerciale, langue maternelle  
française et connaissance d'autres langues.

Ce poste à temps partiel demande la présence  
le samedi et le dimanche et comprend une activité  
variée au sein d'une petite équipe.

Les offres écrites accompagnées des documents d'usage sont à  
adresser à l'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier,  
«Direction».

Nous cherchons pour tout de suite ou date  
à convenir

**des monteurs en chauffage  
des installateurs sanitaires  
un ferblantier**

avec pratique et CFC, ainsi que

**des aides-monteurs**

Offres à Emile Harnisch  
Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie  
2605 Sonceboz ☎ 032/97 15 56

Votre journal:  
**L'Impartial**

## ● avis officiels

Etude de Me Jean-Maurice Paroz,  
notaire, 2610 Saint-Imier

**Sommation de produire**

Les créanciers, y compris ceux en  
vertu d'un cautionnement, et les  
débiteurs de Monsieur **Jean-Paul  
Gobat**, en son vivant commerçant à  
Villeret, décédé le 17 décembre  
1987, sont sommés de produire  
leurs créances et de déclarer leurs  
dettes avec pièces à l'appui, au  
notaire soussigné **jusqu'au 14 mars  
1988**, sous peine de forclusion (art.  
590 CCS).

Les personnes détenant des biens  
ayant appartenu au défunt sont éga-  
lement sommées de s'annoncer dans  
le même délai au notaire soussigné.

Autorisation préfectorale du 9 février  
1988.

Saint-Imier, le 10 février 1988.

Par commission: J.-M. Paroz, notaire

Publicité intensive, publicité par annonces

**atis** Assmann S.A.

UHER INFORMATIQUE S.A.

Deux entreprises saines et importantes dans le  
domaine des équipements de télécommunication  
cherchent

**une secrétaire qualifiée**

à temps partiel, l'après-midi,

de langue maternelle allemande, maîtrisant le français  
aisément et ayant de bonnes notions d'anglais, titu-  
laire d'un diplôme de commerce ou certificat équiva-  
lent.

Nous attendons de notre future collaboratrice un bon  
sens des responsabilités, quelques années d'expé-  
rience, une grande motivation dans les diverses  
tâches incombant au secrétariat de direction impli-  
quant le suivi de l'agenda du directeur, le planning  
des projets, la correspondance générale, la pratique  
du télex, du fax et traitement de texte.

Nous offrons une position stable et durable dans le  
cadre d'une société en plein essor.

Si un tel emploi vous intéresse, faites-nous parvenir  
vos offres avec curriculum vitae et prétentions de  
salaire à:

**ATIS ASSMANN S.A.**  
Service du personnel  
2046 Fontaines  
☎ 038/53 47 26

Nous engageons pour tout de  
suite ou à convenir

**1 chauffeur**

(camion basculant)

**1 machiniste**

(pelle rétro)

expérimentés.

☎ 032/97 45 08.

Appartement confortable et  
jardin pour un

**couple de gardiens**

prenant en charge le ménage et  
le jardinage d'une résidence  
secondaire.

Convientrait particulièrement à retraités  
en bonne condition physique ou à cou-  
ple d'artisans (atelier possible).

Situation exceptionnelle sur le lac de  
Neuchâtel.

Répondre sous chiffres 87-805 à ASSA  
Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2,  
2001 Neuchâtel, avec références.

Cherchons  
pour tout de suite  
ou date à convenir

**monteurs  
en chauffage**

Après travail de pionnier  
dans la branche  
et spécialisés depuis  
12 ans, nous offrons  
à des jeunes monteurs  
en chauffage  
une chance  
de se spécialiser.

Chauffage alternatif  
avec un avenir certain.

**Schibli calor**  
Wärmepumpen + Heizungs-Technik

Klosbachstrasse 67  
8030 Zurich  
☎ 01/813 74 34

**emploi libre**  
Libre Emploi S.A.  
Jardinière 71  
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une importante indus-  
trie de la place, nous cherchons:  
**ingénieur ETS micro-mécanique  
constructeur d'outillages  
agent de méthode**

Veillez contacter M. Cruciato pour  
tous renseignements

D'autres offres sur Télétex

Tél. 039 / 232260

**L'Impartial**  
LA VOIX D'UNE REGION

*bouge...  
et vous emmène  
au spectacle*



avec les Autocars Giger  
en collaboration  
avec le Théâtre municipal de Besançon  
et **Veyry's Show Production S.A. Genève**

**Au programme cette saison:**

Vendredi 4 mars, 21 heures, Palais des Sports, Besançon

Le groupe **Depeche Mode**

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 53.-

Vendredi 11 mars, 20 heures, Halle des Fêtes de Beaulieu, Lausanne

**Joe Cocker** (blues à grand spectacle)

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 48.-

Mardi 22 mars, 21 heures, Palais des Sports, Besançon

Le spectacle du Zenith de **France Gall**

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 53.-

Vendredi 25 mars, 20 heures, Halle des Fêtes de Beaulieu, Lausanne

**Def Leppard + Mc Auley Schenker Group**

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 49.-

Samedi 26 mars, 20 heures, Halle des Fêtes de Beaulieu, Lausanne

Du rock français avec **Indochine**

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 48.-

Samedi 26 mars, 20 h 30, Théâtre municipal, Besançon

Pour les amateurs d'opérette

**Méditerranée** de R. Vincy et F. Lopez

Prix: voyage + entrée (place 1re série) Fr. 59.-

Samedi 9 avril, 19 heures, Halle des Fêtes de Beaulieu, Lausanne

**AC/DC + Dokken**

Prix voyage + entrée au spectacle Fr. 49.-

Dimanche 24 avril, 16 heures, Théâtre municipal, Besançon

Un opéra de Mozart en création

**Così fan tutte**

mise en scène Gilles Retore, direction musicale R. Martignoni

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 60.-

Samedi 30 avril, 20 h 30, Halle des Fêtes de Beaulieu, Lausanne

**Serge Gainsbourg**

Prix: voyage + entrée (places non numérotées) Fr. 49.-

Dimanche 29 mai, 19 heures, Patinoire de Malley, Lausanne

**Judas Priest** le vrai hard-rock!

Prix: voyage + entrée au spectacle Fr. 49.-

**Attention!**

Pour tous ces spectacles, nous avons réservé un nombre de places strictement limité. Nous ne pourrions satisfaire que les premiers inscrits (minimum 20 personnes). Alors ne tardez pas, **inscrivez-vous dès maintenant.**

**Réservations:**

Bureaux de L'Impartial, Neuve 14, La Chaux-de-Fonds et Pont 8, Le Locle et Autocars Giger, Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds.

**Profitez de nos  
offres et...  
... bougez avec**

**L'Impartial**  
LA VOIX D'UNE REGION

**Aimeriez-vous**

- une bonne situation
- une activité indépendante
- de bons revenus?

Cette situation est à votre portée.  
Devenez notre

**collaborateur**

nous cherchons à compléter notre  
organisation.

Pour votre introduction, nous vous  
confierons la gestion d'un porte-  
feuille.

En outre, vous bénéficiez de cours  
de formation approfondie.

Votre candidature sera retenue si  
vous possédez l'ambition, le dyna-  
misme et le plaisir d'exercer une acti-  
vité de niveau supérieur.

Prenez contact par téléphone ou par  
écrit avec Patria.

Nous vous renseignerons sans aucun  
engagement de votre part.

Patria  
Société mutuelle suisse  
d'assurances sur la vie  
Alain Perret,  
inspecteur d'organisation,  
agence de La Chaux-de-Fonds  
Temple-Allemand 89  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 04 43

**Patria**  
Assurances

## Longines: Henri Pingeon représentera la députation

Parlementaires régionaux et président du gouvernement: volonté commune

La députation du Jura bernois et de Bienne romande a rendu publique, hier après-midi, la déclaration suivante:

Préoccupée par la situation économique de la région en relation avec l'affaire Longines, la députation du Jura bernois et de Bienne romande a rencontré le président du gouvernement bernois.

Elle a constaté la volonté commune de s'opposer au démantèlement de la structure économique du Jura bernois et à la fermeture de départements chez Longines.

Prenant connaissance des déclarations parues dans la presse, elle met en doute l'exactitude de certaines affirmations relatives aux coûts de la main-d'œuvre semi-qualifiée, partant les conséquences qui en sont tirées.

Elle approuve donc les intentions du gouvernement bernois et le prie d'intervenir avec tous ses moyens afin que: 1. les places de travail soient maintenues dans sa région; 2. les moyens utilisés soient mis en œuvre pour permettre à l'entreprise de poursuivre son activité à long terme et au personnel de se recycler selon les besoins des technologies modernes.

Par ailleurs, elle souscrit à l'idée de constituer un groupe de travail comprenant des représentants des autorités cantonale et communale, des partenaires sociaux de Longines et de la députation, groupe de travail dont la tâche est la réalisation des objectifs indiqués. A cet effet, elle a désigné le député Henri Pingeon pour la représenter dans cette commission.

(comm)

## Routes hivernales: est-ce bien sérieux? André Ducommun porte-parole de la grogne des automobilistes

Le député socialiste et tramélot André Ducommun vient de déposer, sur le bureau du Grand Conseil, une interpellation traitant des insuffisances constatées dans le service d'hiver appliqué sur les routes cantonales du Jura bernois. Et de mettre sérieusement en doute le sérieux de la préparation et de l'organisation du travail, en s'étonnant par ailleurs de l'achat de gravillon ajoulot...

Cet hiver, les plaintes n'ont pas manqué, concernant l'état des routes du Jura bernois, alors même que les amateurs de sports d'hiver désespèrent du manque de neige. Autorités communales, automobilistes et autres responsables du tourisme régional déplorent, en chœur, les situations pénibles causées par les quelques chutes de neige enregistrées.

Dans le même sens, André Ducommun précise que «quelques giboulées ont suffi pour démontrer que l'application des dispositions

en vigueur» – selon l'arrêté du Conseil exécutif du 11 novembre dernier, définissant les principes à respecter dans l'exécution des travaux de maintenance sur les routes cantonales pendant l'hiver – que cette application donc, «n'avait pas été préparée avec le sérieux voulu».

### DE L'AJOIE À SORNETAN...

Plus précisément, le député tramélot relève que le gravillon répandu sur les routes du troisième arrondissement est acheté en Ajoie, aux

carrières de la Malcôte, à 50 km de Pierre-Pertuis. Il s'en étonne d'autant plus que selon les renseignements qu'il a pris la peine de récolter, des entreprises locales semblent en mesure de fournir sans délai un matériel équivalent, à des prix compétitifs...

André Ducommun demande dès lors au Conseil exécutif s'il peut justifier le choix de ce fournisseur extérieur.

Plus avant, le parlementaire socialiste relève que tout le gravillon destiné au sablage des routes est stocké à Sornetan, localité dont personne n'ignore qu'elle est périphérique, c'est bien le moins que l'on puisse dire, par rapport à l'arrondissement à desservir. Nouvel étonnement et autre question: «La Direction des travaux publics n'estime-t-elle pas que la topographie du Jura bernois exige l'amé-

nagement de plusieurs dépôts décentralisés?»

### DÉSAGRÉABLE IMPRESSION

Last but not least, le député socialiste se fait l'écho de doutes émis à plusieurs reprises: «L'impression domine que le responsable de l'organisation du travail n'est pas à la hauteur de sa tâche.» Et de motiver sa remarque en soulignant que des dissensions personnelles nuisent à l'efficacité du travail en équipes, des cantonniers étant momentanément détachés de leur groupe, par mesure disciplinaire.»

André Ducommun pose donc une troisième question, demandant à la Direction des travaux publics si elle est «prête à enquêter sur les causes de la mauvaise entente qui existe au sein des équipes, et à y porter remède».

D. E.

### TRAMELAN



Mme Françoise Nicolet, nouvelle présidente (à droite) qui succède à Mme Germaine Degoumois (à gauche). (Photo mv)

## Nouvelle présidente chez les femmes protestantes

Sujets de satisfactions chez les femmes protestantes qui, en se donnant une nouvelle présidente, ont pu faire le bilan d'un exercice positif. Une riche activité fait que ce groupement fort de plus de 125 membres sur le plan local et près de 200.000 sur le plan suisse voit son effectif aller en grandissant.

Présidée pour la dernière fois par Mme Germaine Degoumois, cette assemblée des femmes protestantes de Tramelan a connu une participation de plus de 50 personnes. Après une courte méditation de Mme Françoise Nicolet, l'on entendait Mme Eliane Gerber qui faisait revivre en détail les débats de la dernière assemblée générale du mouvement par la lecture d'un procès-verbal rédigé avec un soin tout particulier. Puis, Mme Hélène Tanner, trésorière pouvait orienter l'assemblée sur la situation financière qui s'avère bonne.

Retracée par Mme Germaine Degoumois, l'activité écoulée peut être considérée comme excellente. Grâce à un exposé clair et précis, l'assistance a pu revivre les moments forts du dernier exercice et apprendre que l'organisation des deux «petits déjeuners» a obtenu un beau succès, tout comme la course qui conduisait les femmes protestantes à Charmey.

### DES CHANGEMENTS

Après 4 ans passés à la tête du groupement, Mme Germaine Degoumois a exprimé le désir de rentrer dans le rang, tout comme Mmes Martine Hirschi et Josette Monbaron qui faisaient partie du comité. L'assemblée a nommé à l'unanimité Mme Françoise Nicolet à la tête du groupement des femmes protestantes, alors que Mmes Marlyse Burion, Marlyse Glauser et Simone Munafò font leur entrée au sein du comité qui, pour le prochain exercice, est composé de la manière suivante: présidente Françoise Nicolet, vice-pré-

sidente et secrétaire: Eliane Gerber, caissière Hélène Tanner, membres Marlyse Burion, Rose-Marie Jourdain, Christiane Zürcher, Marlyse Glauser, Monique Vuilleumier-Bieri, Simone Munafò, Mandi Vuilleumier et Dora Fahrny. Les vérificatrices des comptes étant Mmes Edwige Schnegg et Nancy Vuilleumier. A relever encore que l'assemblée avait le privilège d'accueillir 8 nouvelles personnes au sein des femmes protestantes de Tramelan.

Activité: pas de repos pour ces dames qui ont adopté un programme d'activité fort complet: le 4 mars journée mondiale de prière, visites de Pâques aux malades; le 12 mars soupe de Carême; 19 mars assemblée générale des F. P. à Renan; 26 avril groupe de lecture; en juin course annuelle organisée par Mme Sonia Maire qui cette année conduira cette belle cohorte à Estavayer pour la visite de la fabrique de conserves. Il est aussi question de la participation des F. P. à l'organisation de la vente des missions, d'un groupe de visites chez les familles ayant des nouveau-nés et un appel est lancé pour le groupe des tricoteuses.

Loué par les F. P., le chalet de Gstaad fait l'objet d'une recommandation spéciale alors qu'il est annoncé que la Compagnie théâtrale de La Marelle sera à Tramelan le samedi 5 mars. Il est également question de former un groupe de femmes chargé de visiter les personnes du home des Lovières. Comme le veut une tradition maintenant bien établie, c'est autour d'une tasse de thé que des contacts amicaux se sont créés à l'occasion de ces assises annuelles. Relevons que Mme Germaine Degoumois, présidente sortante tout comme Mmes Hirschi et Monbaron qui quittaient le comité ont été fleuries en signe de reconnaissance pour leur dévouement à la cause des femmes protestantes de Tramelan. (vu)

## Ponts et chaussées: un arrondissement, s.v.p.! Une motion de Simone Strahm concernant le bureau de Sonceboz

La députée de Cortébert Simone Strahm (psa) a déposé sur le bureau du Grand Conseil une motion concernant le sous-arrondissement régional des Ponts et chaussées de Sonceboz, et motivée par la manière dont le Jura bernois est souvent laissé pour compte en matière d'aménagement routier.

Dans les faits, la députée du psa prie le gouvernement bernois de «redonner dans les plus brefs délais le statut d'arrondissement à part entière au bureau de Sonceboz». Actuellement, celui-ci est classé comme sous-arrondissement régional des Ponts et chaussées.

### EN DERNIÈRE POSITION

Relevant en préambule le retard accumulé dans le développement de la Transjurane, pour ce qui concerne le tronçon Bienne - Tavan-

nes, Simone Strahm constate que le statut dévolu au bureau de Sonceboz empêche un développement harmonieux des problèmes routiers dans la région.

Plus avant, la motionnaire, dont l'intervention est cosignée par Jean-Claude Zwahlen et Max Winistörfer, souligne que les décisions prises en matière d'infrastructure routière, sont défavorables au Jura bernois.

Et de faire remarquer que «les crédits et autres répartitions ne sont octroyés qu'en dernière position à notre région».

Par ailleurs et enfin, la députée de Cortébert affirme que l'information de la population serait facilitée par l'octroi, au bureau de Sonceboz, du statut d'arrondissement. (de)

## Une motion concernant le CIP

André Ducommun (ps, Tramelan) a déposé une motion concernant le Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan, cosignée par une trentaine de députés. Par cette intervention, il demande au Conseil exécutif de préparer la nomination de la Commission consultative de coordination, en soulignant son

vœu de voir cette institution démarrer – en 1989 ou 1990 – dans les meilleures conditions. Et de rappeler qu'il faudra tenir compte «des liens à établir avec les partenaires du CIP, milieux professionnels, scolaires et universitaires du Jura bernois, du canton de Berne et du reste de la Suisse». (de)

## Pas de décorations patriotiques

Les élèves du canton de Berne ne rêveront pas devant les portraits des héros de la Suisse primitive.

Le Grand conseil a en effet rejeté lundi un postulat du député nationaliste Markus Ruf qui demandait que les salles de classes des écoles primaires et secondaires soient décorées de motifs patriotiques. Malgré l'appui du groupe udc, le postulat l'a rejeté par 65 voix contre 54.

Markus Ruf a invoqué «la crise

d'identité croissante» que traverse la jeunesse et le déclin de valeurs telles que le patriotisme ou la nation. Afin de juguler cette tendance, Markus Ruf proposait d'orner les salles de classes de représentations symboliques du passé et du présent de la Suisse. Les murs des classes du canton auraient accueilli des drapeaux suisses et bernois des portraits de personnalités helvétiques ainsi que «certains de nos beaux paysages». (ats)

### DISTRICT DE COURTELARY

## Le lièvre devient rare

Assemblée de la Société de chasse et de protection du gibier

La Société de chasse et de protection du gibier du district de Courtelary a tenu récemment une assemblée particulièrement revêtue, puisque réunissant près de la moitié des effectifs. On y a relevé la diminution des chevreuils, la rareté des lièvres.

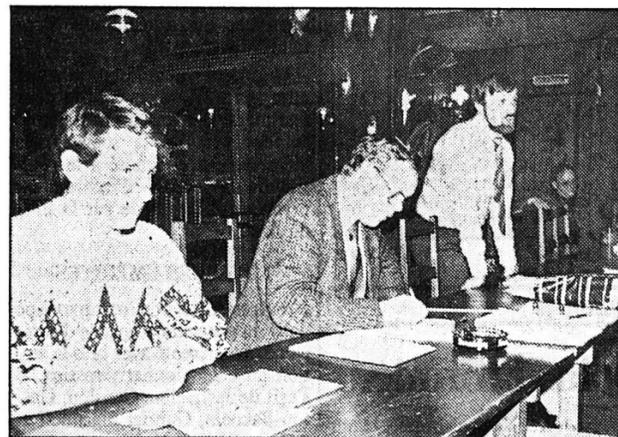
Présidée par Henri Baumgartner, de Péry, la société a été fondée en 1899, qui compte actuellement 154 membres, dont une douzaine de candidats chasseurs et six femmes.

A l'heure de dresser son rapport annuel, le président relevait, une fois de plus, que l'effectif des chevreuils continue de diminuer, tandis que les lièvres se font de plus en plus rares. A ce niveau, la conciliation entre les intérêts des chasseurs et ceux des forestiers devient de plus en plus difficile. En ce qui concerne les chevreuils, les intérêts des uns vont même franchement à l'encontre des intérêts des autres...

Au chapitre des finances, relevons que celles de la société vont bien, avec un roulement équilibré et une situation de fortune saine.

### CAMPAGNE ANTIRABIQUE: SUCCÈS REMARQUABLE

Le responsable de la protection, M. Krikorina, dressait, dans son rapport, la liste des travaux accomplis dans ce domaine. On relèvera la distribution de 1170 kg de fourrage, de 1800 kg de concentré, l'entretien de 50 mangeoires à chevreuils et la pose de 35 km de



MM. Krikorian, Mathys et Baumgartner, respectivement responsable de la protection, secrétaire et président de la société. (Impar-mw)

bande alu, aux abords des routes. Et de rappeler qu'un des objectifs primordiaux de la société consiste à inciter les chasseurs à participer aux activités de protection de la faune et de la nature en général.

Alfred Hennet, garde-chasse, faisait notamment un rapport quant à la campagne de vaccination des renards contre la rage. Entreprise en mai et en juillet derniers, pour la quatrième année consécutive, cette campagne – distribution de têtes de poulets – connaît un succès remarquable, puisque deux seuls cas de rage ont été décelés dans le canton l'an passé.

Au programme de cette année, les traditionnelles activités internes de

la société – tir de chasse, pique-nique, chasse de Saint-Hubert. Plus important, l'ordonnance de chasse 88, qui provoqua des discussions nourries, quant au nombre de chamois, chevreuils, cerfs, lièvres, faisans, voire de sangliers que chaque chasseur pourra tirer. Autant de décisions qui devront être sanctionnées par l'assemblée faitière des chasseurs du canton, qui se tiendra prochainement à Interlaken.

A relever que MM. Moor et Grosjean ont été récompensés pour 40 ans de sociétariat, M. Studer étant fêté pour 25 ans d'activités. (mw)

### CELA VA SE PASSER

#### Yves Duteil à Bienne

Yves Duteil reste l'un des plus délicats poètes de la chanson française qui a «élargi» ses sources d'inspiration. Il présente à Bienne, Palais des Congrès ce soir mardi 16 février à 20 h 30, un merveilleux récital qui a rempli l'Olympia récemment. Il sera avec sa grande formation soit accompagné de huit musiciens. (dn)

#### Quintette à vent à Tavannes

La Bibliothèque des jeunes et Centre d'animation de Tavannes organise un concert le dimanche 21 février 1988 à 17 h au temple de Tavannes. Le Quintette à vent de Tramelan formé de O. Rouget à la flûte, de Pierre E. Macchi au hautbois, de J.-L. Ureck à la clarinette, de R. Gagnebin au basson et de F. Habegger au cor, y interprétera des œuvres de Haydn, Agay, Vivaldi et d'Arrieu.

Cette formation s'est constituée en 1982 et a rapidement acquis une excellente renommée dans le canton de Neuchâtel et dans notre région. Le programme proposé au public est varié et plaisant et permettra à chacun de passer une agréable fin d'après-midi. (comm)

## La beauté du Doubs

### Une passion traduite en images



Légèrement intimidés, ces concurrents se présentent devant le jury. (Photo ac)

## Modeste mais bien fait

### Succès pour le Carnaval des Breuleux

Tiré à 400 exemplaires et contenant une trentaine de pages, le journal satirique du Carnaval des Breuleux a paru vendredi soir, procurant une pinte de bon sang à ses lecteurs.

Bien tenu, gentil, ce journal humoristique se moque des habitants à qui une quelconque mésaventure est arrivée au cours de l'année.

Cette édition a le mérite de ne fâcher personne et fait même sourire celui dont il raconte les malheurs.

Samedi après-midi, un cortège haut en couleur conduit par la fanfare de Carnaval emmenait une bonne centaine d'enfants costumés de la salle de spectacles à l'Hôtel

de la Balance, où avait lieu un concours de masques. La grande salle du restaurant était pleine à craquer de parents qui accompagnaient leur progéniture pour se présenter devant un jury formé de cinq personnes.

Beaucoup d'enfants avaient confectionné leur masque et leur costume, ce qui leur conférerait une grande originalité. Riche garni, le pavillon des prix offert par les commerçants du village permit à chaque participant de se voir récompenser. Les plus beaux costumes se virent même invités à participer au cortège du Carnaval du Noirmont qui avait lieu le dimanche après-midi. Il va sans dire que cette belle coutume sera reprise l'année prochaine. (ac)

Georges Bachmann est un Chaux-de-Fonnier passionné du Doubs hors du commun. Samedi soir, à Goumois - France, il offrait aux gens de France et de Suisse une soirée de diapositives qui ressemblait plus à une sorte d'ode, de récital incroyables à la gloire de cette vallée doubsienne qu'à un simple diaporama touristique.

Les «Goumois» des deux nationalités ont regardé l'œuvre de cet archiviste de la nature, comme découvrant, ébahis, les beautés de leur propre terroir. 367 diapositives ont été visionnées bon train au rythme des commentaires précis de cet insatiable glaneur de photographies. La flore, l'histoire, la faune, la montagne, les roches, les saisons, les gens, tout était rassemblé dans les images somptueuses et les anecdotes orales qui s'insèrent dans la simple histoire de toute une communauté.

Georges Bachmann, ancien greffier du Tribunal de La Chaux-de-Fonds, est aujourd'hui à la retraite. La photographie est son hobby depuis l'âge de 14 ans. Il possède actuellement une collection de 25.000 diapos et 200 albums dont 4 sur le Doubs. A 71 printemps, il est plein de vigueur.

#### PUITS DE SCIENCE

Il est toujours en chasse, son Nikon professionnel sous le bras. Les 450 km du Doubs, il les cite, les décrit, les montre par cœur...

les répertoire. C'est un insondable et insatiable puits de science doubsien. La préférence de cet amoureux obsédé va à cette portion de la rivière qui part des Brenets à Goumois: le Doubs y revêt plusieurs beautés et plusieurs visages.

Les givres d'hiver, les couleurs fauves de l'automne, les sauvages descentes dans les éboulis rocheux, toutes les fleurs délicates en macro prises de vue, une rencontre avec «un charmant chevreuil», tout est

pris en instantané, volé, arrêté sur la pellicule et le papier.

#### L'AMI DE TOUS...

Il sait tout. Du plus petit au gigantesque. Il escalade les hautes roches pour s'approprier les paysages chaotiques et redescend pour se baisser sur les couleurs de la perce-neige. Il est l'ami de tous: ceux de Goumois, de La Rasse, de Biaufond, de La Goule... d'avant et de maintenant.

Son diaporama se terminait par la saison automnale et son habillement somptueux... et les aiguilles Dorée et d'Argentière, entre autres; le Doubs n'est-il pas inclus dans le bassin rhodanien? A dire encore, dans ce vol incroyable des cimes aux petites herbes: ce mirage, ce curieux «château d'Is» qu'est l'ancienne maison de la Marie-Josée de La Rasse, prise sous les flots. Un étrange reflet du temps. (ps)



A La Rasse, une maison détruite le 11 avril 1957.

(Photo Georges Bachmann)

## Le baitchai au Noirmont

Tout a commencé hier en fin d'après-midi par le baitchai des enfants. Le charivari des jeunes dans le village a rappelé que la coutume n'est pas morte. Après la tombée de la nuit, les plus petits sont rentrés au foyer, tandis que les plus grands ont continué jusqu'au baitchai des adultes.

Le départ a été donné à 23 heures, avec grand brio. Après deux tours de village, le concert a battu son plein dans tous les quartiers avec, bien entendu, le ramassage des bouteilles généreusement

offertes par toute la population. Vers trois heures, tout le monde s'est retrouvé chez Albert, pour le repas.

Discours de circonstance et chants ont ponctué les retrouvailles. C'est le président Many qui a remis les médailles et fait signer le livre d'or. Puis, la ronde infernale a continué de plus belle.

Aujourd'hui, elle va durer toute la journée et les héros du jour feront à la soirée du bal costumé une entrée remarquée, afin de continuer la fête! (z)



En musique à travers le village.

(Photo z)

#### COMMUNIQUÉ

## Catastrophe et soins infirmiers

La section Franches-Montagne, de la Croix-Rouge suisse communique:

Que savons-nous de la médecine de catastrophe, de l'organisation prévue dans notre hôpital en cas de catastrophe, dans notre canton ou sur le plan suisse? Quels sont les effets d'une catastrophe sur les soins infirmiers et sur le personnel soignant?

Ce sont-là, entre autres, les principaux thèmes abordés lors du cours de deux jours intitulé «Catastrophe et soins infirmiers» que la Croix-Rouge suisse organise dans toutes les régions du pays à l'intention des membres des professions soignantes qui ne travaillent pas dans un établissement hospitalier ou qui n'exercent plus leur profession.

Le but de ce cours est d'informer les participants sur les risques de catastrophe, sur les principes de

la médecine de catastrophe, et sur l'organisation prévue en cas de catastrophe, ainsi que de les sensibiliser en les familiarisant avec la «réalité professionnelle» créée par une catastrophe et enfin de les inciter à mieux se préparer à leur tâche en cas de catastrophe.

La participation à ces cours est gratuite. Ils seront organisés dès 12 participants au minimum.

Date des cours: 17 et 18 mars 1988; lieu: Home «La Promenade», Delémont. Moniteurs: Philippe Weisser, rue de la Carrière 3, Delémont; Patrick Brisse, Au Coinat 18, Bure; Francisco Aleman, rue des Esserts 181, Le Noirmont.

Renseignements et formulaires d'inscription: Croix-Rouge suisse, Mme Marianne Blanc, responsable du projet, case postale 2699, 3001 Berne, tél. (031) 66.71.11 ou par les moniteurs cités plus haut. (comm)

## Belle activité

### Assemblée de la Société cynologique

La Société cynologique des Franches-Montagnes a tenu ses assises annuelles au restaurant National de Muriaux, sous la présidence de M. Antoine Thiévent. Le procès-verbal rédigé par M. Georges Hertzseisen et les comptes tenus par M. Michel Affolter ont été approuvés à l'unanimité. La situation financière de la société est saine.

Dans son rapport présidentiel, M. Thiévent a brossé un tableau rétrospectif de l'activité déployée durant la saison écoulée. La société a organisé son concours annuel avec la participation de 25 conducteurs. Dans le cadre de l'Amicale jurassienne de cynologie, elle a mis sur pied un entraînement interclubs qui a réuni une vingtaine de participants.

Une petite manifestation a été mise sur pied en septembre pour marquer le dixième anniversaire de la fondation de la société. Ses membres ont collaboré à la réussite de la journée d'information organisée à La Deute par la SPA du Jura.

#### MEMBRES ÉMÉRITES

Plusieurs sociétaires ont participé à divers concours et quatre d'entre eux ont représenté avec brio la section au championnat jurassien. Il s'agit de Jacqueline Glardon, Gaston Baconat, Gabriel Martinoli et Antoine Thiévent.

Le programme d'activité 88 prévoit l'organisation du concours de printemps, le 30 avril, d'un pique-nique durant l'été ainsi que la participation aux entraînements interclubs dans le cadre de l'amicale, au championnat jurassien et à divers concours. Les entraînements de la société auront lieu comme par le passé le dimanche matin et le mercredi soir. Le président a rappelé l'entrée en vigueur du nouveau règlement de concours pour les chiens de défense et sanitaires.

Le comité a été réélu en bloc. Il se présente comme suit: A. Thiévent, président; Ch. Aubry, vice-président; G. Hertzseisen, secrétaire; M. Affolter, caissier; Jacqueline Glardon et Gabriel Martinoli, vérificateurs des comptes; Gérard Valley, suppléant. (y)

## Golf aux Bois: réaction des Militants

Depuis que sont connues les intentions de son promoteur grison, le projet de golf aux portes des Bois suscite des réactions en chaîne. Comme ils l'avaient annoncé en janvier dernier, les Militants francs-montagnards ont attendu qu'une opposition marquée se manifeste aux Bois, avant d'engager leur mouvement dans la lutte. Ils viennent de publier le communiqué suivant:

Le comité des Militants francs-montagnards a pris connaissance d'un projet de construction de ter-

rain de golf aux Bois, présenté lors d'une récente conférence de presse par des promoteurs grisons.

Ces dernières années, les Francs-Montagnards de tous bords se sont prononcés pour un tourisme populaire, non accapareur de terres agricoles et pris en mains par les gens de la région.

Dans le cas qui nous préoccupe, c'est exactement l'inverse qui est prévu: il s'agit d'un sport de luxe qui gaspillera plus de 50 hectares et qui sera entre les mains de promoteurs extérieurs à la région.

Les Militants combattront donc énergiquement le projet. Ils annoncent la constitution d'un «Groupe d'opposition aux projets touristiques démesurés» au sein duquel, avec d'autres milieux concernés, ils remettront l'église au milieu du village.

Des précisions émanant de divers partenaires du «Groupe d'opposition aux projets touristiques démesurés» seront bientôt publiées et une assemblée constituante sera convoquée prochainement.

(comm, bt)

#### VIE POLITIQUE

## Sévères mesures contre l'économie souterraine

L'Union syndicale jurassienne communique:

Les nouvelles dispositions pénales de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), qui se dirigent contre les passeurs et les employeurs de travailleurs étrangers au noir, entreront en vigueur le 1er mars prochain.

Le renforcement des dispositions pénales permettant de punir les employeurs de travailleurs au noir remonte à une motion du conseiller national socialiste Herbert Zehnder. Ce dernier avait critiqué le fait que les amendes maximales de 2000 francs jusqu'ici en vigueur (que les tribunaux n'infligeaient d'ailleurs qu'avec beaucoup de retenue) ne touchaient guère les profits de ceux qui occupaient illégalement des travailleurs, alors que les amendes et l'expulsion de Suisses infligées aux salariés con-

stituaient des peines beaucoup plus sévères.

Les employeurs peuvent désormais être punis d'amendes jusqu'à 5000 francs par travailleur étranger employé au noir. Les récidivistes encourront des peines allant jusqu'à six mois d'emprisonnement.

L'Union syndicale jurassienne salue l'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures pénales, car l'occupation de travailleurs étrangers au noir donne lieu à des abus (bas salaires, pas de protection sociale) que ne portent pas seulement préjudice au monde du travail en général mais également aux employeurs corrects qui subissent une concurrence déloyale.

Il est heureux que des mesures aient été prises contre l'économie souterraine. L'Union syndicale jurassienne souhaite qu'elles soient appliquées partout avec rigueur.

(comm)

## Aux larmes citoyens

Le Parti socialiste des Franches-Montagnes communique:

Il ne faut pas jouer avec la liberté, c'est trop précieux, ça ne supporte pas les jeux de mots, on en vit et ils en crévent. P. Arbenz a été piégé par le sanguinaire dictateur Mobutu, qui joue de ses milliards en Suisse pour récupérer ses dissidents, ils risquent la pendaison, ou la mort «sociale».

P. Arbenz piège M. Dula qui, avec une célérité de bon aloi s'exécute.

Voulait-on en hauts lieux semer la zizanie dans le Jura, c'est très possible et M. B. Dula a joué ce «jeu» sans trop se soucier des conséquences.

Nous vous invitons à signer et faire signer la pétition qui circule.

François Mitterrand a bien fait revenir du Gabon des opposants iraniens, expulsés par M. Pasqua. Alors, pourquoi pas le retour de Musey? (comm)

#### CARNET DE DEUIL

SAIGNELÉGIER. - C'est à Saint-Joseph où elle était hospitalisée depuis avril 1986 que s'est éteinte Mme Hélène Jobin-Jeanbourquin. Née en 1898 à La Chaux-de-Fonds, la défunte y passa toute sa jeunesse puis effectua un apprentissage de régleuse. C'est à Saignelégier, où elle visitait régulièrement sa famille, qu'elle rencontra M. Louis Jobin. Elle l'épousa en 1923. Installé au chef-lieu, le couple éleva trois enfants.

Mme Jobin travailla à la Mirval et exploita, durant une dizaine d'années, un petit commerce de fabrication et de vente de pochettes pour les montres. Personne généreuse et travailleuse, Mme Jobin se préoccupa durant toute son existence du sort des plus défavorisés.

Elle fit toujours preuve d'un dévouement admirable et d'un dynamisme débordant notamment durant la guerre lorsqu'il s'agit d'accueillir de nombreux réfugiés. Elle fonctionna comme gérante du Foyer du soldat de Saignelégier de 1939 à 1945. Elle siégea au sein du comité de soutien de l'orphelinat, allant jusqu'à accueillir chez elle de nombreux orphelins.

Toujours prête à faire profiter la collectivité de ses grandes qualités, Mme Jobin n'en négligea pas pour autant sa famille. Parvenue au crépuscule de sa vie, elle n'en continua pas moins, dans son lit d'hôpital, à tricoter inlassablement pour les missions. Elle laissera le souvenir d'une femme de bien et d'une mère exemplaire. (y)

## CANTON DU JURA

## En bonne santé...

### Assemblée générale de la Fanfare des Breuleux

Presque tous les membres, ainsi que plusieurs représentants du comité d'honneur étaient présents, lors de l'assemblée générale de la Fanfare des Breuleux, tenue en son local de l'Hôtel de la Balance. La féconde activité nécessita une séance très longue, bien que conduite avec efficacité par M. Gilles Juillerat, président.

Après avoir salué MM. Achille Joly, président d'honneur et Jean Cattin, parrain de la bannière, et excusé quelques invités, M. Juillerat entama le vif du sujet.

La lecture du procès-verbal - 85 sorties et répétitions - prit un certain temps. Rédigé avec précision par M. Damien Cuenat, il fut accepté avec remerciements. Présentés par M. Daniel Theurillat, les comptes laissèrent apparaître un léger déficit. Ils furent acceptés, de même que le budget.

#### COMMISSION FINANCIÈRE DES NOUVEAUX UNIFORMES

Si les comptes sont légèrement déficitaires, la raison en est fort simple. Toutes les questions financières inhérentes à la création des nouveaux uniformes, figurent sur un compte spécial, dont le résultat fut exposé par M. Bernard Jodry. Inaugurés au mois de juin, les uniformes ont été réglés, totalement, à fin septembre à la Maison Fleury de Neuchâtel qui en a assuré la confection.

Le compte spécial ouvert à cette occasion montre à l'évidence que la population des Breuleux, de même que les nombreux amis de la fanfare, à l'extérieur de la localité, tiennent à elle.

M. Louis Roy rapporta sur l'affectation des fonds excédentaires laissés par les actions des membres, par le «Livre d'or», dont il est l'instigateur. Selon lui, le surplus de recettes devrait être porté sur un compte spécial, réservé à l'achat d'instruments et d'uniformes. M. Daniel Boillat remercia les membres de la commission respective.

#### RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gilles Juillerat évoqua les divers événements survenus tout au long de l'année 87.

Il rappela, non sans amertume, la maladie de l'ancien directeur, M. Serge Donzé et son remplacement par M. Charles Frison professeur de musique à La Chaux-de-Fonds. Le président rappela également l'éclatant succès de la fête d'inauguration des uniformes et plus précisément le spectacle donné par les sociétés amies, «Couleur du temps, couleurs des jours». En terminant, M. Juillerat enjoignit les membres à rester fidèles à leur engagement afin de parvenir à des exécutions toujours meilleures.

#### RAPPORT DU DIRECTEUR

M. Frison dit avoir senti passer comme un souffle entre lui-même et la fanfare «resplendissante de santé» ceci dès les premiers contacts, une semaine avant le concert comportant des œuvres difficiles. Il dit aussi tout le plaisir que lui

procure la direction d'une société qui eut à sa tête des chefs tels que MM. Henri Cattin et Serge Donzé. Cette longue école porte ses fruits aujourd'hui. M. Frison recommanda une participation sans faille aux répétitions, le programme du prochain concert étant difficile.

Les présidents de commissions présentèrent ensuite un bref rapport. S'exprimèrent MM. Dominique Theurillat, président de la commission de musique et sous-directeur, Marcel-André Donzé, responsable des cadets, Jean-Marie Jodry, pour la commission du choix des uniformes, Gilles Juillerat, responsable des fêtes de l'inauguration, Jean-François Boillat, chef du matériel et à nouveau Jean-Marie Jodry, délégué au Giron des fanfares franc-montagnardes. M. Achille Joly, président de l'Amicale - qui compte à ce jour 391 membres - mit un terme à la présentation de ces rapports.

#### NOMINATIONS

Deux changements interviennent dans la composition du comité. M. Joseph Piquerez, vice-président est remplacé par M. Pierre Henri Theurillat et M. Damien Cuenat secrétaire des verbaux, par Mlle Fabienne Boillat. Les autres fonctions ne subissent pas de modifications.

#### ACTIVITÉS 1988

En plus des prestations sur le plan local, les musiciens des Breuleux participeront au Festival des fanfares démocratiques du Val de Bagne et d'Entremont à Liddes où ils donneront un concert le 5 juin. Ils entoureront la SFG à l'occasion de son centenaire le 26 juin. Le mois d'octobre les verra partir en pays lucernois pour un concert également. Enfin un concert est prévu à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds en collaboration avec l'Union chorale de la ville voisine.

#### NOUVEAUX MEMBRES

Si la société eut à enregistrer deux démissions pour cause de départ de la localité, elle a, par contre la chance d'être renforcée de six nouveaux membres: M. Claude Pétignat et sa fille Claudia, Mlles Judith Laissue, Valérie Jodry, MM. Alphonse Jeandupeux et Alexis Roy.

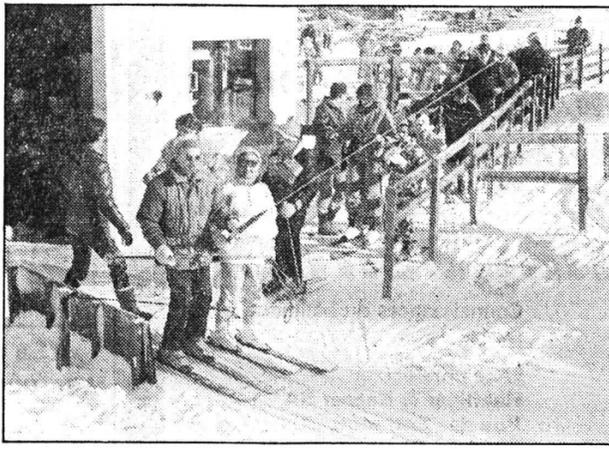
Une assiduité parfaite mérite récompense. Pour n'avoir manqué aucune répétition, MM. Roger Brossard et Jean-Marie Jodry reçurent un petit souvenir. MM. Gilles Juillerat, Jean-François Boillat et Michel Paratte reçurent la petite attention attribuée à ceux qui n'ont manqué qu'une répétition.

La dernière assemblée de la Fédération jurassienne de musique, tenue récemment à Bévillard, a accueilli en tant que vétéran jurassien M. Claude Marquis pour 25 années de sociétariat. Cette même assemblée a également honoré, pour 35 ans d'activité MM. André Guenet, Pierre Jodry, Marcel-André Donzé et Alphonse Boillat. (ac)



MM. André Guenet, Pierre Jodry, Alphonse Boillat et Marcel-André Donzé fêtés pour 35 années d'activité. (Photo ac)

## JURA BERNOIS



## Enfin les joies du ski

### On se presse au portillon à Tramelan

Les amateurs de ski ont pu enfin s'en donner à cœur joie! Ouvert depuis la semaine dernière, on se pressait au portillon samedi et dimanche des téléskis de Tramelan. Les écoles en ont également profité pour terminer leur semaine blanche dans d'excellentes conditions.

A relever l'effort fourni par les responsables des installations qui

ont voulu faire fonctionner les téléskis en garantissant toutefois une sécurité absolue. Les skieurs ont donc profité au maximum des magnifiques installations et, grâce à un débit important, l'attente est vraiment de courte durée.

Ce n'est donc pas sans raison que l'on vient de loin skier à Tramelan, où de nombreuses possibilités sont offertes. (photo vu)

#### SAINT-IMIER

## Le fer d'Aloïs Dubach

### Une exposition de sculptures au Centre de culture et de loisirs

Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier expose, depuis la fin de la semaine dernière et jusqu'au 12 mars prochain, une série de sculptures réalisées par Aloïs Dubach, un artiste établi actuellement à Valangin et qui présente là ses plus récentes réalisations. Né à Lucerne en 1947, Aloïs Dubach a commencé sa carrière artistique voici une vingtaine d'années. Le fer est la matière qui a sa préférence, avec laquelle il expime au mieux son originalité, sa recherche permanente.

Forgeant, soudant, coupant au chalumeau, Aloïs Dubach a suivi une évolution l'amenant à créer

des œuvres de taille considérable, telle celle qu'il réalisa, voici moins de deux ans, pour la cour de la caserne de Colombier: près d'une année de travail, pour une œuvre de huit tonnes!

#### RETOUR À LA MINIATURE

Voici peu cependant, cet artiste a ressenti le besoin de revenir à des formats nettement plus petits, proches de la miniature.

Le CCL expose donc des œuvres de cette lignée. (de)

● Les heures d'ouverture: les lundis, mercredis et vendredis de 14 à 18 h, le dimanche de 15 à 19 h.

#### LA CHAUX-DE-FONDS

## Regarder tomber les feuilles

### Et ne pas compter les spectateurs

Propos magistral que celui tenu dimanche soir au Théâtre par deux comédiens talentueux, Bernard Fresson et Yves Marchand. Interprètes de la pièce de ce dernier, «Comme on regarde tomber les feuilles», les deux acteurs ont réincarné Guy de Maupassant, cet écrivain mort dans la fleur de l'âge, duquel nous partageons en raccourci, les deux dernières années d'existence.

Sur scène, il s'appelle Prunier, jeune révolté en proie à la maladie qui fait appel à un médecin. Celui-ci, interprété par Bernard Fresson, est surpris par la véhémence et l'agitation de son patient. D'abord, c'est le jeu des mots, les déclamations philosophiques sur la médiocrité du monde et la bêtise universelle.

Peu à peu, au fil des scènes, les caractères des personnages se précisent; en même temps, le propos de Yves Marchand, qui s'est inspiré des textes mêmes de Maupassant pour le ton et le développement de la pensée, se donne des allures de monologue; comme si ne se faisait plus entendre que la voix intérieure de l'écrivain tourmenté, les paroles du médecin devenant réponses intimes aux doutes lancinants. Porté par l'évolution de la maladie, le drame s'installe et s'intensifie.

Alors, la présence et le jeu des personnages prennent plus d'ampleur, acquièrent une vérité

force théâtrale, de celle qui font oublier scène et salle.

Dans sa logique, en forme réaliste et dans un décor d'époque, le spectacle se donne beaucoup à entendre. Le verbe est beau, les envolées spirituelles décapantes et l'envie vient de se replonger dans les œuvres de l'auteur. Les comédiens se sont fait serviteurs, à merveille, et guidés dans la mise en scène par Annie Sinigalia. C'est une co-production du Théâtre-Casino d'Enghien, invité chez nous conjointement par Musica Théâtre et le TPR.

Etonnamment, la salle peu garnie se comptait les fidèles ni de l'un, ni de l'autre organisateur. Les spectateurs de l'abonnement sont-ils à ce point rassasiés, qu'ils ne se sont pas déplacés pour l'un des meilleurs spectacles de la saison, proposé il est vrai hors abonnement. Et le public TPR a-t-il perdu sa confiance? Simple délit de non-curiosité peut-être, et on peut le regretter. (ib)

#### Appel à un conducteur

Le conducteur du véhicule qui, hier entre 14 h 30 et 16 heures, a endommagé une voiture de marque Peugeot 305, rouge, rue Chs-Ed.-Guillaume, de même que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

Il me fait reposer dans de verts pâturages:  
Il me mène le long des eaux tranquilles.

Psautre 23, v. 2

Madame Simone Leuthold-Héritier;  
Monsieur Willy Leuthold;  
Monsieur Charles Leuthold et sa fiancée  
Madame Anne-Marie De Nicola;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Leuthold et famille,  
à Genève;  
Monsieur et Madame Charly Nanchen, Le Locle;  
Monsieur et Madame Pierre-André Nanchen et famille,  
à Landschaltch;  
Madame Irma Leuthold et famille, à Bienne;  
Madame Marguerite Leuthold et famille;  
Madame Lucie Leuthold et famille;  
Les descendants de feu Constant Héritier;  
Monsieur et Madame Pierre Hefti et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

#### Monsieur

## Willy LEUTHOLD

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 69<sup>e</sup> année, après une longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 février 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 17 février, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 5, rue des Moulins.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### RECONVILIER

Je lève mes yeux vers les montagnes,  
d'où me viendra le secours.  
Mon secours vient de l'Éternel qui a fait  
les cieux et la terre.

Psautre 121

Madame Marie Schneeberger-Mumenthaler,  
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Erika et Georges Matthey-Schneeberger, au Locle,  
leurs enfants et petits-enfants, à Chavannes-de-Bogis et  
au Locle;  
Lydia Roschi-Schneeberger, à Delémont, ses enfants et  
petits-enfants, à Courroux et Courtételle;  
Marilli et Jean-Paul Herli-Schneeberger, à Cormoret, leur fils  
et son épouse, à Courtelary;  
Ernest et Mireille Schneeberger-Wisard et leurs enfants,  
à Moutier;  
Marguerite Schneeberger, son fils et son épouse,  
à La Chaux-de-Fonds;  
Son ami Charles Casini;  
Hansruedi et Rosemarie Schneeberger-Jordi et leurs enfants,  
à St-Cyrille-de-Wendover (Canada);  
Claire-Lise Girardo, à Montreux,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond  
chagrin de faire part du décès subit de

#### Monsieur

## Max SCHNEEBERGER

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa,  
beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris  
à Lui, à l'âge de 84 ans.

2732 RECONVILIER, le 13 février 1988.  
Bel-Air 22.

L'incinération, sans suite, aura lieu au Crématoire de  
Bienne, à l'issue du culte.

Le culte d'adieu sera célébré en l'église de Chindon, le  
mercredi 17 février 1988, à 13 h 45.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Chindon.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

## L'Impartial

Société éditrice  
et imprimeur:  
L'Impartial S.A.,  
La Chaux-de-Fonds.

#### Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 211 135 - Tél. 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 285 852.  
Administration 039 - 281 419.  
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

#### Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.  
Secrétaire général: Roland Graf.  
Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys  
Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pas-  
cal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Char-

rère, Val-de-Travers. - Michel Dérans,  
Sports. - Raymond Dérans, Agriculture,  
Magazine et TV. - Dominique Egler, Jura  
bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-  
Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques  
Houriet, Economie. - Georges Kurth,  
Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-  
Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-  
Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pettignat,  
Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. -  
Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya,  
Canton de Neuchâtel.

#### Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

#### Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre,  
Renald Tschoumy, Laurent Wirz.

#### Publicité locale

Bureau de L'Impartial:  
La Chaux-de-Fonds 039/211 135  
Le Locle 039/311 144

#### Suisse

Publicitas

## ● offres d'emploi

Nous cherchons  
**mécanicien**

habile et consciencieux pour la fabrication de pièces de petites dimensions destinées à l'horlogerie.

Faire offre sous chiffres 91-728 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Vous aimez les défis?  
Ce job est pour vous!

VOUS êtes parfaitement à l'aise en français, anglais et éventuellement allemand

VOUS êtes capable d'assumer des responsabilités et de faire preuve d'initiative en l'absence de vos supérieurs

VOUS êtes une femme de tête

VOUS êtes la

**secrétaire  
de direction**

que notre client recherche.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Conditions d'engagement supérieures à la moyenne.

Entrée en fonctions tout de suite.

Contactez Mme Dominique Avolio.

Adia Interim SA  
Léopold-Robert 84  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 91 33  
Mme Dominique Avolio

**ADIA**  
Postes fixes

Publicité intensive, publicité par annonces

**HK MATÉRIAUX**

cherche pour entrée immédiate  
ou à convenir

**magasinier**

Connaissances du bâtiment  
souhaitées.

Faire offre écrite:  
**Haefliger & Kaeser SA**  
Rue des Entrepôts 29  
2300 La Chaux-de-Fonds

Cherchons

**Ingénieur ETS**

ou

**Technicien ET**

pour la construction de machines

**Mécanicien Electricien**

ou

**Monteur Electricien**

installation avec déplacement à l'étranger

**Mécanicien-Régleur CNC**

sur boîte de montre

Toutes ces places sont fixes, n'hésitez pas à prendre  
contact avec nous

**OK PERSONNEL  
SERVICE SA**  
Placement fixe  
et temporaire

**Etre OK  
cest super!**

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds  
039/23 04 04

*Aux Rochettes*

**Le rendez-vous  
de la gastronomie !**

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

**AU MANDARIN**



Sa nouvelle carte,  
ses nouvelles spécialités

Tous les midis,  
3 menus à choix

Fr. 11.-

Ouvert le dimanche à midi.

Léopold-Robert 61 ☎ 039/23 32 50  
(1er étage du Terminus)

**Conférence  
publique**

Mardi 16 février 1988  
à 20 h 15 à l'aula de l'Ecole  
professionnelle commerciale  
(SSEC), Serre 62

Les animaux de compagnie,  
pour qui, pourquoi?  
Comment choisir?  
par Mme Corinne Jeanmonod  
(vétérinaire)

**DIAS**

Organisation: Commission scolaire

**Armée du Salut**

La Chaux-de-Fonds, organise sa

**collecte**

et passera à votre domicile avec  
le carnet officiel  
Vous pouvez aussi verser votre don au  
CCP 23-3234-3

Merci pour votre générosité

**Nettoyage de meubles  
rembourrés et tapis**

berbères de Perse, tapis tendus et  
rideaux.

Votre spécialiste:



**BUSTRA**

Nettoyages  
La Chaux-de-Fonds

☎ (039)  
23 20 31

**S.O.S appareils  
ménagères**

un service  
après-vente  
personnalisé  
de pierrat ménager



SERRE 90 - LA CHAUX-DE-FONDS

**IMPAR SERVICE**

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

**La Chaux-de-Fonds**

Club 44: 20 h 30, suite à la Biennale des réfugiés, discussion avec M. Schweizer.  
Aula SSEC: 20 h 15, animaux de compagnie, enfants, société, conf. de Mme Jeanmonod.  
MIH: 20 h, pays d'Amazonie - Equateur - Pérou, (Conn. du Monde).  
Pharmacie d'office: Coop 1, Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.  
Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.  
**Cinéma**  
ABC: 20 h 30, Le chant des sirènes.  
Corso: 21 h, Dragnet; 18 h 45, Ishtar.  
Eden: 20 h 45, Liaison fatale; 18 h 30, Rêveries torrides pour initiés.  
Plaza: 15 h, 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 15, Hope and glory.  
Scala: 16 h 30, 18 h 30, 21 h, Robocop.

**Le Locle**

Cinéma Casino: relâche.  
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.  
Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

**Neuchâtel**

Théâtre: 20 h, Dimitri, portrait de famille avec Clown.  
Plateau libre: 22 h, Kenny Moore.  
Pharmacie d'office: Beaux-Arts, av. du 1er-Mars, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.  
**Cinéma**  
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Liaison fatale; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Les innocents; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Vent de panique.  
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, L'Irlandais.  
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Maurice.  
Palace: 16 h 30, 20 h 45, Les maîtres de l'univers; 18 h 30, Renegade.  
Rex: 15 h, 21 h, Rent-a-cop: assistance à femme en danger; 18 h 45, Roxanne.  
Studio: 15 h, 20 h 45 (fr.), 18 h 30 (it.), Intervista.

**Val-de-Ruz**

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeeyoux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

**Val-de-Travers**

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Les dents de la mer 4 - La revanche.  
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

**Jura bernois**

Saint-Imier, Espace Noir: relâche.  
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechi, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.  
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.  
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.  
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.  
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

**Canton du Jura**

Le Noirmont, cinéma: relâche.  
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.  
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

L'UBS présente  
en collaboration avec  
et L'Impartial  
LA VOIX D'UNE RÉGION

FM: 97.5  
RTN 2001  
radio  
neuchâteloise

POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS

samedi 27 février 88  
dès 20 h 30

**MURIEL DACQ**  
et le groupe **LÉOPOLD NORD**  
EN CONCERT

suivi de **Disco Lumière Noire**  
disc-jockeys RTN 2001 Booby et Vincent

lundi 29 février 88 dès 20 h 30  
**Disco bal du 1er Mars**

en compagnie des disc-jockeys Mike et Steve

Vente des billets aux guichets de l'UBS  
La Chaux-de-Fonds et Le Locle  
Prélocation Fr. 13.- et Fr. 10.-

Titulaires de la carte jeunesse UBS  
Fr. 5.- sur présentation de la carte  
aux guichets de la banque. Valable pour  
une des soirées seulement.

A l'entrée  
Fr. 15.- (samedi)  
Fr. 12.- (lundi)

**UBS** Union de  
Banques Suisses

Suisse romande

- 10.20 Demandez le programme!
- 11.00 Bonsoir Emil. Emil a été adopté de Genève à Locarno, en Suisse alémanique, à Paris comme en Allemagne.
- 12.00 TJ-midi olympique
- 14.00 24 et gagne
- 14.10 Les joyeux débuts de Butch Cassidy Film de Richard Lester. La jeunesse turbulente de deux hors-la-loi de l'Ouest.
- 15.55 24 et gagne
- 16.05 La croisière s'amuse Les grandes retrouvailles
- 16.55 TJ-flash
- 17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.15 Le petit vampire
- 17.40 Zap hits
- 18.00 Petite merveille Sur la chaîne alémanique: Calgary 88 Au programme: ski alpin, slalom spécial combiné messieurs.
- 18.35 Top Models
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Nous y étions Une société romande est confrontée à la mémoire de la télévision et doit répondre à trois questions concernant un événement des quarante dernières années.

France 1

- 6.45 Bonjour la France
- 8.20 Spécial sports
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Club Dorothée vacances
- 9.30 Surtout le matin
- 11.00 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois
- 12.00 Flash info
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi-flash
- 12.55 Météo
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse
- 13.35 Haine et passions (série)
- 14.20 C'est déjà demain
- 14.45 La chance au chanson
- 15.10 Le veto (série)
- 16.00 Club Dorothée vacances
- 17.00 Panique sur le 16
- 17.55 Flash info
- 18.00 Agence tous risques Acier.
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur Au programme: gymnastique, les coulisses d'A2 ou des professions de l'audio-visuel, tricot, santé, le jeu.
- 8.35 Amourusement vôtre
- 11.25 La vallée des peupliers Michel est nommé PDG pour un an.
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Midi flash
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.45 Jeunes docteurs
- 14.35 Fête comme chez vous
- 15.00 Flash info
- 16.30 Un DB de plus
- 16.45 Récré A2
- 17.20 Au fil des jours L'enfant de Ginny.
- 17.50 Flash info
- 17.55 Magnum Petite sœur.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualité régionale sur FR3
- 19.35 Maguy Chambre accouchée.
- 20.00 Journal

France 3

- 9.00 Les Jeux olympiques de Calgary Hockey sur glace: USA - Tchecoslovaquie. Résumé: luge, curling.
- 11.30 Modes d'emploi 3
- 11.56 Flash 3
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 14.00 Océaniques
- 15.00 Flash 3
- 15.03 Télé-Caroline Spécial Mardi gras. Invités: Canada, Félix Gray, Nicole Croisille.
- 17.00 Flash 3
- 17.03 Studio folies Le fan club.
- 17.30 Amuse 3 Ascenseur pour l'aventure - Les entrechats - Génies en herbe.
- 18.30 Une mère pas comme les autres Le juge.
- 19.00 19-20 de l'actualité
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.03 La classe

Suisse alémanique

- 6.00 Calgary 88
- 12.15 Calgary 88
- 15.15 Traumpaar
- 16.05 Téléjournal
- 16.10 TV scolaire
- 16.55 La maison des jeux
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Spuk in der Schule
- 18.55 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Der Fahnder
- 20.55 Rundschau
- 22.00 Tips
- 22.10 Téléjournal
- 22.30 Calgary 88

ARD Allemagne 1

- 15.30 Sie, er, es
- 16.15 L'humour du mardi
- 17.15 Téléjournal
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Ludwig-Thoma-Abend
- 21.45 Contrastes
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Car-napping

ARD Allemagne 2

- 6.00 Guten Morgen, Calgary
- 10.23 Superhits
- 11.55 Umschau
- 13.15 Olympia à midi
- 13.45 Sur la digue
- 15.55 Informations
- 16.00 Le Club des cinq
- 16.20 Logo
- 16.30 Le Club des cinq
- 17.10 L'illustré-Télé
- 17.50 ZDF-Olympia-Studio
- 19.00 Informations
- 19.25 ZDF-Olympia-Studio
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 ZDF-Olympia-Studio
- 0.35 Informations
- 0.40 Zigarren werden nachts gerollt
- 1.55 ZDF-Olympia-Studio

S3 Allemagne 3

- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Rue sésame
- 18.33 Doctor Snuggles
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 L'armée du Luxembourg
- 20.15 Les masques de Sartori
- 21.00 Actualités
- 21.15 Mainzer Carnaval-Verein
- 22.45 Ein pikantes Geschenk

Suisse italienne

- 12.15 Jeux olympiques
- 14.00 Rivediamoli insieme
- 15.15 Musictime
- 16.00 Telegiornale
- 16.05 Voglio danzar con te Film de Mark Sandrich.
- 17.45 Per i più piccoli
- 17.55 Per i bambini
- 18.15 Chaîne sportive: Jeux olympiques
- 18.15 I figli di Chocky
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 FBI operazione gatto
- 22.25 Telegiornale
- 22.35 Jeux olympiques

RAI Italie 1

- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Cronache italiane
- 16.00 Big!
- 17.35 Spaziolibero
- 18.05 Teri, oggi, domani
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il caso
- 21.35 Carnevale Edizione speciale
- 23.05 Telegiornale
- 23.15 Olimpiadi invernali

SKY CHANNEL

- 13.05 Another world
- 14.00 Motorsport news
- 15.00 Transformer
- 15.30 The Cisco Kid
- 16.00 Monsters of rock
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The Monkees
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 My favourite martian
- 19.30 Born free
- 20.25 A country Practice
- 21.30 Tom Jones
- 22.00 Dutch football
- 23.00 US college football 88
- 24.00 Monsters of rock

RTN-2001

Radio neuchâtoise  
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâtoises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtoises
- 6.15 Infos neuchâtoises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtoises
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM
- 12.15 Infos neuchâtoises

Ouvert le matin

Archibald Quartier est (entre autres) un fabuleux conteur. Retrouvez-le tous les matins à 9 h 15, dans «Ouvert le matin».

- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtoises
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine informatique
- 19.50 Coup d'envoi
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.20 Le bras d'humour. 13.00 Interactif. 14.30 Melody en studio. 15.30 Le petit creux de l'après-midi. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar-Première.

Espace 2

- 6.10 Matin pluriel. 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.00 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 14.05 Variations. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiatura. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Visages de la musique. 22.40 Démarge.

Suisse alémanique

- 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 15.00 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 19.15 Jeux olympiques: reportages, commentaires, interviews, résultats et invités, en direct de Calgary.

Fm France musique

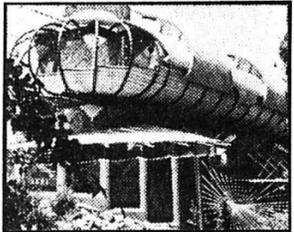
- 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: Orchestre national de France et Chœur.

Fréquence Jura

- 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento/Sports. 19.00 Mini-tubes. 19.15 Faites vos jeux. 21.00 C3 ou le défi.

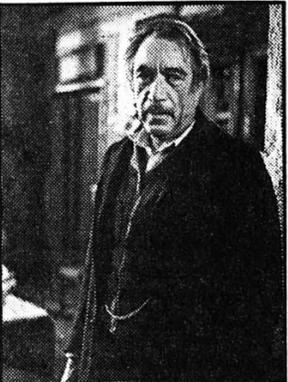
Radio Jura bernois

- 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées Horizon 9 et agenda des manifestations. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon-Mix. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Bonne occasion auto/moto. 19.00 DJ Rendez-vous. 20.15 Heavy metal fusion. 21.00 Relais RSR1.



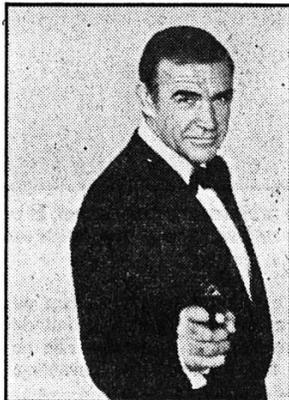
**A 21 h Viva**  
L'Amérique des maisons folles. Loin des règlements qui emprisonnent l'architecture des maisons européennes, les nouveaux riches et les illuminés s'en donnent à cœur joie aux Etats-Unis.  
Photo: l'étonnant vaisseau spatial conçu par l'architecte Bart Prince dans le désert du Nouveau-Mexique. (tvr)

21.45 Nuit olympique  
0.10 Bulletin du télétexte



**A 20 h 40 Les canons de Navarone**  
Film de Jack Lee Thompson (1961). Avec Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn, etc. L'odyssée du commando de la Seconde Guerre mondiale chargé d'une mission impossible: détruire deux énormes canons allemands dressés sur les hauteurs de l'île de Khéros.  
Photo: Anthony Quinn. (dém)

23.20 Ciné-star.  
0.20 Journal  
0.35 Basketball Pesaro-Limoges.  
1.50 Spécial sports Jeux olympiques  
2.35 Panique sur le 16



**A 20 h 30 Jamais plus jamais**  
Film d'Irvin Kershner (1983). Avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer, Max von Sydow, etc. Aux Bahamas, l'agent 007 retrouve ses ennemis du Spectre et plus particulièrement leur chef Blofeld qui se livre à un chantage nucléaire.  
Photo: Sean Connery. (a2)

22.45 Les jeux de Mardi cinéma  
23.30 Journal  
24.00 Jeux olympiques d'hiver à Calgary Au programme: Ski alpin - Hockey sur glace.



**A 20 h 30 Les barbouzes**  
Film de G. Lautner (1964). Avec Lino Ventura, Mireille Darc, Bernard Blier, Francis Blanche. Un riche Oriental meurt à Paris laissant sa veuve en possession de précieux brevets scientifiques. Les grandes puissances s'intéressent au document et envoient leurs barbouzes pour les récupérer. Durée: 104 minutes.  
Photo: Lino Ventura et Mireille Darc. (dém)

22.20 Soir 3 Avec résumé des Jeux olympiques.  
22.50 Programme régional  
**Demain à la TVR**  
10.55 Demandez le programme  
11.05 Nous y étions  
12.00 TJ-midi olympique  
14.00 Mystère, aventure et Bouldegom  
16.05 La croisière s'amuse

À PROPOS

Une «bonne» manchette de presse écrite peut faire vendre un journal. Un bon titre pour une émission de télévision peut-il faire augmenter le taux d'écoute? Ainsi «Le déclin de l'industrie suisse», qui rappelle une fois encore un titre de film, celui du canadien «Déclin de l'empire américain» (table ouverte / dimanche 14 fév.) aura-t-il eu l'effet souhaité? Mais si déclin il y a, il touche nombre de pays industriels, et pas seulement la Suisse, un mouvement important déplaçant les travailleurs dans les pays riches du secteur secondaire vers le tertiaire. Mieux eut alors valu évoquer les «difficultés» bien réelles et

Déclin ou difficulté industriels ?

souvent douloureuses de certaines de nos industries plutôt qu'un déclin pessimiste.  
Vers 1975, la hauteur du franc suisse fit plus de mal à notre industrie que l'actuelle faiblesse du dollar qui touche ceux qui exportent massivement vers les USA. Dollar remis à sa place, on met en cause les coûts salariaux élevés mais des salaires très bas, connaît un taux de chômage plus élevé que la Suisse, avec ses salaires en effet élevés (P. Schmid / FMH). Et la qualité des travailleurs suisses n'est pas en cause: dans un échantillon cité par M. Castella (Dixi), on a

repéré que 85% du personnel pouvait être qualifié de bon à excellent. Alors, les difficultés doivent venir d'ailleurs...  
Comme d'habitude, les invités appartenaient tous au sexe masculin et ceux qui téléphonèrent le firent de males voix. Faut-il voir là un signe propre à notre seul pays, qui ne tire pas parti du potentiel féminin où il doit bien se trouver un brin d'imagination? Pour M. Jacot (Ebel), tout le mal, puisque mal il y a ici et là, vient des hommes, de leur manque d'imagination, industriels souvent endormis qui ne savent plus trouver leur marchés. Les cadres et diri-

geants d'entreprises sont peut-être plus «coupables» que les travailleurs. Et la manière dont se déroula le débat de «Table Ouverte» est somme toute révélatrice: on aura plus parlé des difficultés actuelles de Kudelsky que des réussites de Dixi ou d'Ebel. Comme si la réussite faisait peur...  
Et puis, la formation professionnelle et même l'école furent mises en cause, mieux aptes à «fabriquer» chez nous des employés dociles que des chercheurs imaginatifs. Y aurait-il deux mondes? Il y a en tous cas deux attitudes, mais on donne trop de projecteurs sur les «perdants» Freddy Landry

À VOIR

Les canons de Navarone: du grand spectacle

Même si l'on ne compte plus les rediffusions des «Canons de Navarone», c'est toujours avec grand plaisir que l'on revoit le film de guerre à gros budget qui nous offre de l'action, du suspense, de beaux paysages, un zeste de psychologie et, surtout le plaisir de voir jouer de merveilleux acteurs tels que Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn, Stanley Baker, Irène Papas...  
L'action se situe en 1943. Deux mille soldats britanniques

sont enfermés dans l'île de Khéros, au large de la côte turque. Les Allemands ont décidé d'anéantir cette poche de résistance afin d'impressionner la Turquie. L'Etat-major britannique veut évacuer ses soldats mais deux canons à longue portée, installés dans l'île voisine de Navarone, rendent l'opération impossible. Il faut donc les détruire.  
Six hommes, triés sur le volet, sont choisis pour tenter cet exploit: le major Franklin, le capitaine Mallory - un alpiniste

chevronné -, le caporal Miller - un spécialiste des explosifs -, le colonel grec Andrea Stavros - un as du renseignement -, Brown - un télégraphiste - et Spyros Pappadimos, le fils du chef de la résistance grecque à Navarone.  
Inutile de préciser que le film regorge de scènes spectaculaires et inoubliables: la tempête en pleine mer, la destruction d'une vedette rapide allemande, la périlleuse escalade de la falaise et, bien entendu, l'attaque finale...  
(TF1, 20 h 40 - ap)

Même si cette superproduction perd un peu de sa force en passant par les petits écrans, on a rarement fait aussi bien dans le domaine - Jack Lee Thompson est un vieux routier du film d'aventures. Comme c'est souvent le cas, le succès des «Canons de Navarone» a été si vif qu'on a voulu lui donner une suite, «L'ouragan vient de Navarone» (1978) qui n'a pas connu, elle, le même trajet...  
(TF1, 20 h 40 - ap)

# L'Impartial ouvert sur ...

## L'UNIVERSITÉ

### La procréation artificielle et le droit

Les nouvelles techniques de procréation artificielle (insémination artificielle par donneur, fécondation in vitro, congélation de sperme et d'embryons, transplantation d'embryons, don de sperme ou d'embryons) ont fait l'objet ces dernières années d'une large publicité médiatique. Si elles ont fait naître d'immenses espoirs chez ceux qui pourraient en bénéficier, elles ont en même temps provoqué un phénomène de peur dans le public. On assiste à cet égard au même type de réactions que celles suscitées il y a quelques années lorsque furent tentées les premières transplantations d'organes. Mais cette fois-ci, ce ne sont plus des questions de vie ou de mort qui se posent. C'est notre conception traditionnelle de la filiation et de la transmission de la vie qui est en cause. On comprend dès lors pourquoi ces nouvelles techniques soulèvent aussi bien des problèmes éthiques, moraux, philosophiques, psychologiques et juridiques qu'il est d'ailleurs souvent malaisé de distinguer.

Sur le plan strictement juridique, la première question qui se pose est celle de savoir si le droit existant permet de résoudre les problèmes que suscite le recours à ces techniques. Le juriste s'interroge alors sur la nécessité de trouver de nouvelles solutions, de reconnaître de nouveaux droits, d'imposer des restrictions, de prévoir des sanctions et finalement d'inciter le législateur à intervenir.

#### INSÉMINATION ARTIFICIELLE ET FÉCONDATION IN VITRO

Les problèmes posés par la pratique de l'insémination artificielle et la fécondation in vitro diffèrent selon les cas d'application. Lorsqu'un couple (marié ou non marié) y a recours et qu'il n'est fait appel à aucune tierce personne (insémination homologue, fécondation in vitro d'une ovule de la femme avec le sperme de son mari ou compagnon), on est en présence d'une

manipulation, l'interdiction d'employer les embryons comme objets de recherche et la limitation d'une éventuelle conservation à la durée du traitement en cours.

L'insémination artificielle par donneur (IAD) soulève des questions plus délicates. Elle est pratiquée lorsque le mari est stérile ou atteint d'une maladie héréditaire qui pourrait conduire à la naissance d'un enfant handicapé. La femme est alors inséminée par le sperme d'un donneur anonyme.

par Jean GUINAND  
Professeur à la Faculté de droit  
et des sciences économiques de  
l'Université de Neuchâtel

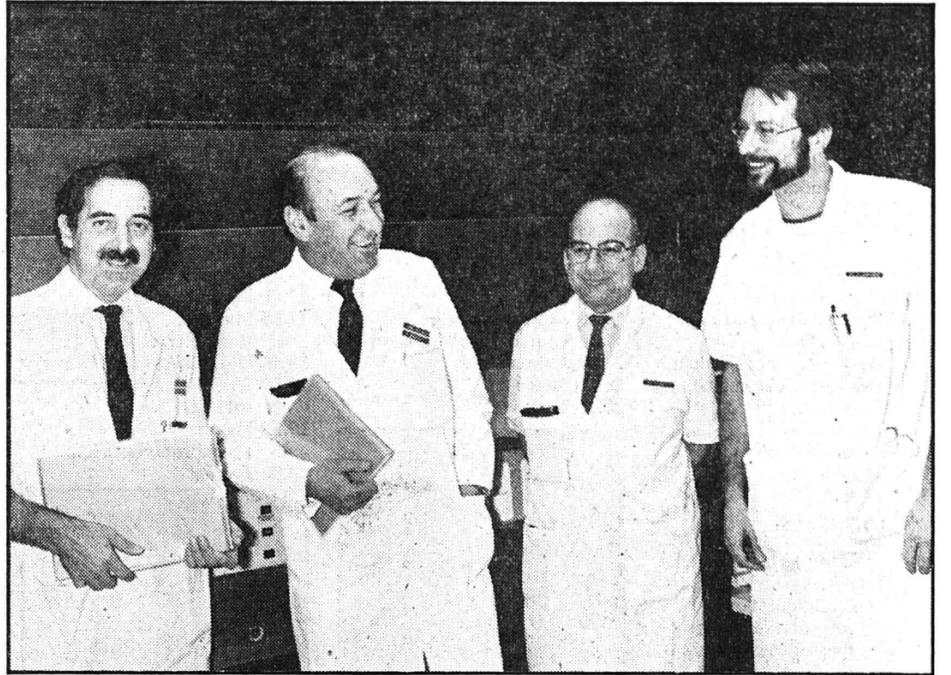
Une telle intervention, pratiquée par un médecin, nécessite le triple consentement de la femme, du mari et du donneur. Cette exigence découle des règles sur la protection

introduite au plus tard une année après qu'il a atteint l'âge de la majorité). Cette disposition, également introduite dans la réforme de 1976, a codifié une règle jurisprudentielle qui permettait à l'enfant d'agir en désaveu lorsque sa mère avait quitté son mari pour épouser celui qui était le réel père de l'enfant. L'action devait alors permettre à ce dernier d'être reconnu par son vrai père. La nouvelle norme permet aussi d'atteindre ce but. Elle va cependant plus loin puisqu'elle permettrait à l'enfant non seulement d'être reconnu par son vrai père mais, le cas échéant, d'agir contre lui en reconnaissance de sa paternité.

Il faut cependant insister sur le fait que cette possibilité offerte à l'enfant n'existe que si les époux se séparent durant sa minorité.

En cas d'insémination artificielle par donneur et de séparation du couple pendant la minorité de l'enfant, la question d'une éventuelle action en désaveu de l'enfant pourra donc se poser. Encore faudra-t-il alors que l'enfant ait eu connaissance du fait que son père n'est pas son père biologique mais qu'il a consenti à une insémination artificielle par donneur.

La loi ne règle évidemment pas



Le professeur P. de Grandt, le professeur H. Bossart, H. Welti et le Dr M. Gemond, formant au Centre universitaire et hospitalier vaudois l'état-major chargé des problèmes de la fécondation in vitro. (photo ASL)

la question de savoir s'il faut ou non révéler à l'enfant le fait de l'insémination artificielle. Elle ne le fait d'ailleurs pas davantage

s'agissant de l'adoption. Pour cette dernière cependant, les psychologues s'accordent à dire qu'elle doit, à un moment approprié, être révé-

lée. En ce qui concerne l'insémination artificielle, la question est plus délicate et les opinions restent partagées.

### Le problème de l'anonymat

L'enfant conçu par insémination artificielle pourra donc agir en désaveu s'il a eu connaissance du fait de l'insémination artificielle par donneur et si ses parents se sont séparés durant sa minorité. Il n'aura alors aucune peine à prouver que son père juridique n'est pas son père biologique.

L'enfant qui aurait ainsi désavoué son père (juridique et social) pourrait alors être reconnu par son père biologique ou agir contre lui en reconnaissance de paternité. Il ne le pourra toutefois pas si le donneur, qui a permis l'insémination artificielle, est resté anonyme.

La pratique de l'IAD a été fondée sur le principe de l'anonymat du donneur. Une loi suédoise entrée en vigueur le 1er mars 1985 a cependant supprimé cet anonymat et donné à l'enfant le droit de connaître son père à 18 ans. Depuis lors, le débat est lancé et la controverse bat son plein sur cette question.

Cette rubrique ne nous permet pas d'expliquer dans le détail les données de ce délicat problème. On se bornera à relever qu'il s'agit en fait de savoir si l'enfant (disons plutôt l'être humain) a ou non le droit de connaître ses origines génétiques. Et la question ne se pose pas uniquement en cas d'insémination artificielle par donneur. Elle se pose aussi en matière d'adoption ou plus généralement chaque fois que la filiation juridique et sociale ne correspond pas à la filiation biologique.

La loi est muette sur ce point. Si elle garantit le secret de l'adoption, elle ne règle pas la question de savoir si l'enfant a ou n'a pas le droit de savoir qui sont ses réels parents.

La réponse est délicate car les intérêts en présence sont multiples. Il y a certes l'intérêt de l'enfant à connaître ses origines mais il y a aussi l'intérêt de ses parents juridiques et sociaux et l'intérêt de ses parents biologiques. Dans un arrêt rendu en 1986, le Tribunal fédéral a estimé que ces divers intérêts devaient être pris en considération et qu'il n'était pas arbitraire de refuser à une personne l'accès à

certaines pièces de l'état civil qui la concernent si des intérêts prépondérants de tiers s'y opposent. Le Tribunal fédéral a par ailleurs considéré que l'on ne pouvait pas déduire de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit au respect de la vie privée et familiale, un droit de connaître ses origines génétiques.

#### LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Les nouvelles techniques de procréation ne peuvent en principe être pratiquées que dans un cadre médical. C'est dire que la responsabilité du monde médical en ce domaine est très importante.

Consciente des problèmes que pose le recours à ces méthodes, la communauté médicale a tenu à fixer le cadre dans lequel elles devaient être pratiquées. C'est ainsi qu'en Suisse, l'Académie suisse des sciences médicales a adopté sur proposition de sa Commission d'éthique des directives sur l'insémination artificielle et sur le traitement de la stérilité par fécondation in vitro et transfert d'embryons. Elle a par ailleurs mis sur pied une commission de contrôle de la pratique de la fécondation in vitro. Plus récemment, la Commission centrale a constitué un groupe de travail chargé de reprendre l'ensemble des questions posées par l'insémination artificielle.

Les directives de l'Académie suisse des sciences médicales n'ont certes pas force de loi. Elles ont toutefois été reconnues par le Tribunal fédéral comme exprimant le niveau de l'état actuel des connaissances de la science et propres à répondre aux conditions posées par les principes constitutionnels. Plusieurs législations cantonales s'y réfèrent d'ailleurs expressément.

On a reproché aux directives de l'Académie suisse des sciences médicales d'avoir été élaborées dans un cadre restreint. C'est vrai. Mais c'est davantage l'absence de directives d'éthiques médicales en la matière qui aurait été critiquable.

#### FAUT-IL LÉGIFÉRER?

Il n'en demeure pas moins que de nombreuses interventions, tant sur le plan cantonal que fédéral, demandent qu'une législation soit élaborée dans ce domaine. Une initiative populaire a été déposée dans ce sens. Certains cantons, comme celui de St-Gall, ont décidé d'ores et déjà d'interdire à l'avenir la pratique de l'insémination artificielle par donneur. Le Conseil fédéral a de son côté nommé une commission chargée de lui faire des propositions.

Il est trop tôt pour dire quels seront les résultats de ces diverses démarches. On se bornera ici à relever les difficultés d'une législation en la matière.

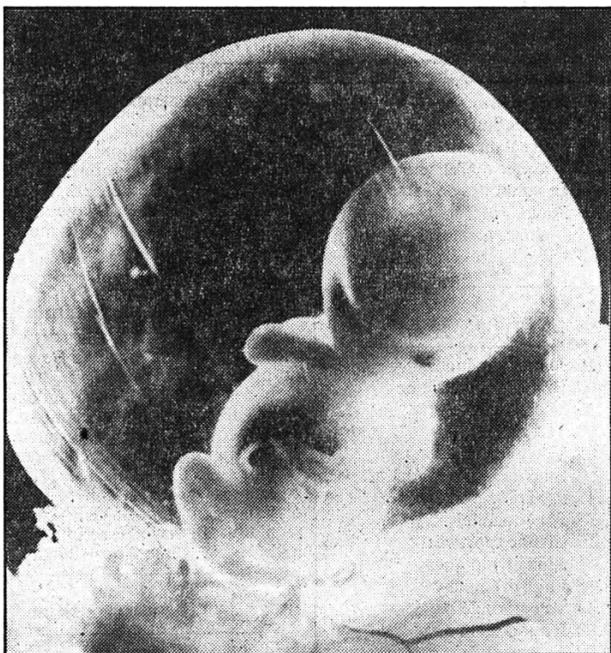
On peut certes réglementer les conditions de la pratique de certaines méthodes, régler le sort des enfants nés à la suite de l'utilisation de certains procédés, voire interdire certaines pratiques. Mais qui dit interdiction, dit sanction, et, plus précisément, sanction pénale. Va-t-on dès lors punir pénalement le médecin, la mère et le père d'un enfant pour lui avoir donné une vie? C'est une question nouvelle à laquelle il convient de

réfléchir avant de lui donner le cadre rigide de la loi.

Il nous paraît surtout indispensable, dans un domaine où il n'existe encore aucune législation dans nos pays européens, qu'un effort soit consenti en vue d'éviter l'adoption de solutions légales par trop différentes d'un pays à l'autre. Il faut en tout cas éviter de créer – comme ce fut longtemps le cas en matière de divorce et comme c'est encore le cas en matière d'interruption de grossesse – une sorte de migration gynécologique des pays ou cantons restrictifs vers d'autres pays ou cantons plus libéraux.

Depuis plusieurs années, le Conseil de l'Europe tente d'élaborer des recommandations fixant un certain nombre de principes qu'une législation en la matière devrait respecter. Un comité sur les problèmes éthiques et juridiques de la génétique humaine vient de terminer des travaux dans ce sens.

Dans un domaine où la vie et la dignité humaine sont au centre des préoccupations, on est en droit d'espérer que nos pays européens et la Suisse sauront comprendre l'intérêt de l'adoption de solutions communes. J.G.



Un embryon de deux mois. (photo AP)

situation qui relève de la sphère privée du couple et de ses relations avec le médecin ou le centre hospitalier qui pratique l'intervention. Les dispositions sur la protection des droits de la personnalité et celles relatives au mandat et au secret professionnel médical s'appliquent. Si un enfant vient à naître, son statut ne différera en rien de celui d'un enfant conçu naturellement.

La pratique de l'insémination artificielle et la fécondation in vitro posent cependant des questions nouvelles dans la mesure où la technique permet de congeler le sperme et les embryons obtenus par fécondation in vitro. Il s'agit alors de savoir à quelles conditions ce matériel génétique peut être conservé et surtout à quelles fins il pourra être ensuite utilisé. Ces questions ne sont pas expressément réglées par le droit suisse. On relèvera cependant l'existence de certaines règles de droit cantonal qui fixent les conditions dans lesquelles les hôpitaux peuvent pratiquer l'insémination et la fécondation in vitro. Il est alors fait référence aux directives de l'Académie suisse des sciences médicales qui prévoient, s'agissant des embryons, l'interdiction de toute

des droits de la personnalité (articles 27 et 28 du code civil).

Si un enfant vient à naître, il aura pour père juridique, en vertu de la présomption légale, le mari de sa mère. Il aura donc le même statut que celui d'un enfant né de l'union du mari et de la femme. Mais comme le mari – et père présumé – n'est pas le père biologique, on pourrait envisager qu'il s'agisse de désaveu de paternité comme en cas d'adultère. Une réforme du droit de la filiation intervenue en 1976 l'en empêche cependant. Une disposition du code civil interdit en effet au mari d'agir en désaveu lorsqu'il a lui-même consenti à la conception par le fait d'un tiers. En édictant cette règle, le législateur fédéral pensait précisément au cas de l'insémination artificielle par donneur.

L'enfant né d'une insémination artificielle par donneur a donc le même statut qu'un enfant né du mariage ou adopté par un couple.

Il faut cependant relever que la loi permet à l'enfant lui-même d'agir en désaveu lorsque la vie commune des époux prend fin (séparation ou divorce) pendant sa minorité (l'action doit alors être



Premier bébé éprouvette né en Angleterre d'un embryon d'une femme mariée. (photo AP)